

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2013

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2013. Ce rapport contient les divisions suivantes :

Conseil communal et Municipalité	page	3
Administration générale et finances	page	16
Aménagement du territoire	page	45
Bâtiments communaux	page	65
Travaux, domaines forestier et viticole	page	85
Police, Service du feu, Ecoles	page	125
Services Industriels	page	149

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.

CONSEIL COMMUNAL (Législature 2011-2016)

Conseillers en activité au 31 décembre 2013 - **Président : M. Denis RICHTER**

PARTI RADICAL DEMOCRATIQUE

AEBY Nina, route de Tailleped 91, Lutry
AEBY Patrick, route de Tailleped 91, Lutry
BAUER Werner, route de Lavaux 254, 1095 Lutry
BLANC-MARGUERAT Sylvia, route de la Croix 35, Lutry
BLONDEL Pierre-André, chemin des Moines 11, Lutry
BOHREN Andréas, chemin de Fénix 39, Lutry
BOILLAT René, route de Belmont 20, La Conversion
CHAPERON Yves, Grand-Rue 43, Lutry
CHAPPUIS Charles, chemin de la Cornèle 34, La Conversion
CHRISTINAT André, chemin de l'Essert 12, Lutry
CLERC Jean-Michel, chemin du Mâcheret 65, La Conversion
DUMAS Roland, chemin de Crêt-de-Plan 132, La Conversion
GELORMINI Crescenzo, route Monts-de-Lavaux 386, La Croix
GREGOIR Bruno, chemin de la Culturaz 22, Lutry
KRAYENBUHL Sylvain, chemin de la Branche, La Croix
KUDELSKI André, chemin de Bellingard 18, Lutry
MARTIN Philippe, Creux-de-Corsy 49, La Conversion
METRAUX Pascal, Grand-Rue 16, Lutry
MINGARD Philippe, rue Friporte 1, Lutry
MONOD Michel, avenue William 32, Lutry
PASCHOUD Félix, route d'Ouchy 1, Lutry
PASCHOUD Olivier, chemin de la Culturaz 32, Lutry
PILET Philippe, Grand-Rue 32, Lutry
ROD Sébastien, chemin du Collège 50, La Croix
ROD Fabrice, chemin du Collège 50, La Croix
SANDOZ Philippe, rue Verdaine 25, Lutry
SORDET Philippe, Grand-Rue 34, Lutry
SUTTER Patrick, chemin du Levant 17, Lutry

PARTI LIBERAL

BARONE Pascal, chemin de Mourat 94, Lutry
BIRCHER Jacob, sentier d'Entre-Châtel 9, Lutry
BORNET Michel, chemin de la Jaque 20, La Conversion
BUCHE Thierry, chemin des Champs 26, Lutry
BURDET Magali, chemin des Champs 22, Lutry
DENTAN GRANGE Nicole, rue du Village 22, Lutry
FAVRE Jean-Pierre, chemin de la Culturaz 24, Lutry
GAY Jean-Daniel, chemin de Praz 13, Lutry
GESSNER Christophe, chemin de Mourat 38, Lutry
HAGIN Bernard, chemin de Mourat 12, Lutry

KAISER Eric, Creux-de-Corsy 107, La Conversion
LEUBA Jean-Samuel, rue du Village 32, Lutry
PATRY Pierre-Alain, rue du Village 25, Lutry
ROBERT Pierre, route de Lavaux 286, Lutry
RODIEUX Olivier, chemin des Pâles 2, Lutry
ROSSELET Patrick-Olivier, route des Monts-de-Lavaux 29, La Croix
ROUSSEIL François, route de Bossières 40, Lutry
SUDAN Raymond, route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix

PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE

AGUET Denis, chemin des Pâles 85, Lutry
AGUET Prune, rue du Village 14, Lutry
AMY Alain, chemin des Boutettes 29, Lutry
ASPER Gaston, chemin du Daley 147, Lutry
BEGUIN Loïc, route de Lavaux 291, Lutry
DESAULES Catherine, place des Halles 3, Lutry
GRETILLAT Françoise, rue du Bourg 8, Lutry
JOST Christiane, Grand-Rue 26, Lutry
LIECHTI André, chemin de Burquenet 15, Lutry
ROHRBACH Gérald, chemin du Mâcheret 25, La Conversion
ROSSI Marie-Claude, route de Taillepied 27, Lutry
SIGRIST Thomas, chemin de la Culturaz 48, Lutry
WEBER Claude, chemin de Curtinaux 5, Lutry
WEBER-JOBÉ Monique, chemin de Curtinaux 5, Lutry

LES VERTS - MOUVEMENT ECOLOGISTE

BONJOUR Pierre, route de Taillepied 19, Lutry
DELAUNAY Yorick, chemin de la Sapelle 15, La Croix
DUGGAN Kilian, rue Friporte 2, Lutry
GILLABERT Gaël, rue du Bourg-Neuf 5, Lutry
GOY Juliette, route de Taillepied 42, Lutry
LANZREIN Christian, Petite-Corniche 15, Lutry
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie, Côtes-de-Bochat 23, Lutry
NOTZ Rose-Marie, Petite-Corniche 15, Lutry
RICHTER Denis, rue du Châtelard 18, Lutry
ROLLANDIN Catherine, Rue de la Tour 1, Lutry
ROULET Dominique, route du Bras-de-Fer 150, Lutry
SILAURI Alessandra, route de Lavaux 123, Lutry
VAN SINGER Christian, chemin de la Grange-Rouge 46, La Croix
VAUCHER Myriam, chemin de Fénix 11, Lutry
WINTERHALTER Camille, chemin de Fénix 114, Lutry

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE

AEBI Alain, chemin de la Culturaz 42A, 1095 Lutry
CEDRASCHI Darel, route de l' Ancienne-Ciblerie 6, Lutry
KUONEN Axel, route de Taillepied 7, Lutry
MANOLI Claude, chemin des Terrasses 31, Lutry
PERRET Claude, route de la Conversion 85, Lutry
PILLOUD Jean-Marc, chemin des Toises 3, Lutry
ROUSSY Corinne, route de Taillepied 89, Lutry
SONDEREGGER Christophe, Petite-Corniche 13, Lutry
SULZER Rémy, chemin de la Canélaz 18, La Croix

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Président	RICHTER Denis
1er vice-président :	ROD Sébastien
2ème vice-président :	PATRY Pierre-Alain
Secrétaire :	BRENTINI Maria-Pilar
Secrétaire suppléant :	PASCHOUD Félix
Scrutateurs :	BIRCHER Jacob SULZER Rémi
Scrutateurs suppléants :	ROSSI Marie-Claude BORNET Michel

Commission de gestion 2014 (exercice 2013)

Président	GAY Jean-Daniel
Membres	ASPER Gaston BIRCHER Jacob BLONDEL Pierre-André KRAYENBUHL Sylvain LANZREIN Christian NOTZ Rose-Marie ROUSSY Corinne SANDOZ Philippe SUTTER Patrick WEBER Monique

COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2011-2016)

Commission des finances

Président	GESSNER Christophe
Membres	AMY Alain BOILLAT René DUMAS Roland MANOLI Claude BOHREN Andréas PATRY Pierre-Alain DUGGAN Kilian ROULET Dominique
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission des affaires immobilières

Président	PASCHOUD Félix
Membres:	AEBI Alain BONJOUR Pierre CHRISTINAT André DUGGAN Kilian JOST Christiane PASCHOUD Olivier RODIEUX Olivier ROUSSEIL François
Délégué municipal:	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission des récusations

Président	MONOD Michel
Membres	DENTAN GRANGE Nicole JOST Christiane NOTZ Rose-Marie SONDEREGGER Christophe

Commission de recours en matière d'impôt

Membres	KAISER Erich ROHRBACH Gérald SUTTER Patrick
---------	---------------------------------------------------

Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry

Président	ROD Fabrice
Membres	AEBY Nina BURDET Magali KUONEN Axel GOY Juliette GRETILLAT Françoise
Délégué municipal	CONNE Jacques-André, Syndic

Commission consultative des routes

Président	DELAUNAY Yorick
Membres	DUMAS Roland KAISER Erich KUONEN Axel BUCHE Thierry AGUET Denis SANDOZ Philippe
Déléguée municipale	SAVOY Aude, Conseillère municipale

Commission consultative d'urbanisme

Président	<i>HENNY Jean-Michel, avocat</i>
Membres	<i>CATELLA Edouard, architecte</i> <i>DESCOEUDRES Daniel, ingénieur</i> <i>JAVET Anne-Catherine, architecte</i> DUGGAN Kilian *
	LIECHTI André *
	ROUSSEIL François *
	SULZER Rémi *
	SORDET Philippe *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission consultative de la zone ville et villages

Président	LEUBA Jean-Samuel, avocat
Membres	<i>JOLLIET François, architecte</i> <i>NIEDERHAUSER Hans, architecte</i> ASPER Gaston *
	CEDRASCHI Darel *
	CLERC Jean-Michel *
	LANZREIN Christian *
	PATRY Pierre-Alain *
Délégué municipal	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

Commission de salubrité

Président	<i>KISSLING Yves, architecte</i>
Membres	<i>REYMOND Thierry, médecin</i> <i>CHUARD Dominique, ingénieur</i>

Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry

Présidente	MOROSZLAY-REYMOND Sylvie
Membres	CHAPERON Yves DENTAN-GRANGE Nicole
Hors-Conseil	<i>BEUCHAT Céline</i> <i>ALMAHAMID Dana</i> <i>CARRASCO Encarni-Bel</i> <i>BRIDEL Pierre-Yves</i> <i>ESTOPPEY Anne-Sylvie</i> <i>BALTHASAR Romaine</i> <i>BOHREN Andreas</i> <i>DEWARRAT Aline</i> <i>HUTTER-DUGGAN Dominique</i> <i>FLEISCHMANN Gabrielle</i> <i>ZIMMERMANN Vincent</i> <i>PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles</i>
Déléguée municipale	GLAUSER Claire, Conseillère municipale

Conseil intercommunal de l'APOL

Membres	BUCHE Thierry CHAPPUIS Charles CLERC Jean-Michel KAISER Erich PASCHOUD Félix PASCHOUD Olivier PILLOUD Jean-Marc SIEGRIST Thomas SILAURI Alessandra WEBER Claude
---------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commission Donation Anna Krische

Présidente	GLAUSER Claire, Conseillère municipale
Membres	LEISER Yvan, boursier communal PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles PETER Catherine, infirmière OMS BOHREN Andréas, président Colonie de vacances SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante Belmont-Lutry ALGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry Paudex

Commission du feu (intercommunale Lutry-Paudex)

Président	SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal
Membres	GAY Olivier, commandant du feu FONTANA Jacques, ancien commandant du feu GRIVEL Lucien DEBONNEVILLE Jean-Jacques FONTANNAZ Gérald, Conseiller municipal Paudex FARINELLI Jean-François BRUNNER Stéphane

Commission viticole

Membres	BLONDEL Pierre-André *
	CEDRASCHI Darel *
	ROUSSEIL François *
	<i>BORGOGNON Robert</i>
	<i>BONJOUR Emile</i>
	<i>CODEREY Paul-Auguste</i>
Déléguée municipale	SAVOY Aude, Conseillère municipale

*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2013, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 (législature 2011-2016), le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

1^{ère} séance : 4 mars 2013

Assermentations

Mlle Prune Aguet du groupe socialiste et M. Michel Bornet du groupe libéral sont assermentés en remplacement respectivement de M. Michel Reigner et M. Yves Leumann.

Nominations

MM. Thierry Buche et Denis Aguet sont élus à la commission consultative des routes en remplacement de MM. Leumann et Reigner.

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal suivant :

- 1188/2013 Concernant :
 - Le plan partiel d'affectation (PPA) « Les Brûlées » et son règlement
 - La désaffectation du domaine public communal DP 204 (chemin du Vallon), suivie de son transfert au chapitre privé de la Commune
 - L'autorisation de procéder à deux cessions et un échange de surfaces nécessaires à la mise en œuvre du PPA

2^{ème} séance : 29 avril 2013

Assermentation

M. Andréas Bohren, du groupe radical, est assermenté à la place de M. Laurent Favre.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1189/2013 Achat parcelle 196 – propriété de Mme Boudry
- 1190/2013 Trottoir route de la Conversion-Orzens/Fénix

Nomination

M. Patrick Sutter est élu comme scrutateur en remplacement de M. Laurent Favre

3^{ème} séance : 24 juin 2013

Assermentation

M. Claude Perret, du groupe UDC, est assermenté à la place de M. Valdo Chabot.

Comptes et gestion

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2012

Préavis municipal

Adopte le préavis municipal suivant :

- 1191/2013 Préavis relatif à la fusion des SDIS Porte de Lavaux et la Paudèze sous la dénomination SDIS Ouest-Lavaux (Feu)

4^{ème} séance : 7 octobre 2013

Préavis municipaux

Adopte les préavis suivants :

- 1192/2013 Introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets sur la Commune de Lutry – mise en place d'une taxe au sac et d'une taxe de base à partir du 1er janvier 2014 et validation d'un règlement communal sur la gestion des déchets (TFV et FIN)
- 1193/2013 Arrêté d'imposition pour l'année 2014

Postulats

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport les postulats de :

- M. André Liechti, du groupe socialiste et indépendants de gauche, intitulé : Lutry cité de l'énergie : vers un avenir énergétique durable
- M. Christophe Gessner, du groupe libéral intitulé : le Bourg de Lutry et ses activités

5^{ème} séance : 7 décembre 2013

Assermentations

M. Bruno Gregoir, du groupe radical, est assermenté en remplacement de M. Thierry Janz.

M. Philippe Martin, du groupe radical, est assermenté en remplacement de M. Bernard Gabriel.

Préavis municipaux

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1194/2013 Budget 2014
- 1195/2013 Crédits supplémentaires de la bourse et des Services industriels
- 1196/2013 concernant:

- La construction d'un pavillon scolaire provisoire abritant huit classes sur le site du collège de la Croix-sur-Lutry,
 - La création de deux classes d'école, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale de la « Belle Ferme »,
 - La réfection du terrain de basket extérieur, situé au-dessus de la salle de gymnastique attenante au collège.
-
- 1197/2013 Extension du réseau de gaz naturel en direction de Savuit – Amélioration des équipements d'eau, d'électricité et d'éclairage public

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2013, elle a tenu 43 séances ordinaires et une séance extraordinaire.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- l'aménagement du territoire et en particulier :
 - les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
 - le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et le plan directeur régional
- la gérance et l'entretien des bâtiments communaux (Hôtel Restaurant du Rivage et Bâtiment Place des Halles – Grand-Rue 24-26)
- le PPA « Les Brûlées »
- le développement des relations intercommunales
- la mise en place d'un service informatique communal
- la réorganisation scolaire
- la mise en œuvre de la taxe sur les déchets
- Lausanne-Région - structures et organisation de la région
- l'amélioration de l'éclairage public
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la surveillance de la plage
- la gestion de la circulation et du parcage
- l'installation de pavillons scolaires
- l'entretien de la station d'épuration
- la mise à disposition d'une patinoire foraine en hiver
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lausanne en collaboration avec les SI de Lausanne avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz
- la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises

Relations avec le Conseil communal

En 2013, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 10 préavis municipaux
- 5 communications municipales

Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations.

Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

- | | |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 mai | Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2013
490 (448 en 2012) invitations envoyées, 61 (60 en 2012) participants
Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers
121 (112 en 2012) invitations envoyées, 41 (40 en 2012) participants |
| 25 mai | visite de la Commune par la Commission de gestion |
| 8 juin | Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Montricher |
| 6 septembre | Croisière bisannuelle sur un bateau CGN organisée pour les jeunes de Lutry.
2142 invitations ont été envoyées, 569 personnes ont participé |
| 27-29 septembre | Fête des vendanges |
| 6 novembre | Visite annuelle de l'administration par le Préfet du district de Lavaux-Oron puis
souper à Lutry avec les autorités de Puidoux |
| 4 décembre | Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés
2013 (1955 en 2012) invitations envoyées, environ 300 participants |
| 7 décembre | Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage |
| 8 décembre | Marché de Noël |
| 13 décembre | Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont |

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

ORGANISATION

Le service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances

Pour la plupart des citoyens, ce service constitue le premier contact avec l'administration de leur commune de domicile. Il doit leur apporter aide, compréhension et dévouement dans leurs démarches. L'horaire de travail, prolongé le lundi jusqu'à 18h30, est compensé par la fermeture le vendredi à 16h00.

Activités principales des bureaux de l'administration générale et des finances

Secrétariat de la Municipalité

- secrétariat de la Municipalité et de la Syndicature
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendant de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- office du personnel communal + APOL
- courrier, classement, archives
- rédaction de préavis et archivage des préavis
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières

Greffe municipal

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections
- vente des cartes journalières CFF et CGN

- aide financière individuelle au logement
- préavis relatifs aux aliénations d'immeubles
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- location : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix (anciennement du Chœur mixte d'Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2013 : 59 personnes de 80 ans (70 en 2012), 33 personnes de 90 ans (38 en 2012), 5 personnes de 100 ans et plus (3 en 2013)
- établissement de 15 actes de bonnes mœurs
- gestion de la participation financière aux frais orthodontiques et gestion des subventions musicales
- gestion de subventions culturelles et sportives
- édition de l'Echomunal 4 fois par an
- gestion du site internet communal
- contrôle des travailleurs frontaliers avec demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse
- préparation pour la mise en place et choix d'un programme de timbrage pour le personnel communal
- Cycle de conférences « La mémoire de Lutry » données par le Professeur J.-P. Bastian

Informatique et logiciels d'applications

Il n'y a eu aucun changement important du point de vue des applications informatiques communales durant l'année 2013. Aux solutions actuelles qui donnent pour le moment satisfaction ont été ajoutés la gestion des déchets et la gestion de stock.

Outre les tâches de support aux utilisateurs et maintenance du matériel et logiciels, le grand changement cette année a été de reprendre en main l'infrastructure informatique en la rapatriant dans les murs de la Commune. Deux locaux ont été aménagés pour y accueillir cette nouvelle infrastructure redondante qui a permis la mise en place de serveurs virtualisés sur lesquels ont été installées toutes les données et applications nécessaires au fonctionnement de nos applications. Ce rapatriement a déjà apporté son lot d'améliorations pour les utilisateurs en termes de confort d'utilisation et de performances.

En plus de ce grand chantier, les tâches particulières suivantes ont été effectuées, pour la Commune :

- Tirage de nouvelles fibres optiques pour le contrôle des habitants et l'APOL en vue du rapatriement des serveurs

- Début de la rationalisation des périphériques d'impression avec le remplacement des imprimantes individuelles à jet d'encre par des modèles de groupe de travail laser.
- Mise en place des accès SYMIC (Système d'information central sur la migration) au contrôle des habitants
- Installation d'un nouveau logiciel pour le service d'information du territoire (SIT).
- Accès à l'application communale pour le responsable de la STEP.
- Installation du logiciel de gestion des heures et des systèmes de timbrage.
- Élaboration du budget 2014 avec, en particulier, un projet de modernisation du site Internet communal et la mise en place d'un logiciel de gestion des immeubles

pour l'APOL :

- Installation du wifi pour le poste de commandement
- Mise en place des accès au programme du contrôle des habitants de Lutry, Bourg-en-Lavaux et Chexbres.
- Remplacement du serveur par virtualisation de ce dernier sur une nouvelle infrastructure plus sécurisée.
- Rapatriement de la messagerie qui était hébergée chez un prestataire.

REGISTRE CIVIQUE

Le 3 juillet 2001, le Grand Conseil a adopté la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) instaurant la généralisation du vote par correspondance. Ce nouveau système est entré en vigueur le 2 juin 2002.

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.); m
- chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance); à
- jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal; j
- contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums. c

A la fin de l'année 2013, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **6709** (5788 électeurs suisses et 921 électeurs étrangers).

INITIATIVES ET REFERENDUMS 2013

	Signatures valables
<u>Initiatives populaires fédérales</u>	
« Contre l’immigration de masse »	128
« Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité) »	58
« Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	84
« Fluidifier le trafic, diminuer les bouchons (Initiative sur les motos et les scooters) »	5
« En faveur du service public »	187
« Pour le renvoi effectif des étrangers criminels »	197
« Pour un revenu de base inconditionnel »	49
« Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (Initiative efficacité électrique) »	126
« Sauvez l’or de la Suisse (Initiative sur l’or) »	31
« Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »	87
« AVS plus : pour une AVS forte »	122
« Protection contre la sexualisation à l’école maternelle et à l’école primaire »	67
« Pour un financement équitable des transports »	122
<u>Initiative cantonale</u>	
« Interdisons la mendicité et l’exploitation de personnes à des fins de mendicité sur le territoire vaudois »	238
<u>Référendums fédéraux</u>	
« Contre la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l’asile (LAsi) »	84
« Contre la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l’homme (Loi sur les épidémies, Lep) »	11
« Contre la modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l’industrie, l’artisanat et le commerce »	76
« NON à la vignette autoroutière à 100 francs »	133
« Contre la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale sur l’agriculture (Loi sur l’agriculture, LAgr) »	18
« Contre les nouveaux avions de combat »	31
« Contre l’arrêté fédéral du 27 septembre 2013 portant approbation de l’accord FATCA entre la Suisse et les Etats-Unis »	116

VOTATIONS 2013

<i>Dates</i>	<i>OBJETS</i>	<i>Electeurs</i>	<i>Bulletins valables</i>	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
3 mars	<p style="text-align: center;"><i>Votation fédérale</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale</i> 2. <i>Initiative populaire du 26 février 2008 « contre les rémunérations abusives »</i> 3. <i>Modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT)</i> 	<p>5782 53.37%</p>	<p>3024 52.30%</p> <p>3037 52.52%</p> <p>2980 51.53%</p>	<p>2139 70.73%</p> <p>1760 57.95%</p> <p>1495 50.16%</p>	<p>885 29.26%</p> <p>1277 42.04%</p> <p>1485 49.83%</p>
9 juin	<p style="text-align: center;"><i>Votation fédérale</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du conseil fédéral par le peuple »</i> 2) <i>Modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)</i> <p style="text-align: center;"><i>Votation cantonale</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) <i>Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative)</i> 2) <i>Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif)</i> 3) <i>Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'Etat)</i> 4) <i>Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes)</i> 	<p>5800 47.69%</p>	<p>2738 47.20%</p> <p>2697 46.50%</p> <p>2608 44.96%</p> <p>2616 45.10%</p> <p>2599 44.81%</p> <p>2572 44.34%</p>	<p>460 16.80%</p> <p>2011 74.56%</p> <p>2231 85.54%</p> <p>2083 79.62%</p> <p>2517 96.84%</p> <p>2466 95.88%</p>	<p>2278 83.20%</p> <p>686 25.43%</p> <p>377 14.45%</p> <p>533 20.37%</p> <p>82 3.15%</p> <p>106 4.12%</p>

<p>22 septembre</p>	<p><i>Votation fédérale</i></p> <p>1) <i>Initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »</i></p> <p>2) <i>Loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)</i></p> <p>3) <i>Modification du 14 décembre 2012 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail, LTr)</i></p>	<p>5787 53.14%</p>	<p>3012 52.04%</p>	<p>977 32.43%</p>	<p>2035 67.56%</p> <p>659 22.00%</p> <p>1060 35.05%</p>
<p>24 novembre</p>	<p><i>Votation fédérale</i></p> <p>1) <i>Initiative populaire du 21 mars 2011 « 1 :12 – Pour des salaires équitables »</i></p> <p>2) <i>Initiative populaire du 12 juillet 2011 « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »</i></p> <p>3) <i>Modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)</i></p>	<p>5812 61.75%</p>	<p>3532 60.77%</p> <p>3511 60.40%</p> <p>3511 60.40%</p>	<p>943 26.69%</p> <p>978 27.85%</p> <p>1457 41.49%</p>	<p>2589 73.30%</p> <p>2533 72.14%</p> <p>2054 58.50%</p>

Naturalisations en 2013

Dans le courant de l'année 2013, la Commission d'agrégation à la bourgeoisie s'est réunie à 4 reprises et a auditionné 26 candidat(e)s à la naturalisation de 15 nationalités.

Elle a préavisé favorablement pour 22 candidats auxquels la Municipalité a accordé la bourgeoisie communale. Les dossiers sont en cours d'examen par les autorités cantonales et fédérales.

Naturalisations ordinaires

En vertu de la Loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), modifiée le 23 mars 1990 et de l'art. 8 de la Loi du 1^{er} mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), la nationalité suisse, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

Armellini	Roseli	28.10.1964	Italie
Correia-Mula	Edith	22.03.1954	France
de Marin de Carranrais	Bruno	01.10.1950	France
de Marin de Carranrais	Dan	03.10.1950	France
Fenollosa Domenech	Alfredo	10.02.1953	Espagne
Froment	Stéphane	11.12.1973	France
Jacobs Jung *	Marie-Laure	03.03.1973	France
Jung *	André	08.11.1971	France
Jung *	Arthur	12.03.2009	France
Jung *	Lucas	26.06.2002	France
Jung *	Zoé	24.07.2006	France
Lasso Victoria *	Gilberto	29.12.1960	Colombie
Learned De Piante-Vicin	Michelle	07.10.1971	Etats-Unis
Palmer Stürze	Petra	28.01.1964	Allemagne
Pecquet	Maxime	25.03.2002	El Salvador
Pecquet	Sophie	16.02.1959	France
Ricart Engel	Maria Paz	28.08.1954	Espagne
Stürze	Diethard	30.06.1953	Allemagne
Tzogalis	Konstantinos	13.10.1947	Grèce
Vasquez Concha *	Javier	20.04.1971	Chili
Wurcel	Gabriela	22.11.1974	Argentine
Ziegler	Léo	19.09.1998	France
Ziegler	Sophie	13.03.1967	France

*) ont quitté la commune en cours de procédure.

Naturalisations facilitées

En vertu des articles 22 (jeunes étrangers de la 2^{ème} génération) et 25 (étrangers nés en Suisse) de la Loi sur le droit de cité vaudois, la nationalité suisse, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry ont été accordés aux personnes suivantes:

de Marin de Carranrais	Sibylle	17.07.1989	France
Dubois des Termes	Charlotte	27.05.1996	France
Dubois des Termes	Mathilde	15.06.1998	France
Hyvernaud	Claire	09.02.1988	France
Leblebici	Deniz	16.07.1993	Turquie
Podhorodecki	Ewa	20.04.1994	Espagne
Tissot	Julie	10.09.1995	France

	ordinaire art. 8 LDCV	facilitée art. 22 LDCV	facilitée art. 25 LDCV	
Allemagne	2			2
Argentine	1			1
Chili	1			1
Colombie	1			1
El Salvador	1			1
Espagne	2		1	4
Etats-Unis	1			1
France	12	5		16
Grèce	1			1
Italie	1			1
Turquie		1		1
Total	23	6	1	30

Naturalisation de Confédérés

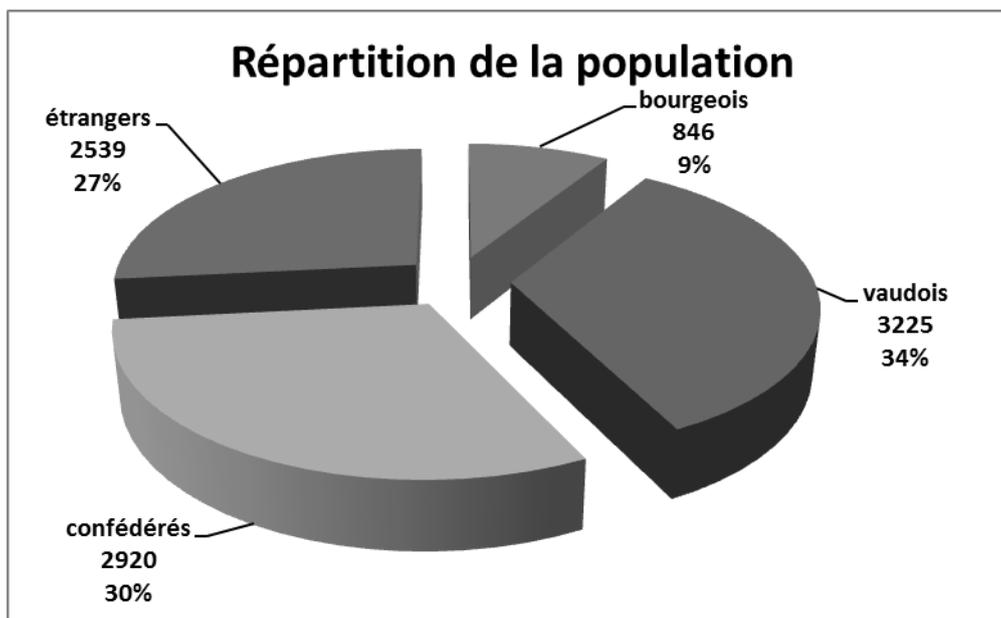
En vertu de l'art. 30 de la Loi sur le droit de cité vaudois, le droit de cité du canton de Vaud et la bourgeoisie de la Commune de Lutry, a été accordé à

Sandoz Benoît, né le 21.07.1988, originaire de La Chaux-de-Fonds & Le Locle NE

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

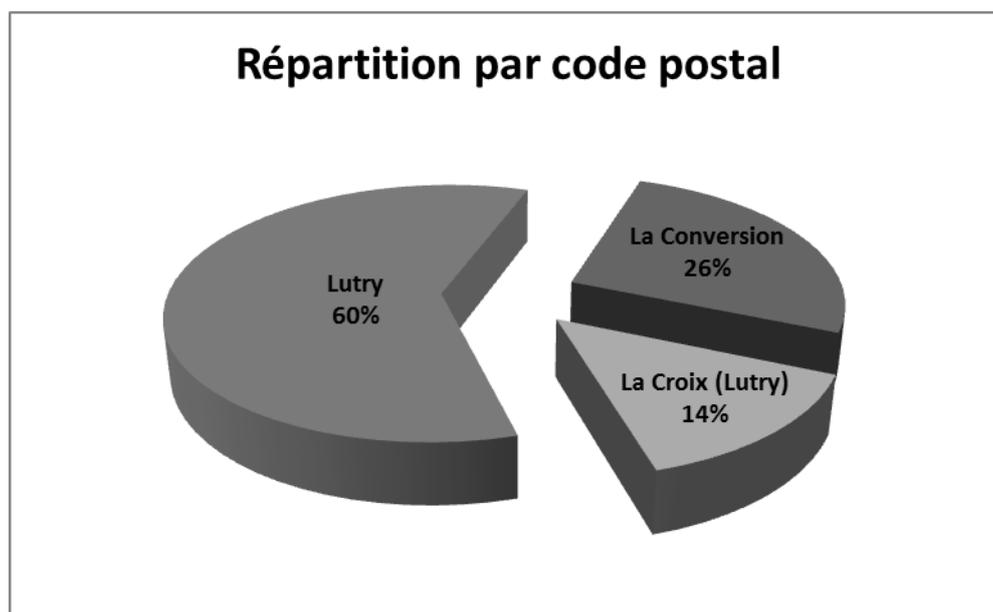
Au 31 décembre 2013, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

personnes établies	9'530	(+ 106)
personnes en séjour	<u>47</u>	(+ 7)
total	<u>9'577</u>	(+ 113)



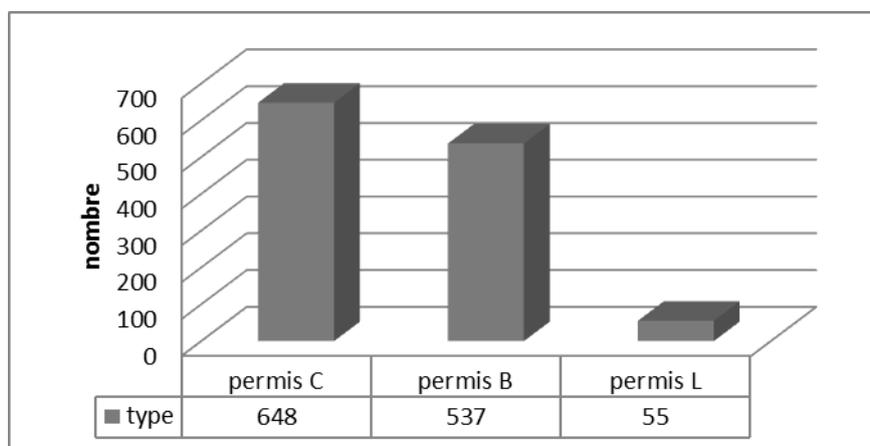
Les 9'530 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

5'691 personnes à 1095 Lutry	(+ 33)
2'491 personnes à 1093 La Conversion	(+ 27)
1'348 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry	(+ 46)



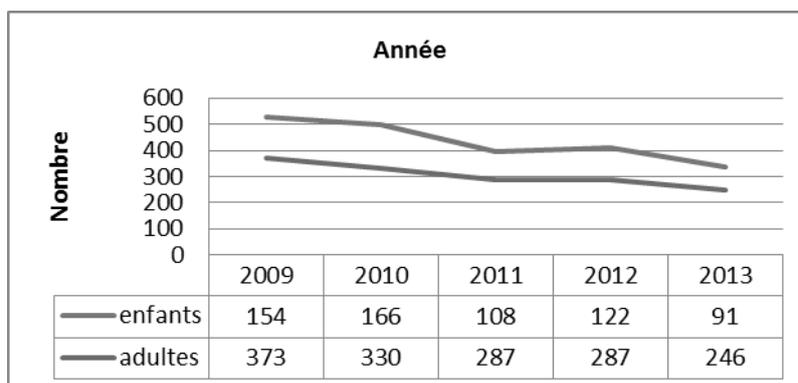
Permis étrangers (au 31 décembre 2013)

Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations :

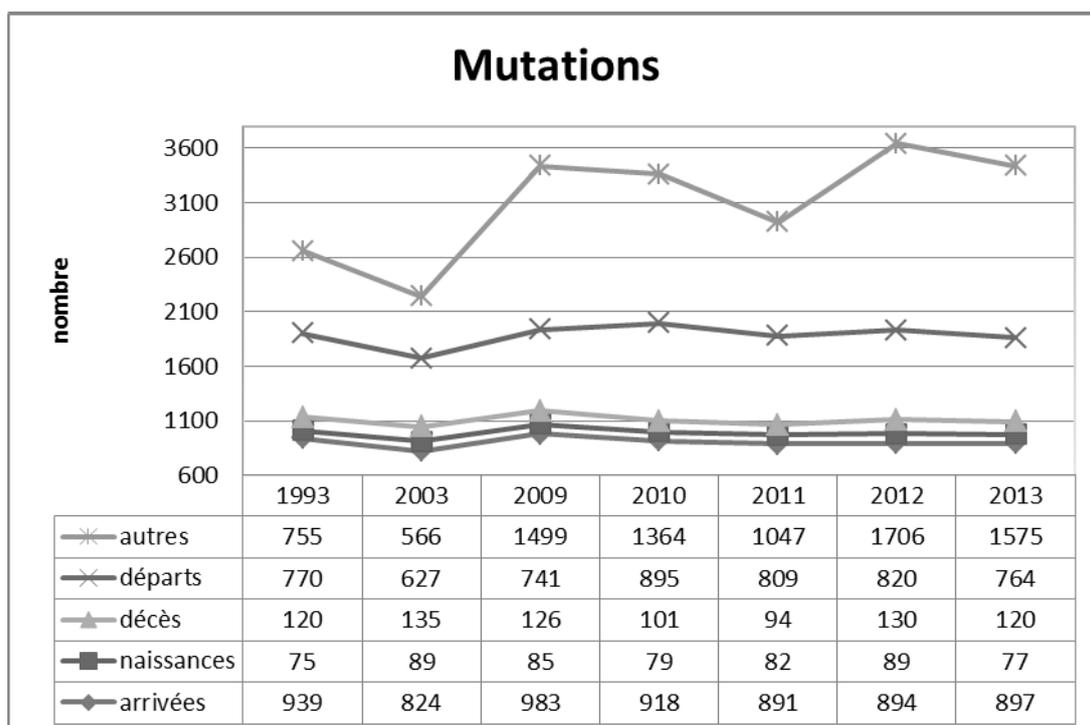


B (à l'année) + 67
C (établissement.) + 140
L (limité) - 12

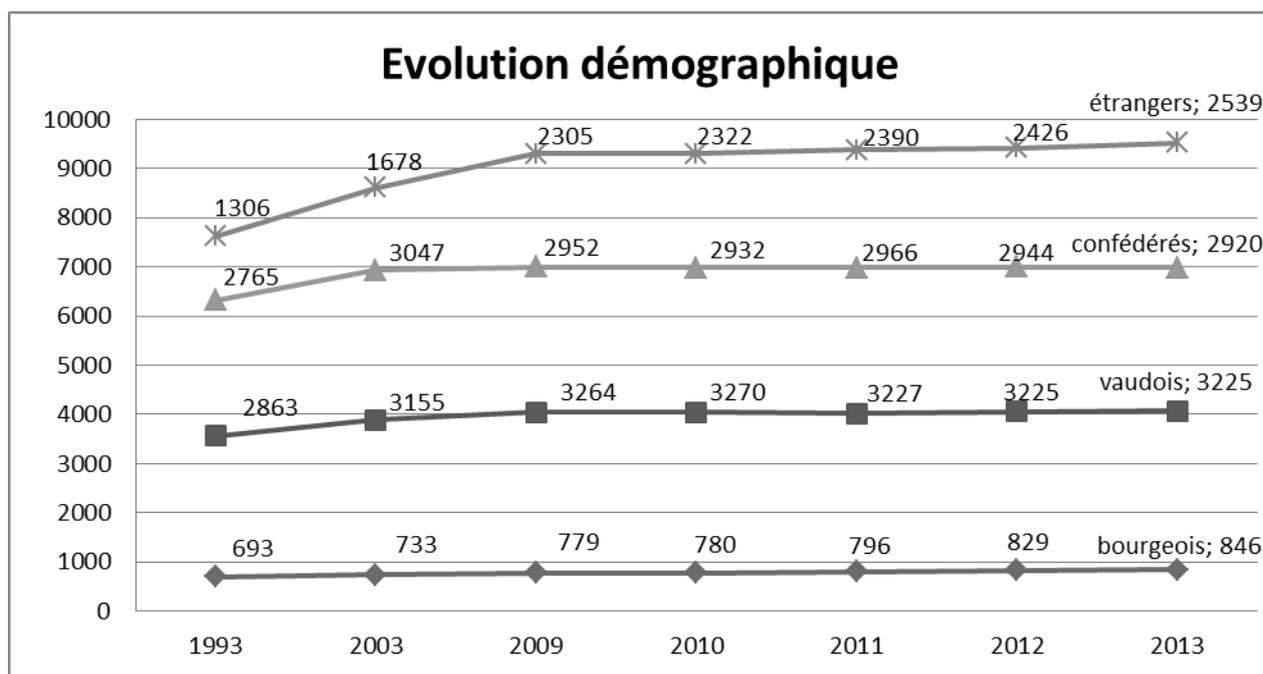
Cartes d'identité



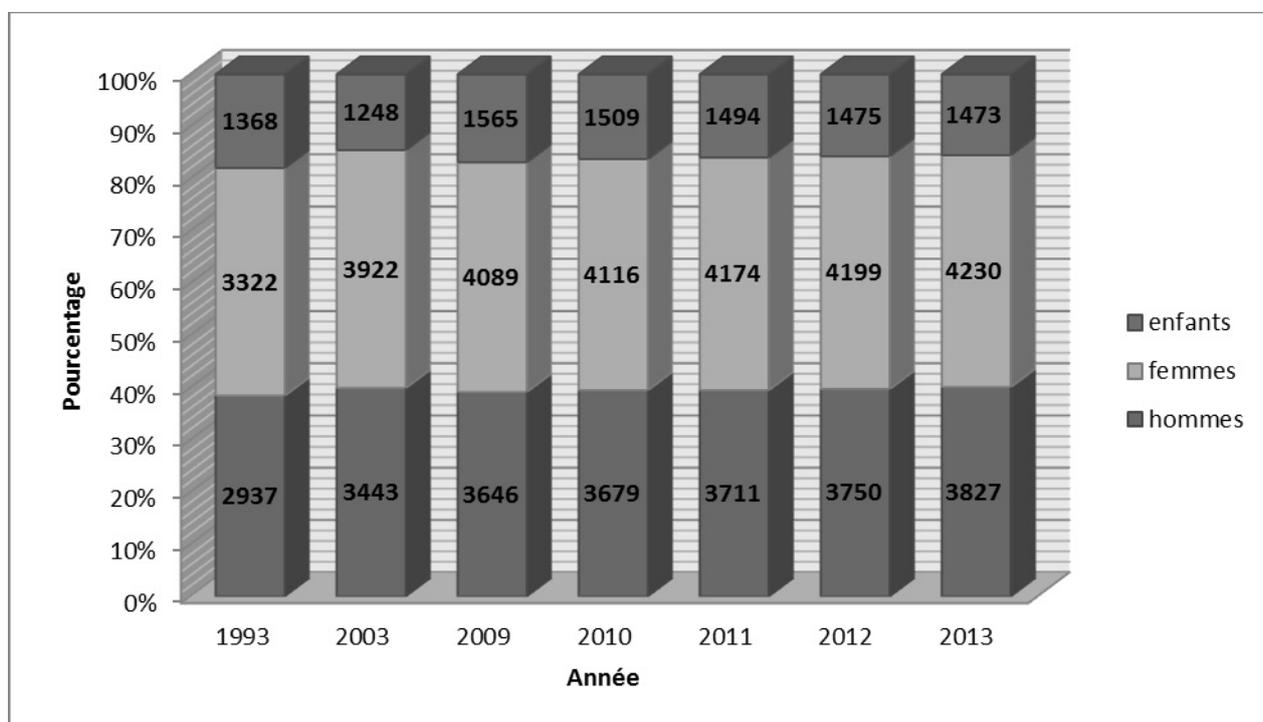
Mutations



Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc.



Répartition de la population



AFFAIRES SOCIALES

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux

L'Association intercommunale pour la régionalisation de l'action sociale couvre 15 communes, à savoir le district de Lavaux-Oron, avec Epalinges, mais sans les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin.

La conduite politique est assurée par le comité de Direction (7 membres) et les travaux sont menés par Madame Muriel Preti, conseillère municipale à Mézières. M. Alain Perreten assume, pour sa part, la Direction technique et opérationnelle. Le conseil intercommunal se réunit deux fois par an, pour les comptes et le budget.

Les missions sont toujours définies par les dispositions légales et les directives d'application. Rappelons que la structure chapeaute aussi les tâches des Agences d'assurances sociales (AAS), désormais réparties en quatre points, soit Pully, Oron, Epalinges et bien sûr Lutry.

Des statistiques détaillées figurent en permanence dans le rapport de gestion de la RAS, tant pour les situations où une prestation financière a été délivrée, que pour les spécificités des bénéficiaires.

A ce propos, l'autorité municipale lutrienne reçoit tous les 3 mois, une photographie de la statistique de situations suivies par notre CSR. Au dernier trimestre 2013, pour Lutry, 53 dossiers étaient suivis (63 en 2012) pour lesquels un paiement de prestations est effectué. Il s'agit bien d'une photographie ponctuelle.

Bien entendu, ce chiffre ne tient pas compte des mouvements intervenant en cours d'année (ouverture et fermeture de dossiers). Le nombre global de dossiers pour l'ensemble de la région a poursuivi sa progression, hélas à la hausse.

Pour ce qui concerne le volume des tâches déployées par l'Agence, il convient de se référer aux données détaillées transmises par notre rapport relatif au secteur concerné (publication à fin juin).

L'AAS de Lutry reçoit désormais les habitants de Bourg-en-Lavaux qui apprécient la disponibilité des collaboratrices (ouverture tous les jours). Son rôle est essentiel, par les conseils précieux et les informations utiles donnés à la population. Face à la propension de l'Etat de vouloir tout centraliser, l'autorité restera attentive pour la défense et le maintien d'un service de proximité pour les usagers.

Au niveau du personnel, Madame S. Strahm a succédé en 2013 à Mme Machado qui s'est vue attribuer la responsabilité de la fonction de préposée à Epalinges.

Transport Handicap

Le service de Transport handicap pour 2013 est de 263 courses pour un total de 47 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 10'268.20

Aide individuelle au logement (AIL)

En 2013, 22 demandes d'aide individuelle au logement ont été déposées.

12 demandes ont été refusées (conditions non remplies) et 10 ont été acceptées pour un montant total de CHF 16'455.-, dont CHF 8'600.50 à charge de la commune et CHF 8'227.- à charge du canton.

Subventions pour frais orthodontiques

En 2013, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 15'771.-. Dix-sept familles en ont été bénéficiaires (pour 21 enfants).

Antenne Pro Senectute

Depuis le 1er juillet 2012 La Commune de Lutry met à disposition de Pro Senectute Vaud un bureau de consultation sociale destinée aux personnes âgées et leurs représentants dans ses locaux de l'administration communale, rez-de-chaussée, entre le bureau des assurances sociales et celui du contrôle des habitants, moyennant un loyer et des charges détaillés par une convention.

Réseau d'accueil de jour

Le Conseil communal a accepté en novembre 2008 l'adhésion de la Commune de Lutry à l'Association du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry, permettant aux structures préscolaires de bénéficier des subventions cantonales. En ce qui concerne Lutry, c'est la garderie-nursery des Moulins et les UAPE des Marionnettes et du Bourg qui bénéficient desdites subventions.

Accueil en milieu familial

La structure d'accueil familial de jour (ci-après AFJ) est un réseau regroupant les Communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (ci-après PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent, des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans, auprès d'Accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (ci-après LAJE), entrée en vigueur le 1er septembre 2006.

L'AMF est au bénéfice d'une autorisation d'accueil qui définit le nombre maximum d'enfants à accueillir simultanément, reçoit un contrat de travail et s'engage à respecter son cahier des charges en offrant un accueil de qualité aux enfants et en collaborant avec la structure AFJ.

Heures d'accueil des enfants en 2013		AMF agréées en 2013	
Lieu d'accueil	Nbr. d'heures	Lieu de domicile	Nbr. d'AMF
Lutry, La Croix	19'496	Lutry, La Croix	5

La vie de la structure AFJ

La Structure AFJ est composée d'une collaboratrice administrative à 30% et d'une coordinatrice à 50%. Cette dernière porte la responsabilité du contrôle et de la surveillance des AMF, apporte un soutien éducatif et développe la formation continue.

La coordinatrice participe aussi à la promotion de la Structure. En 2013 et sous son impulsion, la coordinatrice a concrétisé un projet de réaliser un film, avec le soutien de la structure, mettant en scène



l'activité des AMF. Ce film, en ligne sur le site internet de la Ville de Pully, est aussi utilisé comme support de discussion lors des séances avec les candidates. Le retour des parents est très positif car ils comprennent mieux le cadre légal dans lequel l'activité des AMF s'inscrit et des moyens mis à leur disposition pour accueillir au mieux les enfants. Les professionnels de l'accueil de jour ont également donné un bel écho.

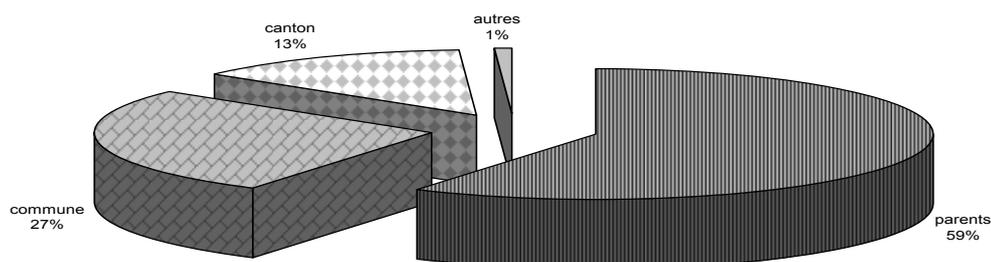
Les objectifs pour 2014 seront notamment la mise en place d'un logiciel de gestion de l'accueil de jour tant pour le collectif que le familial, avec la gestion centralisée d'une liste des demandes en attente. Concernant le recrutement de nouvelles AMF, la Structure espère que les améliorations des conditions salariales seront bénéfiques pour 2014.

Garderie des Moulins

La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ». En 2013, nous avons accueilli 112 enfants, de 4 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2013 est de 93%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2013 s'élève à CHF 76.- sur les CHF 125.- au maximum, repas compris. Le coût moyen par jour est de CHF 133.-

Répartition du financement des Moulins

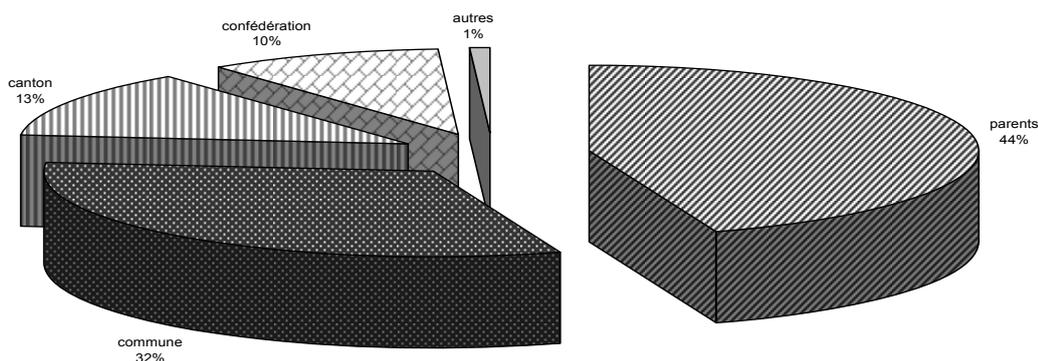


UAPE des Marionnettes

Cette structure offre 36 places d'accueil ouvertes durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. Nous avons accueilli 97 enfants, dont 27 enfants de Belmont pendant les vacances scolaires. Le taux d'occupation, y compris durant les vacances est de 45%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2013 s'élève à CHF. 63.- sur les CHF 85.- au maximum, repas compris. Le coût moyen par jour est de CHF 166.-.

Répartition du financement des Marionnettes



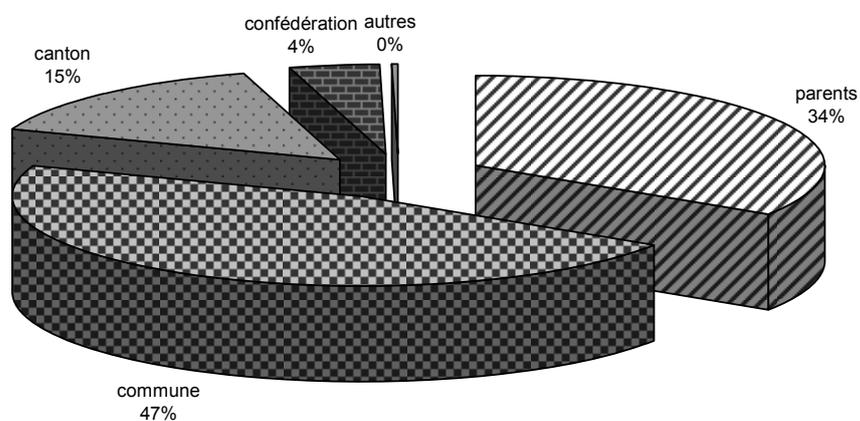
UAPE du Bourg

Cette structure offre 25 places durant les 38 semaines scolaires. Durant les vacances les enfants sont accueillis à l'UAPE des Marionnettes. Nous avons accueilli 54 enfants. Le taux d'occupation est de 54%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2013 s'élève à CHF. 58.- sur les CHF 85.- au maximum, repas compris.

Le coût moyen par jour est de CHF 200.-.

Répartition du financement du Bourg



CULTURE ET LOISIRS

Villa Mégroz - occupation

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales, le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1^{er} étage est occupée par le jardin d'enfants «Les P'tits Loups», par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte.

Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées pendant plus de 6 semaines par 3 artistes qui y ont fait 3 expositions.

Passeport-vacances

Chaque année depuis près de 25 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans par 40 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2013, 79 jeunes de Lutry ont choisi le passeport «Traditionnel» et 21 ont pu bénéficier du passeport «Farniente» donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry propose les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matches d'improvisation théâtrale.

Acquisitions d'œuvres d'art

La Municipalité a acquis les objets suivants en 2013 :

- une aquarelle datée de 1792 d'un auteur inconnu représentant le Bourg de Lutry au XVIIIème siècle,
- une huile de 1927 de Charles Parisod représentant la Tour Bertholod enneigée sans toit. Ce tableau est exposé en salle de Municipalité,
- une aquarelle de Bridel, date inconnue, représentant la descente des Terreaux Est avec la maison Brun,
- une aquarelle de Jean-Luc Berger intitulée « Le Châtelard tout en géométrie ».

M. Noël Hémon, artiste-peintre, a fait don d'un tableau intitulé « Farandole » et la Commune de Payerne d'une lithographie de Perrenoud représentant une vue de la ville.

BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

Ressources humaines

L'année 2013 a été un peu particulière au niveau des ressources humaines, car du mois de juin au mois de novembre, Mme Anne-Marie Malalan, ancienne responsable de la Bibliothèque actuellement bénévole, a remplacé Mme Elodie Varrin durant son congé maternité et son arrêt maladie. La transition s'est faite en douceur et Mme Varrin a repris officiellement son poste le 25 novembre.

Toute l'équipe de la Bibliothèque tient à remercier Mme Malalan pour l'excellent travail qu'elle a accompli durant cette période, ce qui a permis à la Bibliothèque de fonctionner normalement et sans interruption durant ces 5 mois.

Aménagement

Tout en tenant compte de l'architecture particulière qui fait tout le charme de notre Bibliothèque, nous faisons tout notre possible pour pouvoir accueillir nos lecteurs dans des conditions agréables, afin qu'ils se sentent chez nous un peu comme chez eux. Nous apportons beaucoup de soin à la décoration et à l'ameublement de notre Bibliothèque !

Pour faire face au nombre croissant de documents malgré les désherbages réguliers (voir point 3.1 ci-dessous), nous réaménageons régulièrement nos rayonnages afin que la présentation des documents reste attrayante pour nos usagers. Cette année, la Bibliothèque a fait l'acquisition de deux nouvelles étagères, afin de mieux mettre en valeur nos nouveautés adultes et d'aérer notre espace consacré aux DVD.

En août, le parquet du rez-de-chaussée a bénéficié d'une cure de rajeunissement. Tout le rez-de-chaussée a dû être entièrement vidé de ses documents et de ses rayonnages, puis tout a été remis en place. Grâce à l'aide de l'équipe des bénévoles, cette opération s'est faite sans encombre. Ces travaux ont eu lieu pendant la fermeture estivale de la Bibliothèque.

L'année 2013 en quelques chiffres

Collections

Au 31 décembre 2013, les rayons de la Bibliothèque comptaient 13'311 documents (5'790 pour les adultes, 7'080 pour les enfants et les adolescents et 441 « tout public »). Comme chaque année, pour des raisons de place et de renouvellement des collections, nous avons dû procéder à un important travail de « désherbage » (élimination des documents abîmés ou obsolètes). En 2013, 843 documents ont ainsi été éliminés. Une partie a été jetée, la plupart a pu être redistribuée dans des garderies ou écoles de la région.

En contrepartie, 961 nouveaux documents sont venus enrichir notre collection l'année passée : 446 pour adultes, 458 pour enfants et adolescents et 57 « tout public ». Parmi ces nouveautés, 791 proviennent d'achats, 72 de dons et 98 d'abonnements.

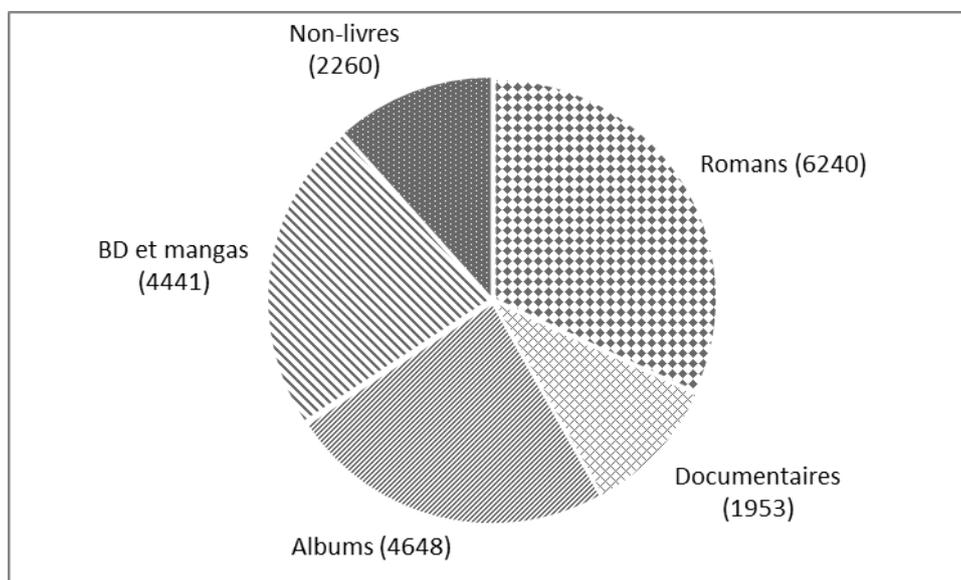
Face aux circonstances particulières de 2013 précisées au point 1, nous n'avons pas pu cette année procéder au renouvellement des collections empruntées à Bibliomédia. Nous avons donc gardé celles empruntées en 2012, qui se présentaient comme suit : 251 documents, dont 60 livres en français en grands caractères, 21 livres audio, 20 DVD, 25 livres en allemand, 25 livres en anglais, et 100 CD audio.

Prêts

Le nombre de prêts a connu un léger tassement ces dernières années : 19'937 en 2011, 22'222 en 2010 et 23'934 en 2009. En 2012 nous avons enregistré des statistiques légèrement supérieures à l'année 2011, puisque 20'837 prêts ont été enregistrés. En 2013, nous devons déplorer une légère baisse dans le nombre de prêts enregistrés, qui s'élève à 19'542. Ceci pourrait s'expliquer en partie par le fait que depuis le début de l'année scolaire 2013-2014, nous accueillons une classe en moins et que les 3 classes restantes ont commencé leur visite à la Bibliothèque un peu plus tardivement et de façon moins régulière.

En 2013, on pouvait répartir les prêts par catégorie d'âge comme suit : 11485 chez les enfants (11848 en 2012), 7779 chez les adultes (8658 en 2012) et 278 pour les collectivités (331 en 2012).

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de document, tous âges confondus :



Nous avons remarqué encore une bonne amélioration du nombre d'emprunts de mangas par rapport aux années précédentes (98 prêts 2011 et 264 en 2012). Vu le succès rencontré en 2012 suite à l'animation manga lors des 30 ans de la Bibliothèque et à leur nouvel emplacement dans la Bibliothèque, nous avons décidé, en 2013, d'étoffer notre offre en matière de mangas. Le nombre de prêt de mangas pour 2013 s'élève à 383. C'est une bonne amélioration, mais nous restons cependant un peu déçus du peu d'engouement pour ces documents, lorsque l'on connaît le succès qu'ils rencontrent dans d'autres bibliothèques. Cela s'explique peut-être par le fait que les mangas s'adressent avant tout aux adolescents et que peu d'entre eux fréquentent la Bibliothèque de Lutry.

Parmi tous ces prêts, 2'530 ont fait l'objet d'un rappel (3'080 en 2012).

Inscription, compte lecteurs

Le nombre de lecteurs inscrits à la bibliothèque s'élève, en 2013, à 1'179, contre 1'608 en 2012. Cette différence s'explique car, fin 2013, nous avons procédé à un nettoyage de notre fichier d'inscrits et avons éliminés tous les lecteurs qui n'étaient plus venus depuis 2009.

Sur ces 1'179 lecteurs inscrits, 649 ont été actifs (279 adultes, 365 enfants et 5 collectivités). Nous avons également eu le plaisir d'accueillir 135 nouveaux lecteurs (65 adultes et 70 enfants).

Compte de lecteur et catalogue en ligne (WebOpac)

Comme mentionné dans nos précédents rapports, nos lecteurs ont la possibilité de consulter en ligne notre catalogue ainsi que, depuis mai 2011, leur compte en ligne, avec possibilité de faire des prolongations et réservations via Internet. Une brochure explicative avait été préparée à leur intention et diffusée via la Newsletter, le page Internet et directement sur place. L'année passée, le nombre de recherches sur le catalogue en ligne s'est élevé à 2534 (2473 en 2012). 556 lecteurs se sont connectés à leur compte (534 en 2012).

153 prolongations (160 en 2012) et 8 réservations (13 en 2012) ont été faites en ligne.

Animations

Né pour lire

L'animation « Né pour lire » suit son cours. Elle rencontre un joli succès, grâce notamment à sa collaboration, depuis 2012, avec le Café d'accueil. Chaque deuxième mercredi du mois (sauf vacances scolaires), entre 10h et 11h, ce sont entre 4 et 17 enfants qui se réunissent avec leurs parents, grands-parents ou proches, pour un moment de partage autour de livres, de comptines, d'histoires, animé par deux de nos bénévoles.

En février 2013, Zoé Decker, journaliste au Régional, a participé à l'une de ces réunions et a écrit un article qui a constitué une bonne publicité pour notre animation. L'article est paru dans le Régional n°648, du 20 au 27 février 2013.

Fête des vendanges

Cette année encore, la Bibliothèque n'a pas manqué de tenir un stand lors du traditionnel Rallye de la fête des vendanges, qui a eu lieu le 28 septembre 2013. De nombreuses personnes ont pu ainsi découvrir la Bibliothèque. Une vitrine sur le thème de la fête, « Les bandes dessinées », a également été réalisée à cette occasion.

Contes

Comme chaque année, la direction des écoles permet à la Bibliothèque de distribuer des flyers aux élèves des classes concernées, pour annoncer nos animations autour des contes de fin d'année. Cette pratique nous permet de toucher un large public et nos séances de contes rassemblent toujours de nombreux enfants (et adultes !).

Cette année, la Nuit du conte a eu lieu le 8 novembre 13, sur le thème « Histoire de rire ». Entre 30 et 40 enfants, sans compter leurs parents, ont ainsi pu s'amuser en écoutant les histoires de Catherine Abrecht et se retrouver ensuite autour de gâteaux.

Les 11 et 18 décembre, ce sont les conteuses Barbara Sauser et Sabina Fracheboud qui ont raconté des histoires sur le thème de l'hiver. Entre 20 et 30 enfants, accompagnés de leurs proches, sont venus se réchauffer autour des histoires de nos deux conteuses.

Newsletter

En novembre 2011, la Bibliothèque envoyait sa première **Newsletter** à quelques 25 inscrits. Nous en sommes maintenant à notre 14^{ème} Newsletter, et le nombre d'inscrits s'élèvent à 86 (70 en 2012).

Nous sommes très heureux de pouvoir ainsi informer toujours plus de gens des animations et activités de la Bibliothèque ou de les avertir d'un nouvel arrivage de nouveautés. Nous utilisons également ce moyen pour leur rappeler les fermetures de la Bibliothèque.

Accueil des classes et des garderies

La Bibliothèque accueille toujours régulièrement des garderies et des classes enfantines, qui viennent emprunter des livres toutes les deux à trois semaines. Un joli moyen de faire découvrir la lecture !

En 2013, la garderie des Moulins nous a rendu visite toutes les deux semaines environ, et 3 classes enfantines, toutes les 3 semaines.



Point « i » d'information

Le Point I d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par année. Outre les nombreuses brochures et dépliants à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour des trajets avec la CGN, le Lavaux-Express, qui a son propre guichet (plus de 14'000 passagers ont pris le train au départ de Lutry en 2013), ainsi que pour les concerts Bach (toutes les places attribuées au Point I (35 par concert) soit 300 ont été vendues en 2013). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges, mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les vide-greniers ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août, etc.

Plus de 35'000 dépliants divers ont été distribués ainsi que 480 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région. 550 touristes ont été conseillés pour leur séjour dans les différents hébergements à Lutry.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien.

La patinoire foraine de Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement.

BOURSE COMMUNALE

Spécificités 2013

- Elaboration de la partie financière du préavis et du règlement sur la gestion des déchets
- Collaboration dans le cadre du groupe de travail pour la partie financière relative à la fusion du SDIS Lutry/Paudex avec le SDIS Pully/Belmont au 1^{er} janvier 2014
- Formation continue relative à l'introduction du RDU (revenu déterminant unifié) au 1^{er} janvier 2013 pour l'évaluation des dossiers de l'aide individuelle au logement (AIL) en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011.

Tâches quotidiennes

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, de l'Association Police Lavaux (APOL), du SDIS Lutry/Paudex et du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois)
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- Gérance des immeubles et terrains communaux
- Suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques...)
- Gestion des liquidités et des placements
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- Relations avec la Commission des finances
- Préparation et collaboration à la révision des comptes
- Support technique pour l'élaboration des préavis relatifs à la partie financière
- Support technique pour la partie financière et comptable de l'APOL

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:

- Rapport des comptes 2012 de la Commune de Lutry
- Rapport des comptes 2012 de l'APOL
- Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2014-2015
- Préavis relatif à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets sur la Commune de Lutry – mise en place d'une taxe au sac et d'une taxe de base à partir du 1^{er} janvier 2014
- Préavis relatif au budget 2014 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif au budget 2014 de l'APOL
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2013 de la Bourse communale et des Services Industriels
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal

ARCHIVES COMMUNALES

Classement

Le classement des photographies anciennes et des cartes postales étant terminé, il a été procédé, avec l'aide d'un auxiliaire, à leur numérisation (2'200 entrées). De plus, une centaine d'inventaires a été établie.

Pour gagner de la place, la mise en boîte des archives contenues dans des classeurs fédéraux s'est poursuivie.

Les Archives cantonales vaudoises ont édité un nouveau calendrier de conservation des documents que l'archiviste a transmis aux chefs de services lors d'une séance particulière où il a été question également d'un nouveau plan de classement utilisé par toute l'administration.

Les préavis municipaux de 1996 à 2007 ont été reliés, de même que les procès-verbaux et rapports des commissions du Conseil communal de 1993 à 1999.

Entrées d'archives

Le Greffe municipal et le Contrôle des habitants ont déposé cinq mètres linéaires de documents.

Archives privées

Cinq entrées ont été enregistrées cette année : MM Jacques Suter, Henri Rouge et Georges Dessaux ont autorisé la reproduction de photographies, cartes postales et autres documents anciens et MM Jean-François Parisod et Maurice Meylan ont déposé de nombreux documents concernant leur famille.

Les inventaires de tous les fonds privés, aujourd'hui au nombre de 73, ont été réalisés.

Consultations et recherches

Une vingtaine de demandes émanant de particuliers et des services communaux sont parvenues à l'archiviste communal pour des recherches concernant les familles, le cadastre, les bâtiments communaux, les sociétés locales, etc.

Panorama 2 et ICA-AtoM (nouveau logiciel international pour l'archivage)

L'étude, initiée en 2010 par un groupe d'archivistes communaux sous la coordination des Archives cantonales, a répertorié les besoins des communes, tout en recherchant les moyens techniques pour y répondre et a permis de proposer la création d'une nouvelle plateforme internet avec les buts suivants : saisie et mise à jour aisées des inventaires des archives communales, respect des normes archivistiques internationales, possibilité de publication des documents numérisés (photographies ou documents historiques), recherches facilitées pour tous les publics et sécurisation des données d'inventaire.

Au cours de l'année, plusieurs séances ont été nécessaires pour résoudre les différents problèmes liés à l'importation de l'inventaire des archives lutriniennes qui est maintenant accessible sur internet.

OFFICE DU PERSONNEL

Traitements

L'échelle des traitements 2013 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000 = 100)

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL) : contrats d'engagement, démissions, AVS, allocations familiales, caisse de pension, accidents, etc.

Formation

Tous les collaborateurs ont suivi un cours ECA sur la maîtrise des incendies (2 heures)

12 collaborateurs ont suivi différents cours de formation générale (Centre d'éducation permanente de l'Etat de Vaud CEP)

24 collaborateurs ont suivi le cours Avantage de préparation à la retraite

3 collaborateurs des travaux ont suivi des cours de formation technique

4 apprentis de commerce ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale

2 apprentis horticulteurs-paysagistes et 1 agent d'exploitation ont suivi des cours interentreprises.

Prévention-santé

25 collaborateurs ont bénéficié du vaccin antigrippal offert par la Commune.

Mutations

Administration générale et finances

Arrivée 1^{er} janvier **Palma Mathieu**, secrétaire au contrôle des habitants

Travaux

Arrivée 1^{er} novembre **Meienhofer Laurent**, architecte

1^{er} novembre **Giannuzzi David**, ouvrier d'exploitation à la STEP

Départ 30 septembre **Schaer Cédric**, ouvrier d'exploitation à la STEP

31 août **Schaer Jonathan**, apprenti forestier-bûcheron

Services industriels

Arrivée 1^{er} janvier **Leumann Yves**, Chef de service

1^{er} mai **Macherel Josiane**, Secrétaire

Départ 31 janvier **Besson Philippe**, Chef de service

31 mai **Del Rizzo Eléonore**, Secrétaire

Etat du personnel au 31 décembre 2013

Administration générale et finances

Personnel administratif

Galley Denys	secrétaire municipal et chef du personnel
Leiser Yvan	boursier
Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secr. mun. adj.
Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Capt Marie-Christine	première secrétaire (60 %)
Chancerel Ludmilla	secrétaire à la Bourse (60 %)
Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)
Jaton Marlyse	secrétaire à la Bourse (80%)
Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Paschoud Monique	secrétaire au Contrôle des habitants (67 %)
Sansonnens Eric	informaticien
Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse (60%)
Palma Mathieu	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)
Jevean Cynthia	apprentie employée de commerce, 3ème année
Selmoni Alexandre	apprenti employé de commerce, 3ème année

Conciergerie

Ceppi Eric M./Mme	Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges
Terrin René, M./Mme	Collège des Pâles
Mettraux M./Mme	Collège du Grand-Pont
Roulet M./Mme	Complexe scolaire et culturel de Corsy
Rodrigues M./Mme	Collège de La Croix + Belle Ferme

Conciergerie temps partiel (TP)

Rappaz Anne	Temple + bibliothèque + salle de la cure
Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
Buache Maurice	Collège de Savuit
Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Dutoit Nathalie	Conciergerie auxiliaire + responsable de la location du foyer et salle rythmique du CSC de Corsy
Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
Scheibler Jean-Paul	Villa Mégroz
Amiguet Jean-Jacques	Poste de police, salle de la Croix

Autre personnel à temps partiel (TP)

Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Varrin Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

Aménagement du territoire et bâtiments

Personnel administratif et technique

Desaules Eric	chef de service
Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
Lachat Pierre	architecte
Meienhofer Laurent	architecte
Favrod Nicolas	dessinateur
Gouhier Jean-Baptiste	géomaticien
Rittener Christine	secrétaire (80 %)
Bouberguig Karim	apprenti employé de commerce, 3ème année

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

Travaux, domaines forestier et viticole

Pedretti Alfredo	chef de service
Jent Rico	adjoint technique
Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

Travaux - voirie

Bujard François	chef de la voirie
Vuitel Marc	contremaître
Bron Daniel	ouvrier principal
Bron Fernand	ouvrier principal
Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
Frick Pascal	ouvrier qualifié
Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
Julmy Vincent	ouvrier qualifié
Masson Michel	ouvrier qualifié
Privet Pascal	ouvrier qualifié
Scheibler Jean-Paul	ouvrier qualifié
Schneider Christian	ouvrier qualifié
Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Hurni Julien	apprenti agent d'exploitation 1 ^{ère} année
Toscan Arnaud	apprenti forestier-bûcheron 1 ^{ère} année
Rassineux David	apprenti forestier-bûcheron 2 ^{ème} année
Riexinger Matthias	apprenti horticulteur-paysagiste 2 ^{ème} année
Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

Station d'épuration

Zumbrunnen Jean-Jacques	chef d'exploitation
Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
Giannuzzi David	ouvrier qualifié

Forêts - vignes

Roch Sébastien	garde-forestier
Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
Schaer Jonathan	apprenti forestier-bûcheron, 3 ^{ème} année
Rassineux David	apprenti forestier-bûcheron 2 ^{ème} année

Bühlmann Daniel vigneron-tâcheron

Ecoles (cantine scolaire)

Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Dumas Yvette Christine	surveillance et service (TP)
Emery Bridel Sylvie	surveillance et service (TP)
Gay-Svensson Sofia	surveillance et service (TP)
Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)
Arcoria Brigitte	surveillance et service (TP)
Berthet Séverine	surveillance et service (TP)
Duruz Christiane	secrétariat (TP)

Services Industriels

Leumann Yves	chef de service
Warpelin William	responsable d'exploitation
Imesch Arlette	adjointe adm. et technique (90 %)
Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Macherel Josiane	secrétaire
Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Franco Chantal	secrétaire (80%)
Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
Defossé Jacky	installateur sanitaire
Despland Louis	chef d'équipe
Ehrel François	opérateur SIT-SIG
Richard Julien	ouvrier qualifié
Sengstag Pierre-Alain	électricien
Spadanuda Carlo	électricien
Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
Wohlhauser Yves	chef ouvrier
Vogel Anick	apprentie employée de commerce 3ème année

RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	13	5	14	2
Aménagement du territoire	7	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	2	5
Ecoles	-	-	8	0
Services Industriels	19	0	0	1
TOTAL	65	5	24	9

Remarques :

AGF Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et une à 90%.

ATB Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %

TFV Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %

S.I. Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.

Au cours de l'année 2013, des annonces ont été publiées dans la presse :

Poste	Candidatures reçues	Candidats auditionnés
Architecte communal	14	7
Secrétaire de facturation aux services industriels	118	8
Employée cantine scolaire	10	3
Ouvrier à la STEP	14	4
Electricien de réseau SI	9	0
Monteur de réseau d'eau et gaz ou installateur sanitaire	4	0
Employé à la déchèterie	11	1

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PREAMBULE

Au niveau de l'aménagement régional, l'année 2013 a été marquée, dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), par le retour d'examen des projets dits de 2^{ème} génération, très favorablement accueillis par la Confédération.

Dans ce contexte, à l'issue du processus de concertation entrepris par la Municipalité dès 2011, la « Variante de tracé avec itinéraire vélo sur la RC » a été finalement retenue pour le futur bus à haut niveau de service sur la route de Lavaux (projet de 1^{ère} génération).

Parties intégrantes du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), les chantiers n^{os} 1 (transports publics) et 6 (Corsy / La Conversion) se sont poursuivis.

A l'échelon communal, plusieurs projets de planification ont progressé significativement : mise en vigueur de l'addenda au plan partiel d'affectation (PPA) « Port du Vieux-Stand », finalisation du PPA « Les Brûlées », compléments d'études liés aux 3 PPA « La Pachoude », « La Grangette » et « Bois-de-La Chaux », en cours de développement dans les hauts de la Commune de Lutry.

Les activités relevant du domaine de la police des constructions ont été caractérisées par une diminution significative des demandes de permis de construire, avec 106 projets analysés (contre 134 l'année précédente). Le traitement des oppositions et les éventuels recours qui en découlent sollicitent par contre de manière accrue les ressources de notre service.

Enfin, parmi les projets privés d'importance, de par notamment la surface et/ou la sensibilité du périmètre concerné, il convient de mentionner la démolition de 13 bâtiments, suivie de la construction de 5 immeubles d'habitation (Minergie) et de 2 galettes destinées à l'artisanat, d'un parking souterrain de 86 cases et de 44 places de stationnement extérieures (secteur Petite Corniche / route de Lavaux, zone mixte, parcelles n^{os} 1380 et 1382), dont la délivrance du permis de construire est prévue début 2014.

ADMINISTRATION

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de troisième année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Le 1^{er} décembre 2013, un nouvel architecte communal est entré en fonction, en raison du départ à la retraite du titulaire du poste en fin d'année.

Opérations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations concrétisées en 2013 se présente comme suit :

- Achat de la parcelle n° 196, propriété de Mme Martine Boudry, sise à la route du Grand-Pont 26 (cf. PM n° 1189/2013, examiné par le Conseil communal dans sa séance du 29 avril 2013).
- Modification de l'assiette de la servitude n° ID 2000/004042 (passage à char), grevant la parcelle n° 4366, propriété de l'hoirie Lavanchy, en faveur notamment de la parcelle n° 2315, propriété de la Commune de Lutry.

Le tracé actuel de cette servitude, inscrite le 10 juin 1922 et prévoyant le débouché sur le chemin des Hugonnet, n'est plus utilisable en l'état (du fait de l'évolution de la largeur et du poids des véhicules agricoles). Aboutissant désormais sur le chemin de la Branche, cette modification régularise le cheminement effectivement emprunté par l'exploitant.

Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, a tenu **4** séances en 2013 au cours desquelles elle a examiné **184** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS droit des constructions)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2013, **6** fractionnements ont été admis sans inscription de mention LATC, ne créant pas de situation contraire au règlement.

Par contre, afin de régulariser les distances réglementaires aux limites de propriété, il convient de mentionner l'inscription au registre foncier d'**1** mention de restriction de droit public à la propriété (conformément à la nouvelle teneur de l'art. 962 CCS, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012) :

- Mention n° ID 009-2013/001041 grevant les parcelles n^{os} 304 (propriété de M. et Mme Roland et Claire Capel) et 5796 (propriété de Mme Anne DENTAN BOLAY).

Statistiques

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2013 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application cantonale ACTIS (Aménagement et Construction : Transmission, Information et Suivi). Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Enquête trimestrielle sur la création de logements dans les nouvelles constructions.
- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

Système d'information sur le territoire (SIT)

Le nouveau logiciel SIT ArcGIS a été installé fin 2012 afin de pallier les dysfonctionnements du logiciel HB4 devenu obsolète. Le transfert des données entre les 2 systèmes a été achevé fin juin 2013. Toutes les données géographiques sont aujourd'hui opérationnelles sur ArcGIS et le système HB4 a été entièrement abandonné.

A noter que dès le mois d'août 2013, nous avons accueilli un demandeur d'emploi émanant du CGPI (Centre Vaudois de Gestion des Programmes d'Insertion), sous forme d'emploi temporaire subventionné. Ce géomaticien de formation nous a prêté assistance dans la saisie de masse de données liées au réseau d'assainissement, données accumulées depuis plusieurs années, mais non traitées informatiquement. Son travail, encadré par le responsable SIT, s'est déroulé jusqu'à fin 2013.

La structure informatisée du plan général d'affectation (PGA) a été revue et mise à jour, suite à divers problèmes rencontrés lors de la migration effectuée depuis le système HB4.

L'étape suivante consistera à assurer la diffusion des données, via un guichet cartographique, dont la forme est actuellement à l'étude.

En outre, il convient de relever qu'au cours de l'année 2013 une bonne collaboration a été instaurée avec les S.I. de Lutry qui utilisent le même logiciel SIT. Cette base commune permet d'envisager des synergies dans le développement des projets : acquisition des données via GPS, mise en place d'un guichet cartographique, etc.

Harmonisation des registres

La collaboration entamée début 2011 entre le Contrôle des habitants et notre service s'est poursuivie en 2013. Depuis que les exigences légales en matière d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) ont été atteintes à la fin de l'année 2012 (marge d'erreur inférieure à 1%, en accord avec la tolérance fixée par l'Office fédéral de la statistique), des adaptations sont régulièrement effectuées en fonction des nouvelles constructions ou transformations.

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepie-d-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
195	Chemin de la Combe – Route du Grand-Pont 20 (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

N° Parcelle	Situation	Surface m²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
196	Route du Grand-Pont 26	1'394	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
PPE 215	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 298/1000	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
PPE 636	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 662/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
PPE 637	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 40/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Echerins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Echerins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chaux	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chaux	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pépinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'943	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'873	2'100	Zone intermédiaire
4029	Les Brûlées - Chemin du Mâcheret	1'378	1'000	Zone intermédiaire
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'909	700	Forêts + Zone intermédiaire
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Escherins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	150'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Echerins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4380	Route de la croix	1'841	100'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706) (garderie)	Quote-part 406/10'000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121		Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147		Domaine public communal

Parcelle en copropriété avec l'Etat de Vaud (chacun pour 1/2)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE SAVIGNY (152) ET DE MONTPREVEYRES (291) (forêts)

N° Parcelle	Situation	Surface m ²	Estimation fiscale
152/385	Gollies	7'509	1'600
152/461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
152/462	Nialin (chemin)	739	-
152/487	Burquinet	50'131	9'600
152/497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
152/524	Nialin	6'595	1'300
152/809	Grand Jorat	48'400	9'700
152/813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000
291/209	Au Pré d'Embas	1'958	400

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

URBANISME

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Projet d'axes forts de transport publics urbains (AFTPU)

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Au printemps 2013, la Confédération a transmis aux organes du PALM son rapport d'examen provisoire concernant les 41 projets d'agglomération issus de 23 cantons qui lui avaient été soumis courant 2012. Le « Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 2^{ème} génération » a ainsi été évalué parmi les projets les plus efficaces de Suisse (taux de contribution fédéral attribué : 35%).

Après consultation de l'ensemble des partenaires intéressés, le rapport définitif devrait être diffusé au printemps 2014.

Dans ce contexte, à titre de partenaire technique, le chef de projet du SDEL, ainsi que les représentants de notre service, ont contribué à l'organisation des événements suivants :

- « Expo Nord lausannois 2030 », organisée le 25 mai 2013 à l'aéroport de La Blécherette à Lausanne, avec la participation des secteurs Région Morges, Est (SDEL) et Ouest lausannois (SDOL).
- présentation de la stratégie et des projets du PALM au travers de 18 reportages thématiques diffusés à *La Télé* (entre le 18 septembre 2013 et le 29 janvier 2014).

A l'échelon spécifique du SDEL, les travaux liés aux chantiers n°1 « transports publics » (sous le pilotage technique des Transports publics de la région lausannoise) et n° 6 « Corsy / La Conversion » se sont poursuivis :

Chantier 1 : Dans l'attente d'une décision définitive quant au choix d'aménagement d'une future ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Lavaux, les réflexions ont essentiellement porté sur l'amélioration de la desserte en transports publics dans l'axe Nord-Sud du territoire communal. Une première enquête a notamment été réalisée en automne 2013 par l'institut de sondage M.I.S. Trend SA, sur mandat des tl, directement auprès des utilisateurs réguliers de la ligne 68/69. Elle sera prolongée début 2014 par une deuxième enquête tout-ménage menée conjointement par la Commune et les tl, afin de préciser les habitudes et les besoins en déplacements des Lutriens à l'échelle communale.

Chantier 6 : La phase 1 (diagnostic et orientations stratégiques) du volet stratégique de ce chantier a été présentée par les mandataires au comité de pilotage (COPIL) du SDEL le 26 mars 2013. La phase 2 (concepts et lignes directrices) a fait l'objet d'une présentation intermédiaire lors du COPIL du 11 juin 2013. Sa validation devrait intervenir dans le courant de l'année 2014.

S'agissant du projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU), l'avant-projet optimisé de bus à haut niveau de service (BHNS / projet partiel PP7) a été présenté au groupe de concertation le 21 janvier 2013. Ce dernier a fait parvenir le 10 juin 2013 son rapport n° 3 à la Municipalité, ainsi qu'à l'ensemble des Conseillers communaux. Suite à une nouvelle séance tenue le 19 septembre 2013 pour débattre des vœux formulés par ledit groupe, la Municipalité a retenu la « Variante de tracé avec itinéraire vélo sur la RC », qui intègre des pistes cyclables dans le tracé requalifié de la route de

Lavaux RC 780a, un nouveau giratoire au croisement des routes de Lavaux et d'Ouchy (réaménagement du secteur du Grand-Pont), ainsi qu'un carrefour à feux au Voisinand.

Un nouvel appel d'offres public pour les prestations d'ingénierie (projet d'ouvrage) sera vraisemblablement lancé au printemps 2014.

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2013 à 3 séances du Copil Est, ainsi qu'à environ 15 séances à caractère technique.

Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)

Les travaux de la phase 1 (Diagnostic), conduits sous la direction politique de la préfecture et technique du Service cantonal du développement territorial, ont été présentés au Copil du 2 juillet 2013.

Par courrier préfectoral du 17 septembre 2013, la Direction du projet nous a informés de la probable résiliation du mandat du bureau d'urbanisme en charge de l'étude, en raison de prestations insatisfaisantes : diagnostic lacunaire, concept faisant abstraction de la réalité du terrain, maîtrise financière non assurée.

Une nouvelle procédure conforme aux marchés publics devra donc être organisée courant 2014 pour désigner un mandataire plus participatif.

Etude et réalisation des cartes de dangers naturels (CDN-VD, lot 5 Lausanne)

Par courrier du 8 octobre 2013, le chef de projet « Cartes de Dangers Naturels » (Direction Générale de l'Environnement à l'Etat de Vaud) nous a fait parvenir une version provisoire des cartes de dangers naturels pour notre Commune, à l'étude depuis mi-2011.

Après analyse des pièces, notre service a participé à 1 séance technique en présence du chef de projet et des mandataires pour clarifier les points en suspens (secteurs exposés avec enjeux importants).

Un complément d'étude ad hoc devrait nous parvenir au début 2014.

Etude d'urbanisme pour le développement de constructions au chemin de Crêt-Ministre

Par arrêt du 25 avril 2013, le Tribunal fédéral a rejeté le recours interjeté le 18 octobre 2012 par 4 opposants contre l'arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud du 14 septembre 2012.

Les décisions de la Municipalité de Lutry des 2 et 5 février 2009 délivrant les permis de construire pour les bâtiments 7 et 8 (projetés sur la parcelle n° 3941) sont dès lors définitives et exécutoires.

Les bâtiments 1 à 6 (projetés sur la parcelle n° 3877), dont les permis de construire ont en revanche été annulés par arrêt du Tribunal cantonal du 30 décembre 2010, doivent faire l'objet d'une nouvelle procédure d'autorisation de construire.

Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « Les Brûlées »

Le dossier constituant le PPA « Les Brûlées », incluant la désaffectation du domaine public communal DP 204 (chemin du Vallon), un remaniement de biens-fonds et des transferts immobiliers, a fait l'objet du préavis municipal n° 1188-2013, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 4 mars 2013.

Le 19 juillet 2013, les opposants au PPA se sont vus notifier par le Département de l'intérieur sa décision d'approbation préalable du 10 juillet 2013, ainsi que la décision du Conseil communal levant leurs oppositions, avec ouverture des voies de recours.

Un recours regroupant 24 copropriétaires d'une PPE sise au Sud du chemin du Mâcheret a été déposé le 30 août 2013 auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

La procédure est toujours en cours.

Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante

Les 3 projets de PPA (« La Pachoude », « La Grangette » et « Bois-de-La Chaux »), complétés de 3 études thématiques (paysage, environnement et surfaces d'assolement) requises par les services cantonaux à l'issue de la procédure d'examen préalable du 25 novembre 2011, ont été transmis au Service cantonal du développement territorial (SDT) le 28 février 2013 pour nouvelle détermination.

Par courrier du 5 novembre 2013, le SDT nous a transmis un rapport d'examen préalable complémentaire. Tout en saluant la qualité des expertises liées au paysage et aux milieux naturels, le SDT et le Service de l'agriculture ont toutefois formellement demandé que le dossier soit complété par la production d'une étude stratégique portant sur les surfaces d'assolement à l'échelle communale. Des précisions / corrections sont également requises en matière de logement, de stationnement et de périmètres.

Une fois complétés et modifiés selon ce qui précède, les dossiers pourront être livrés au SDT pour un dernier examen, vraisemblablement durant le premier semestre 2014.

Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur « Burquenet »

Ce projet de PPA, fortement dépendant du type d'aménagement choisi le long de la route de Lavaux RC 780a pour le passage du futur bus à haut niveau de service (BHNS / projet partiel PP7), a été provisoirement mis en stand-by durant l'année 2013.

L'avant-projet PP7 étant désormais stabilisé, les études pourront reprendre en 2014.

Addenda au plan partiel d'affectation (PPA) « Port du Vieux-Stand » du 6 septembre 1995

Cet addenda, qui a fait l'objet du PM n° 1187/2012 examiné par le Conseil communal dans sa séance du 8 décembre 2012, est entré en vigueur le 5 mars 2013.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 106 projets** ont été examinés et analysés entre le 1^{er} décembre 2012 et le 30 novembre 2013.
- 50 projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 18 d'entre eux ont suscité 71 remarques ou oppositions (dont 1 munie de 29 signatures). 4 oppositions ont été retirées.
- 6 recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. 5 sont toujours pendants. 1 projet a été abandonné en cours de procédure.
- 44 projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 12 projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 8 projets** ont été refusés ou abandonnés.
- 12 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2013 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département de l'intérieur.

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions / projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès du Service du développement territorial pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux

Conformément au nouvel art. 5a (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2012) de la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission, au sein de laquelle siège un membre de la Municipalité, s'est réunie à **9** reprises au cours de l'année 2013, durant lesquelles elle a examiné **15** projets de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry.

Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **4** séances en 2013 au cours desquelles elle a examiné **7** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **4** séances en 2013. Elle a analysé **6** projets dans le cadre des dispositions de l'art. 57 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire (5 concernant des bâtiments à toiture plate et 1 relatif au caractère contigu des immeubles).

Commission de salubrité

La Commission de salubrité s'est réunie à **2** reprises pour procéder au constat de taches de moisissures (provenant d'un taux d'humidité supérieur à la normale sur les murs intérieurs d'un appartement) et de présence de centaines de pigeons dans les combles d'un immeuble de la Grand-rue à Lutry.

Tableau des permis de construire délivrés en 2013

Objets	Nombre de logements nouveaux ou modifiés
2 permis pour 2 villas individuelles	2
2 permis pour 2 villas jumelles	4
7 permis pour 10 bâtiments résidentiels	59
41 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	17
7 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne	
9 autorisations pour travaux de réfection divers	
11 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz et de capteurs solaires	
1 permis pour couvert à voitures	
2 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
12 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
5 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
1 permis pour antennes de téléphonie mobile	
1 permis pour pavillon scolaire provisoire comportant 8 classes	
3 permis radio ferroviaire CFF et automatisation	
1 permis pour une surface commerciale « showroom »	
105 permis au total	82 logements

Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2013

Objets	Logements concernés
9 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	23 logements
23 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	22 logements
17 permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers	
49 permis au total	45 logements

Tableau comparatif des six dernières années

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Permis de construire délivrés	130	140	117	132	131	105
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	73	78	57	118	101	82
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	35	72	51	47	47	49
Nombre de logements concernés	97	66	116	52	53	45

Abris de protection civile

En 2013, le service ATB a examiné 2 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile.

Tableau comparatif des six dernières années

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dossiers examinés et approuvés	4	3	0	2	2	2
Nombre de places protégées	91	84	0	53	45	192

Dispenses de construction d'abris de protection civile

15 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service et l'Office cantonal de la protection civile.

14 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **CHF 124'800.--** au total.

Le 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a confirmé, au 1^{er} janvier 2012, l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile révisée, ainsi que son ordonnance d'application.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée pour tous les permis de construire délivrés dès le 1^{er} janvier 2012 est faite dorénavant directement par le Service de la Sécurité civile et militaire de l'Etat sur la base du permis de construire.

Le suivi de la délivrance du permis de construire s'effectue via la CAMAC (art. 75 RLATC).

Piscines privées

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

7 piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **253** unités.

Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures

Conformément aux instructions et à la directive cantonale relative à l'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), notre service a rappelé à une soixantaine de propriétaires qu'ils avaient l'obligation de faire procéder à l'assainissement ou à la mise hors service de leur installation dans un délai échéant le 31 décembre 2014, s'agissant de citernes enterrées à simple paroi.

Prévention des accidents sur les chantiers

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

BATIMENTS COMMUNAUX

PREAMBULE

L'année 2013 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance ayant concerné les bâtiments communaux suivants :

- création d'une cellule supplémentaire au sous-sol du bâtiment de l'APOL route de Lavaux 216, suite à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) ;
- réfection complète du local du club de plongée « Les Foulques », situé dans le bâtiment du Sauvetage à l'ancien port de Lutry, comprenant notamment la création d'un agencement de cuisine ;
- installation d'un store de protection sur la terrasse Sud du restaurant de la Lagune ;
- réfection des vestiaires et douches hommes et femmes de la salle de gymnastique du Centre Scolaire et Culturel de Corsy.

Au niveau des projets, les études de faisabilité pour l'implantation d'un nouveau collège dans le secteur Grand-Pont / La Combe, l'installation de pavillons provisoires sur le site du collège de La Croix conjuguée avec l'aménagement de locaux scolaires dans la partie rurale de La Belle-Ferme, ainsi que la rénovation du groupe scolaire des Pâles, ont été poursuivies en 2013.

TRAVAUX EFFECTUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus au budget et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2013, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

Temple de Lutry

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, sonnerie des cloches, horloge, accordage de l'orgue et sonorisation.
- Mise en place de cylindres électroniques sur cinq portes pour compléter la mise en passe existante.

Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de l'humidificateur de l'orgue.
- Confection d'une armoire de rangement dans la sacristie.
- Campagne de mesures du relevé des fissures au mois d'août 2013 par le bureau d'ingénieurs.

Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

Château de Lutry

- Entretien courant des toitures.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réfection de la peinture des murs, plafonds et boiseries de la réception de la direction des travaux au 2^{ème} étage.
- Réfection de la peinture des murs et boiseries du bureau technique au 2^{ème} étage, y compris mise en place de stores à chaînettes en tissu devant les fenêtres.
- Remplacement du bureau du chef de service ATB.
- Rénovation complète de la réception du Greffe y compris remplacement du mobilier.
- Remplacement du mobilier de l'attente de la réception de la direction des travaux.

Château des Rôleurs

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise en place d'un éclairage au-dessus de la réception de la bourse communale.
- Remplacement du vase d'expansion à la chaufferie.

Bâtiment rue du Château 1 – Bibliothèque communale

- Entretien courant.
- Réfection du parquet comprenant le ponçage et l'imprégnation deux couches.

Bâtiment rue du Château 2 & jardin d'enfants

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

Bâtiments de la place des Halles 1 et 3

- Entretien courant des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, interphones, lave-linge, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Travaux d'adaptation d'un appartement de deux pièces situé au 1^{er} étage de la Place des Halles 3 pour une personne à mobilité réduite, financés par l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud et par la Plateforme Santé Haut-Léman, comprenant :
 - mise en place d'un monte-escalier allant du rez-de-chaussée au 1^{er} étage
 - modification de la salle de bains avec douche et accessoires adaptés
 - modification des ouvertures des vides de passage de diverses portes
 - diverses adaptations.

Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26

- Entretien courant de l'horloge de la Tour de l'Horloge, ainsi que des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, gâches électriques et de l'ascenseur.
- Installation d'une main courante au droit des marches d'escalier à l'intérieur de la pharmacie.

Bâtiment de « La Poudrière »

- Entretien courant.

Bâtiment rue Verdaine 6 « LUSTRIACUM » (anciennement YRTUL)

- Entretien courant y compris contrôle OIBT des installations électriques.

Villa Mégroz - Café-théâtre « L'Esprit Frappeur »

- Entretien courant du chauffage et des installations électriques, y compris de la ventilation.
- Remplacement du portail d'entrée côté Ouest.
- Réfection de la fresque sous le porche d'entrée de la villa côté Est.
- Mise en place d'un éclairage à l'intérieur de la vitrine à l'extérieur du café-théâtre.

Bâtiment rue du Voisinand 2 – Bureaux des S.I.

- Entretien courant.
- Remplacement du revêtement de sol en moquette par du parquet dans le bureau du chef de service et la salle de conférence du 2^{ème} étage.
- Réfection de la peinture des murs et plafond du bureau du chef de service.

Bâtiment des Champs 2 et atelier «Les Ouistitis » *(depuis le 25 août 2006, anciennement « La Marelle »)*

- Entretien périodique du bâtiment, comprenant notamment les installations suivantes :
 - deux ascenseurs
 - portes des garages du service du feu et des services industriels
 - porte automatique du parking
 - éclairage de secours
 - ventilation des locaux du service du feu et des services industriels
 - vidange du séparateur à hydrocarbures et curage des collecteurs
 - chaudière et brûleurs à gaz, y compris remplacement de vannes diverses
 - éclairage de secours
 - entretien de l'adoucisseur d'eau
 - détection incendie et gaz
 - remplacement de la boucle magnétique de commande de la porte automatique du parking
 - remplacement de la clôture de l'aire extérieure de la garderie.

Bâtiment « Le Rond-Point » route de Lavaux 62

- Entretien courant des installations sanitaires, du chauffage et réparation d'écoulements divers.
- Réfection d'une conduite d'eau usée et création d'un regard extérieur suite à de fréquents problèmes d'engorgements de la conduite.

Bâtiment de la voirie

- Entretien courant du bâtiment.

Bâtiment de La Balance à Savuit

- Entretien courant du chauffage.
- Entretien de la toiture et de la ferblanterie, remplacement de tuiles.

Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Révision des deux citernes à mazout de 2'000 litres en plastique.

Hôtel restaurant Le Rivage

- Entretien périodique des installations suivantes :
 - détection incendie
 - exutoire de fumée
 - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
 - porte automatique du sas d'entrée
 - installations électriques et sanitaires
 - ascenseurs (à la charge de la Société d'exploitation)
 - étanchéité de la toiture plate sur la cuisine
 - installation de climatisation (à la charge de la Société d'exploitation)
 - éclairage de secours.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
- Remplacement de conduites d'eau usée en fonte au sous-sol.
- Remplacement de l'adoucisseur d'eau.
- Réfection de la peinture de dix chambres.

Hôtel restaurant Le Rivage – local commercial Forum Distribution

- Entretien courant.

Hôtel restaurant Le Rivage - centrale de chauffe à distance

- Entretien courant de la centrale de chauffage à distance.

Remarque : Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

Restaurant « La Lagune » et restaurant japonais « Ko-AN »

- Entretien courant des installations sanitaires, chauffage et électriques.
- Mise en place d'un store de protection solaire étanche à la pluie et résistant aux vents jusqu'à 75km/h sur la terrasse Sud.
- Réfection de la partie inférieure des murs de façades du rez-de-chaussée.
- Réfection de la peinture des volets.
- Réfection du plafond de la salle de bains de l'appartement.

Ferme Ouest d'Escherins

- Entretien courant.

Bâtiment « Belle Ferme » à La Croix-sur-Lutry

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des appartements.

Villa chemin des Marionnettes 74

- Entretien courant.
- Réfection de la peinture de la cage d'escalier et du couloir du sous-sol.
- Remplacement des boîtes aux lettres.
- Mise en place d'une porte EI30 entre l'appartement et le garage.
- Réfection de l'appartement du 1^{er} étage comprenant la révision des meubles de cuisine, peinture des murs et plafonds, remplacement de moquette dans hall et chambre, révision des installations électriques, remplacement de la porte palière.
- Remplacement du porche d'entrée.
- Remplacement des cylindres sur les portes d'entrée de l'immeuble et des appartements.

Remarque : Sur décision de la Municipalité du 29 août 2011, l'entretien des aménagements extérieurs d'une grande partie de la parcelle (partie en pente) est effectué par le service de voirie, y compris l'élagage des arbres.

Bâtiment du carrefour de La Croix

- Entretien de la toiture, remplacement de tuiles, entretien de la ferblanterie.

Bâtiment de service et garderie d'enfants « Clair de lune », route des Monts-de-Lavaux 295 à La Croix-sur-Lutry

- Entretien annuel des portes à sections des locaux de la voirie.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réfection de la peinture des murs et plafonds des deux appartements.

Grande salle de La Croix « Espérance Escherins »

- Entretien courant, y compris des installations sanitaires et électriques.

Ferme de Chanoz Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)

- Entretien courant.

Stand de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires (douches/chauffe-eau) et électriques.
- Entretien courant des cibles, de la ciblerie et de la butte de tirs.

Dépôt du Grand-Pont (bâtiment « Verly »)

- Entretien courant.

Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des éléments de serrurerie, portes, fenêtres et serrures.
- Rénovation du local de plongée « Les Foulques », comprenant :
 - remplacement de l'agencement de cuisine

- mise en place de carrelage au sol et partiellement sur les murs
- réfection de la peinture des murs et plafond
- modification et complément des installations électriques y compris la lustrerie
- création d'un banc d'angle.

Bâtiment rue des Terreaux – anciens abattoirs

- Entretien courant.

Bâtiment route de Lavaux 216 – poste de police APOL et appartements

- Entretien périodique des installations suivantes :
 - exutoire de fumée
 - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
 - chaudière à gaz
 - porte automatique du sas d'entrée
 - installations électriques et sanitaires
 - étanchéité des toitures plates
 - ramonage
 - ventilation.
- Création d'une cellule supplémentaire au sous-sol suite à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).
- Remplacement du vase d'expansion du chauffage.
- Réfection partielle du faux plafond au rez-de-chaussée suite à un dégât d'eau.

Buvette et vestiaires de la plage

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Curage des canalisations.
- Réfection de la peinture des portes métalliques des vestiaires hommes et dames.

Groupe scolaire du Grand-Pont

Collège, y compris classes enfantines

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant des stores.

- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes.
- Entretien annuel des bornes de fermeture de l'accès véhicules à la cour du collège.
- Entretien annuel de la toiture plate de la buvette du FC Lutry et des toitures en tuiles, ainsi que de la ferblanterie.
- Entretien annuel des caméras de surveillance.
- Curage des canalisations extérieures.
- Réfection des vestiaires des classes enfantines comprenant le remplacement du mobilier et la peinture des murs.
- Mise en place de protections dans les caissons de stores pour empêcher la nidification des oiseaux.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Contrôle périodique des installations de scène, câbles, treuils, éclairages.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation, de détection incendie et d'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture et de la ferblanterie.
- Remplacement de la machine à café filtre par une machine à café expresso automatique.
- Réfection du local d'engins suite à des infiltrations d'eau.

Espaces extérieurs

- Entretien des extérieurs en principe par le service de voirie.

Buvette du FC Lutry

- Entretien courant.
- Mise en place d'un éclairage dans le local de rangement entre le pavillon provisoire et le pavillon « enfantine ».

Groupe scolaire des Pâles

Collège

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris les caméras de surveillance.
- Curage des drainages.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation et d'éclairage de secours.
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate.
- Suite au constat d'une fuite sur le dernier tronçon de la conduite de chauffage à distance qui n'avait pas été remplacée en 2011, réparation par tubage de l'ancienne conduite à l'aide d'un tuyau inox.

PC-PSS

- Contrôle périodique des installations d'éclairage de secours.
- Contrôle OIBT des installations électriques y compris corrections des défauts constatés et entretien courant de l'ouvrage.

Collège de Savuit

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la clôture du préau de récréation.
- Remplacement des boîtes aux lettres.
- Réfection de la peinture des volets.

Collège d'Escherins

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Remplacement de l'agencement de cuisine de l'appartement y compris carrelage et peinture.

- Mise en place d'un éclairage entre le collège et la petite classe indépendante.

Centre Scolaire et Culturel de Corsy

Collège

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, ascenseur, stores et de chauffage.
- Entretien courant de l'éclairage de secours et remplacement de batteries.
- Entretien courant des serrureries.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Réfection de la peinture des murs du passage souterrain.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, monte-charge et passe-plats, éclairage de secours, chauffage, ventilation, détection incendie, alarmes diverses, vidange des séparateurs d'essence et de graisses, chaudière à bois, curage des canalisations.
- Installation du WiFi dans la salle pour le volleyball.
- Réfection de la peinture des halls d'entrée, y compris dans le parking.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Remise à niveau du revêtement de sol en pierre naturelle du parvis.
- Mise en place de carrelage au sol des vestiaires hommes et femmes en lieu et place du linoléum existant.
- Détartrage mécanique des cuves de production d'eau chaude Isolux de 1'500 litres et 1'000 litres.
- Remplacement de deux pompes de circulation d'eau chaude sanitaire.
- Réparation de la vis d'alimentation en bois de la chaudière.
- Remplacement d'une vanne et d'un servomoteur du groupe primaire bois.

Chapelle

- Entretien courant.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

Collège et locaux scolaires annexes dans La Belle-Ferme

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, éclairage de secours, chauffage, chaudière à bois, sonorisation, exutoire de fumée.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Réfection de l'avant-toit et de l'étanchéité entre l'entrée du collège et l'aula suite à des infiltrations d'eau.
- Remplacement de la signalisation – numérotation – des classes.
- Remplacement de deux verres cassés de l'abribus.

Salle de gymnastique

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, de ventilation et de chauffage.

Place de sport extérieure

- Entretien courant des aménagements extérieurs.

Classes de Corsy, route de Belmont (dans complexe Züblin)

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

Remarque : Les locaux situés dans le complexe Züblin ne sont plus utilisés en tant que classes scolaires, mais sont occupés par les samaritains (deux salles) et une salle est inoccupée.

UAPE : Pavillon des Marionnettes

- Entretien courant du bâtiment et des installations techniques, chauffage, sanitaires, transmission d'alarme détection incendie.
- Rehaussement de la clôture du préau pour éviter les envois de ballons chez les voisins.

Garderie Les Moulins

- Entretien courant des locaux.
- Mise en place d'un grand parasol (récupéré à l'EMS le Marronnier) sur la place de jeux.

Edicules publics

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.

* * *

Pour clore ce chapitre consacré aux travaux effectués dans les bâtiments communaux, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant les bâtiments concernés.



Château – Réception Direction des travaux



Château – Bureau technique



Villa Mégroz – Portail Ouest



Villa Mégroz – Fresque entrée



La Lagune – Store sur la terrasse



La Lagune – Store sur la terrasse



La Lagune – Réfection peinture des volets



Local de plongée “Les Foulques”



APOL – Nouvelle cellule - WC



APOL – Nouvelle cellule

ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX

En 2013, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2014 et des budgets futurs :

Groupe scolaire des Pâles

La procédure de sélection d'un groupement pluridisciplinaire chargé d'établir un avant-projet de rénovation (mandats d'études parallèles selon règlement SIA 143) a été lancée le 19 juin 2013, par envoi des dossiers à 4 bureaux d'architectes présélectionnés par la Municipalité.

Les 4 avant-projets ont été réceptionnés le 2 septembre 2013.

A l'issue de sa réunion tenue le 2 octobre 2013, le collège d'experts a unanimement recommandé à la Municipalité de confier au groupement PONT 12 SA et partenaires la poursuite des études.

La décision d'attribution du mandat a été notifiée aux candidats en date du 28 octobre 2013.

La demande d'un crédit d'études fera l'objet d'un préavis municipal ad hoc, examiné par le Conseil communal au début 2014.

Groupe scolaire du Grand-Pont

A la suite du premier rapport d'« Etude de faisabilité pour l'agrandissement du collège du Grand-Pont » produit par le mandataire en décembre 2012, la Municipalité a décidé de le compléter, d'une part, en affinant les contraintes de planification qui conditionnent l'aménagement du secteur et, d'autre part, en étudiant de nouvelles variantes.

Le rapport livré par le mandataire à mi-juillet 2013 a été transmis à la Section Monuments et sites, ainsi qu'à la Section Management de projet, du Service cantonal des immeubles, Patrimoine et Logistique, pour accord préliminaire.

Après examen, la Section Monuments et sites a toutefois estimé en séance du 4 septembre 2013 que l'étude ne prenait pas suffisamment en compte les données de l'ISOS. En conséquence, elle a demandé qu'un plan des capacités constructives du site soit redéfini à partir des valeurs paysagères existantes.

Les résultats du complément d'études requis sont attendus au début de l'année 2014.

Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

La construction d'un pavillon scolaire provisoire abritant 8 classes sur 2 niveaux, implanté au Sud-Est du collège, a été soumise à enquête publique du 1^{er} au 30 juin 2013.

La procédure ouverte d'appel d'offres, organisée conformément à la loi sur les marchés publics (LMP-VD) et à son règlement d'application (RLMP-VD) s'est déroulée de juillet à septembre 2013.

L'aménagement de 2 classes, d'un réfectoire et d'une salle de réunion dans la partie rurale de la « Belle Ferme » a quant à lui été mis à l'enquête publique du 17 août au 15 septembre 2013.

La description des projets, le devis, ainsi que le programme des travaux ont fait l'objet du préavis municipal n° 1196-2013, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2013.

Optimisation énergétique des bâtiments communaux)

La Municipalité a adhéré, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energo.

En nous appuyant sur la banque de données energostat, nous avons ainsi pu suivre tout au long de l'année 2013 les consommations de nos bâtiments (chauffage, électricité, eau), afin d'optimiser au maximum les installations existantes.

S'agissant du collège des Pâles, les deux classes qui ont participé au projet Enerschool proposé par la Fondation Juvene (fondation pour l'action des jeunes en faveur de l'environnement au travers des nouvelles technologies de l'information), mis en œuvre par la Municipalité en avril 2011, sont arrivées au terme de leur projet. L'excellent travail fourni par les élèves durant ces trois ans sur les thèmes du chauffage, de l'électricité et de l'eau peut être consulté dans le journal de bord accessible à l'adresse Internet <http://pales.webenergie.ch>.

Archivage des plans d'architecte

Les travaux de numérisation des anciens plans de nos bâtiments communaux (sur supports papier et calque) entrepris dès 2011, mis en attente en 2012, ont repris en 2013. Le travail effectué a permis de scanner environ 50% des documents.

Les opérations de numérisation vont se poursuivre en 2014, afin que la totalité de nos archives soit à terme sauvegardée dans des conditions optimales.

BATIMENTS COMMUNAUX

Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volume, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m ³	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	11'531'163.-
262	Château de Lutry	15256	12'088'544.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	695'003.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	666'553.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	6'978'031.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	4'873'190.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	2'165'208.-
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	299'001.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	397'499.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'746'051.-
1454a+b	* Habitation + bâtiment industriel route du Grand-Pont 26	2918	1'553'077.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'329'231.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	8'029'252.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	intégrée à la Résidence Les Moulins
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'257'397.-
1454-1274	* Bâtiment Rte du Grand-Pont 26	3428	1'634'490.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'307'426.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	735'503.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'187'897.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'317'179.-
27	* Restaurant « La Lagune »	3296	3'399'557.-
974	Ferme d'Escherins	1720	360'049.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'413'673.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	183'156.-
911	Grande Salle, La Croix s/Lutry	869	586'779.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'465'200.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	64'444.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	759'990.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	343'636.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'247'550.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	137'490.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	58'333.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	101'835.-

1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'047'273.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)	1430	1'098'213.-
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	281'337.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	2'931'929.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	62'666.-
1585	* Buvette de la plage	171	142'500.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	228'334.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'338'479.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'614'071.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	74'499.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	74'499.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	62'499.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	33'334.-
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	3'023'201.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	122'400.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	1'418'350.-
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	70'167.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	85'000.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	759'164.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	191'788.-
1184	Capite de vigne En Mourat	10	3'334.-
3430	Couvert chemin de la Farganne	30	22'301.-

Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'234'506.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'756'658.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	311'113.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	6'077'395.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'455.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'320'946.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'280'891.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'310'646.-
595	Collège de Savuit	1068	1'332'442.-
978	Collège d'Escherins	1583	866'867.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'469'641.-
2757	Centre scolaire et culturel de Corsy	13001	8'166'896.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	14'086'208.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et aribus)	16497	11'074'669.-
2467-2469	Classes de Corsy, route de Belmont (<i>servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry</i>)		groupées avec complexe Züblin

Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	9'152'093.-
2586	* Savuit	9732	3'854'400.-

* Bâtiments avec revenu locatif

Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	47'833.-
1702	Place du Voisinand	95	52'778.-
461	Le Châtelard	51	45'333.-
594	Collège de Savuit	75	45'000.-
569	Place de Savuit	108	124'668.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	45'833.-
721	Corsy-Dessous	72	44'800.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	74'168.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

Édicules publics (WC publics)

Parc de Tailleped – La Toffeyre
Grande salle du Grand-Pont
Débarcadère
Grand-Rue
Château (cour intérieure)
Station de relèvement du quai Vaudaire
Plage de Curtinaux
Savuit
Bossières
Cimetière de Flon-de-Vaux
La Croix (grande salle)
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)
Abri TL (terminus de Plantaz)

DOMAINE VITICOLE

Organisation

Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m². En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieux de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Vin blanc					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	3'823	17'439	16'043
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'910		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon-de-Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	9'020	8'299
Total			26'459	26'459	24'342
Vin rouge					
Situation	Appellation	Cépage	Surface m²	Surface par appellation m²	Droit de production litres
Les Plantes	Villette	Gamay	200	200	144
La Grillyre	Lutry	Garanoir	950	950	674
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2'657		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	682	9'183	6'612
Total			10'333	10'333	7'440

M. Daniel Buhlmann, vigneron-tâcheron, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m², jusqu'au stade de la récolte.

Entretien – reconstitution

Au printemps 2013, le vigneron-tâcheron a procédé à la reconstitution de la parcelle de Chamaley. Ce sont 1'300 m² de chasselas, appellation Villette, qui ont été replantés dans le sens de la pente pour faciliter le travail mécanique (chenillette).

Récolte 2013

En raison des fortes pluies du printemps 2013, la floraison s'est très peu développée ne permettant pas aux grappes de s'accroître (grappes et grains très petits).

Les vendanges ont débuté le 14 octobre par la récolte du pinot noir puis par intermittence en raison des mauvaises conditions météorologiques rendant difficile le travail des vendangeurs.



Malgré cette année pluvieuse, nous pouvons assurer un millésime 2013 de très bonne qualité. Pour ce qui concerne la quantité, notre récolte a été réduite de moitié pour le chasselas et de moins 30 % pour le pinot noir.

La récolte a donné les quantités suivantes :

- ✦ Chasselas : 12'000 litres de moût sondant en moyenne 72° Oeschlé.
- ✦ Pinot noir : 4'000 litres de moût sondant en moyenne 89° Oeschlé.
- ✦ Garanoir : 828 litres de moût sondant en moyenne 87° Oeschlé

La récolte 2012 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

- ✦ 5'510 litres de pinot noir vendus en bouteilles
- ✦ 6'610 litres de chasselas vendus en bouteilles
- ✦ 7'750 litres de chasselas vendus vrac

Dès la mise en bouteille du rouge millésime 2012, nous avons décidé d'offrir à notre clientèle la possibilité d'acheter notre vin également en bouteille de 5 dl au prix de CHF 9.50.

Caves ouvertes

Les samedi 18 et dimanche 19 mai 2013, M. Buhlmann a présenté le domaine communal et fait découvrir nos vins lors des caves ouvertes vaudoises. Une raclette était également proposée aux nombreux visiteurs de cette manifestation qui a remporté un grand succès.

Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont également été ouvertes au public le samedi 16 novembre permettant de déguster le vin nouveau.

La Commune de Sigriswil a proposé à ses habitants de faire le déplacement jusqu'au Châtelard en car, leur donnant ainsi la possibilité de découvrir le domaine viticole communal et la région. Cette journée a rencontré un franc succès et s'est déroulée dans la bonne humeur.



Commission viticole

Durant l'année 2013, la Commission viticole s'est réunie une fois pour examiner la demande suivante :

Propriétaires	Situation	Travaux
Charles Wannaz	Ch. de Mourat	Réfection d'un mur de soutènement

Une subvention correspondant au 100 % du coût des matériaux utilisés a été accordée par la Commission pour cette demande.

FORETS

Exploitation forestière

Durant l'exercice forestier 2012-2013, il a été procédé aux martelages suivants :

Martelage 2013 Lutry								
Division	Lieux dits endroit	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
			Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
toute	Bise 28.10.2012	Arbres renversés		999			0	999
1 à 7	Grand-Jorat	Bostrichées		127			0	127
106	Grand-Jorat	Réalisation	58	163			58	163
101	Grand-Jorat	Mise en lumière	107	355	38	116	145	472
107	Grand-Jorat	Réalisation	32	87	22	48	54	134
110	Crêt des Côtes La Lionne	Réalisation	1	2	21	80	22	82
110	Crêt des côtes (Carrefour)	Réalisation			92	259	92	259
15	Rte. de Savigny	Réalisation			5	8	5	8
13	Gantène	Arbres cassés	2	10	5	8	7	18
	Châtelard DP 342	Réalisation				12	0	12
Total 2013			200	1743	183	531	383	2274

Les coupes ont produit les assortiments suivants (volume bois rond) :

Résineux

✚ Bois de service	2'246.29 m ³
✚ Déchetage	280.70 m ³
✚ Industrie	16.00 m ³
✚ Total	2542.99 m³

Feuillus

✚ Bois de service propre emploi	0.74 m ³
✚ Bois de feu long	13.38 m ³
✚ Déchetage	195.10 m ³
✚ Total	209.22 m³

Total exploitations 2013 **2752.21 m³**

Chablis

Le coup de bise du 28 octobre 2012 a renversé 1000 m³ de bois (650 estimés en 2012) dont une partie a été exploitée jusqu'à l'arrivée de la neige. Après l'apparition de cette dernière et jusqu'à sa fonte, nous avons repris les exploitations normales, les arbres renversés étant très difficilement exploitables sous la neige.

De plus, en août, nous avons eu une attaque de bostryche dans le Grand-Jorat, nous obligeant à abattre 127 m³ d'épicéa. Malgré la virulence de l'attaque, et grâce à l'intervention rapide du service forestier communal, les dégâts sont restés dans la norme.

La coupe réalisée dans les Bois du Nialin, reportée à cause de ces chablis, est toujours en cours d'exploitation ceci en raison de la piste de débardage (sortie des bois) qui est difficilement praticable par condition de pluie.

Nous avons d'ailleurs procédé aux curages de l'aqueduc, du drainage et du fossé voisin pour garantir un emploi optimum des engins de débardages.

Coupe de formation

Cette année, la coupe de réalisation des Condamnés, en limite avec la Compostière de la Coulette, a été abattue, façonnée et débitée à notre entière satisfaction par les apprentis forestiers du Centre de formation des forestiers bûcherons.

Suite à l'important volume de chablis, aucune coupe n'a pu leur être attribuée afin d'employer pleinement nos bûcherons.

Coupes mécanisées

Pour le soin de notre patrimoine forestier, il est particulièrement important de choisir la meilleure entreprise sur le marché pour les coupes mécanisées (machines et qualité des machinistes à disposition).

L'annualisation des coupes mécanisées est en voie de finalisation. L'appel d'offres pour un contrat de 5 ans sera lancé en 2014.

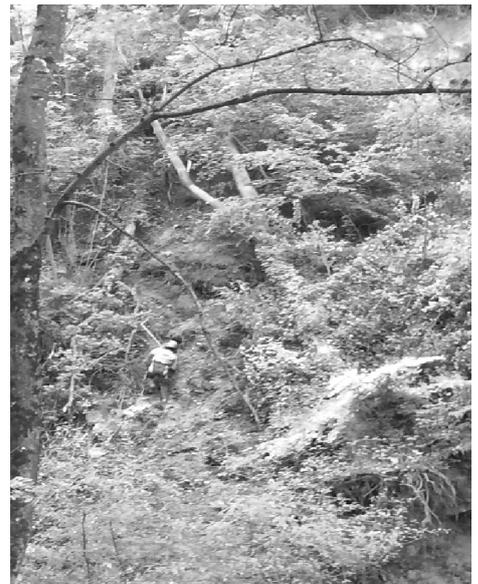
Glissement Lutrive

Suite aux fortes intempéries intervenues en automne 2012, un glissement de terrain sur une parcelle privée est survenu début mai en rive gauche de la Lutrive. Celui-ci, situé au droit du cimetière et en amont de la passerelle du sentier de Savuit, a menacé le sentier.

Il a nécessité l'intervention rapide d'une entreprise forestière privée pour l'évacuation d'une quinzaine de m³ de bois dans des conditions extrêmes.

Par la suite, une pelle-araignée a été engagée pour décharger et reprofiler le terrain en vue de sa stabilisation.

Dans le but de fixer le terrain, des travaux de stabilisation végétale ont été effectués par un ensemencement et par la plantation de 1'000 boutures de saules de 60 cm de long.



A ce jour, le glissement reste actif et nous étudions les différentes solutions pour sa stabilisation.

Soins cultureux

Rajeunissements naturels et plantations

Cette année, nous avons procédé au reboisement de 4'895 m² d'une jeune futaie d'épicéa renversée par la bise aux Bois des Condamnés. Les épicéas ont été remplacés par 350 chênes, moins sensibles au vent.

Le reboisement des 1'440 m² de la coupe de formation des Condamnés a nécessité la plantation de 100 érables sycomores, mieux adaptés à l'exposition que les chênes cités plus haut, malgré la proximité des 2 sites.

Comme d'habitude, nous avons engagé une pelle-araignée équipée spécialement pour le nettoyage de ces surfaces.

En vue de favoriser un rajeunissement naturel de qualité ainsi qu'une lisière riche en espèces favorisant la biodiversité, nous avons procédé au nettoyage mécanisé de 13'091 m² de la coupe de mise en lumière au Crêt des Côtes. Après un travail de sélection et d'éclaircie de nos bûcherons, la lisière semble très prometteuse.

Nous avons aussi replanté 50 sapins de Nordman sous la ligne de tir de Chanoz pour notre production de sapins de Noël

Soins aux plantations

Au printemps, à titre préventif contre l'attaque du chevreuil (abrouissement et frayures), nous avons procédé à la protection des 2350 feuillus plantés fin 2012, par l'application, tige par tige, d'un produit répulsif et incommode pour le gibier.

L'équipe communale a fauché 49'800 m² de plantations en 2013. Les chênes du Bois de la Chauz ont été fauchés deux fois, cette année encore.

Dépressage fourré

L'équipe a procédé au dépressage de 4.8 ha de fourrés issus des plantations post Lothar au Bois de la Ville et dans la forêt des Dailles.

De plus, l'entreprise Denis Mathys a effectué 5'074 m² ha de soins cultureux en forêts protectrices communales dans le vallon de la Lutrive.

En vue de la sécurisation du Bourg de Lutry, des conventions d'entretien des forêts privées du vallon de la Lutrive en échange des subventions cantonales pour les forêts de protection (100 % des frais effectifs) sont en cours de signature. 7'179 m² ont d'ores et déjà été traités par l'entreprise Denis Mathys.

Eclaircie perchis

En 2013, 4'700 m² de perchis (hauteur environ 15 m) ont été traités au Bois de la Ville et aux Dailles.

Chemins

Comme chaque année, les fauchages des bords de chemins et fossés ont été effectués par des entreprises extérieures, tandis que les travaux pour l'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe communale.

Forêts sociales

Les forêts communales étant de plus en plus fréquentées par les promeneurs, le Service forestier communal a procédé à quelques aménagements et projets.

Canapé forestier

Projet initié fin 2012 sous l'impulsion et la collaboration du jardin d'enfants Zoulou Zazou et des écoles, nous avons créé un canapé forestier dans les Bois de la Chaux.

Dans le but de sensibiliser les enfants, les élèves suivent une matinée d'école en forêt. Ce projet rencontre un succès grandissant et nous ne pouvons que nous en féliciter.



Fontaine et étang du Grand-Jorat

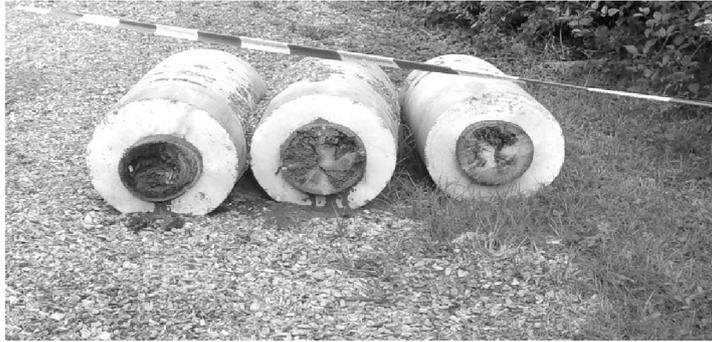
La fontaine du Grand-Jorat et son alimentation devenant vieillissantes, nous avons procédé à son changement par un bassin plus grand en mélèze. La collaboration interservices, S.I., forêts et voirie a été remarquable.

Disposant d'une pelle-araignée sur place nous en avons profité pour reprofiler l'étang voisin et son alimentation.

Entretien de la Piste Vita

La piste Vita, construite en 1991, n'a pas résisté aux longues et fréquentes intempéries du printemps 2013.

Les engins en bois, traités chimiquement et datant de l'an 2000, ont pourri et ne correspondaient plus aux normes et directives de « Zurich parcoursvita ».



Cette piste étant fortement sollicitée, les travaux de réfection suivants ont été engagés :

1. Travaux d'assèchement de la piste consistant à créer des fossés, aqueducs et puits perdus pour l'eau pluviale.
2. Réfection complète des engins de sport en bois naturel (douglas et chêne) résistant à la pourriture et provenant des forêts communales.
3. Renouvellement des copeaux sur l'entier de la piste finlandaise nécessitant la pose de 310 m³ de copeaux soit 125 m³ bois ronds



Les deux tiers de ces travaux ont été exécutés par le service forestier de la commune et le solde à des entreprises et fournisseurs privés (location de machine et achat des engins de sports).

En outre nous avons procédé aux travaux habituels et annuels suivants :

- ✦ Fabrication et pose de bancs dans les forêts communales pour les promeneurs.
- ✦ Entretien des places de pique-nique à la fontaine de Praz-Balin et aux refuges du Bois de la Ville et du Grand-Jorat.
- ✦ Fauchage des 11,5 km de pistes forestières à usage piétonnier.

Travaux divers

- ✚ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 538 m3 de bois.
- ✚ Renouvellement et livraison du bois de feu pour les caveaux.
- ✚ Entretien des dépôts de Chanoz-Brocard

Travaux pour des tiers

Notre équipe a également exploité des chablis et réalisé divers travaux de soins culturaux et d'entretien des chemins pour la Commune de Belmont.

ROUTES CIRCULATION

Réseau routier cantonal

Assainissement du bruit routier – routes de Lavaux (RC 780), des Monts (RC 773) et de Savigny (RC 769)

Les résultats de l'étude d'assainissement du bruit routier ont été validés par le Conseil d'État. Avec ce dossier, la Commune obtiendra une subvention de la Confédération pour le financement de ces opérations d'assainissement.

En 2013 certaines mesures d'assainissement ont été réalisées, soit :

- ✦ Le giratoire au carrefour du Landar qui a permis une diminution du bruit de l'ordre de 1 à 2 décibels. Son financement est assuré par un crédit d'investissement accordé en 2010 par le Conseil communal.



- ✦ La pose d'un tapis phono absorbant sur la RC 780 sur le tronçon situé du garage de la Petite-Corniche jusqu'à la frontière Est communale qui a permis une diminution du bruit de l'ordre de 4 à 6 décibels

Des mandats d'ingénieurs et d'architectes ont en outre été attribués pour la mise en œuvre des mesures d'assainissement qui restent encore à réaliser sur les routes du Landar et de la Conversion ainsi que la RC 780.

Assainissement du bruit routier - route de Lavaux - route d'Ouchy – route de Savuit – route de la Conversion- route de la Petite Corniche

Avec l'avancement des deux chantiers d'étude, soit le n°7 lié aux BHNS et le n°6 lié à la requalification de la RC770c, il est devenu nécessaire de compléter les études d'assainissement du bruit à l'ensemble de la commune.

L'OPB fixe un délai d'assainissement à 2018. Au-delà de cette date, l'obligation d'assainir pour le propriétaire de la route demeurera, mais la Confédération ne versera plus aucune subvention.

Pour des raisons comptables (lignes de financement différentes pour les secteurs concernés) et de délais de réalisation, ces études sont réparties sur 2 mandats distincts.

Le premier mandat comprend la route de Lavaux (RC780a) ainsi que la route d'Ouchy (RC777b). Ce mandat est intimement lié au chantier 7 du PALM. Il devra être achevé avant la mise à l'enquête du projet des BHNS.

Le deuxième mandat comprend la route de la Petite Corniche (RC769d) ainsi que la route de la Conversion (RC770b) et la route de Savuit. Les premiers résultats de cette étude ont permis de connaître les éventuelles répercussions de ceux-ci sur les futurs murs de soutènement du projet de mise en place du trottoir sur la route de la Conversion (secteur Fenix-Orzens).

Une fois les mesures antibruit approuvées par la Municipalité, le dossier d'assainissement suivra la procédure suivante :

- ✚ La décision de la Municipalité sera transmise au mandataire.
- ✚ Le mandataire finalise et transmet le dossier d'assainissement au Service des Routes
- ✚ Après un dernier contrôle sur la forme du SR, le mandataire envoie le dossier à la Commune pour obtenir son approbation définitive.
- ✚ Après examen et éventuelles remarques, la Commune transmet son approbation du dossier au SR.
- ✚ Consultation du dossier par le Service de Développement Territorial (SDT), le Service de Mobilité (SM), le Service Immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) et validation par la nouvelle Direction Générale de l'Environnement DGE (ancien SEVEN)
- ✚ Approbation par le Conseil d'Etat.

L'approbation par le CE du dossier d'assainissement est prévue en été 2014.

Le financement de ces mesures d'assainissement sera inclus dans les chantiers du PP7, du SDEL et dans le cadre de l'entretien courant routier. Ces travaux de lutte contre le bruit pourront bénéficier d'un subventionnement fédéral s'ils sont terminés avant 2018.

Réseau routier communal

Rue du Voisinand – réfection d’un rang de pavés

Le bord de route de la rue du Voisinand a été fortement dégradé suite aux ripages des véhicules quittant la zone pavée, il a été reposé le rang de pavés de 25 à 30 cm de longueur puis bétonné avec une bande de pavés d’environ 40 à 50 cm afin de constituer une zone plus large et résistante.

Rte de la Petite-Corniche - Châtelard-Réfection de la chaussée et des collecteurs d'eaux claires

La route de la Petite-Corniche entre le passage sous la ligne CFF et la limite de l'entrée de la localité a été assainie.



Chemin des Marionnettes - Réfection du revêtement bitumineux - Secteur Ouest



Le chemin des Marionnettes était en très mauvais état sur son secteur Ouest. Ce constat visuel a été confirmé par l'analyse du laboratoire Ertec. L'assainissement de ce tronçon a consisté à remplacer le revêtement existant et de consolider la fondation de la chaussée.

Chemin des Champs - remplacement de la conduite d'eau, pose d'une conduite de gaz, aménagement de 4 ralentisseurs et remplacement du revêtement bitumineux

Dans le cadre du programme annuel de travaux en vue de l'assainissement des chaussées de la Commune de Lutry, le revêtement bitumineux du chemin des Champs a été remplacé. Les Services industriels de Lutry ont profité de ces travaux pour remplacer la conduite d'eau potable et poser un tube de gaz en attente.



RC780 - Route de Lavaux - Travaux routiers d'assainissement

Le tronçon routier concerné se situe devant la voirie. Il était prévu initialement de reporter tous les travaux d'entretien en attente des interventions lourdes prévues pour les bus à haut niveau de service. Malheureusement, ces travaux ont été reportés plusieurs fois et aujourd'hui ils ne sont pas prévus avant 2016-2017 ! La chaussée située sur ce secteur a montré d'inquiétants signes de dégradation. Si jusqu'à présent ces dégâts ne portaient pas à conséquence, force est de constater que la vitesse de dégradation s'est accentuée et il était devenu urgent de remplacer le revêtement sur ce secteur. Ceci a permis, entre autres, de protéger les canalisations situées sous ce tronçon routier et aussi d'améliorer la sécurité de roulement.

Crêt-Ministre et Crêt des Pierres

Aménagement d'une zone 30 dans le secteur Crêt-Ministre – Crêt-des-Pierres avec l'aménagement de 3 rétrécissements sur le chemin du Crêt-des-Pierres et la mise en place de toute la signalisation indicative d'une zone 30.

Avant-projets

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✦ Réaménagement d'une nouvelle zone de bus sur la route des Monts de Lavaux.
- ✦ Aménagement d'un trottoir à la route de la Conversion.
- ✦ Remise en état du sentier de la Ligne.
- ✦ Assainissement et réfection du ch. de Mourat, du ch. de Champ-Maffrey, de la route du Bois-de-la-Chaux, du ch. des Moines, du ch. de Culturaz.
- ✦ Aménagement d'un trottoir et réfection de la route de Savuit et du Crochet.
- ✦ Nouvel aménagement de la route de Sermotier.

- ✚ Réfection du tronçon de la route de Savuit situé sur le tunnel Bertholod avec intégration d'un nouveau trottoir.
- ✚ Remplacement de la barrière manuelle existante par une borne escamotable au secteur quai Gustave Doret - Place des Halles.
- ✚ Ch. du Creux de Corsy : étude d'un îlot de protection devant les armoires techniques
- ✚ Nouveau plan de classification des routes.

Gravillonnage

Nous avons entrepris cette année des travaux de gravillonnage sur le chemin de la Grange-Rouge (3'000 m²).

Préalablement à ces travaux, les collaborateurs de la voirie ont effectué les travaux préparatoires tels que nettoyage, coupe franche des banquettes, reflachage et tous travaux de protection.

Colmatage des fissures

Avec l'hiver particulièrement long et tenace que nous avons connu, les revêtements routiers ont particulièrement souffert. De nouvelles fissures sont apparues et les anciennes se sont agrandies.

Afin de prolonger la vie de ces revêtements, nous programmons chaque année de traiter par colmatage une quinzaine de routes et chemins (env. 7'300 m de colmatage).

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Nettoyage des graffitis

Nous avons effectué deux campagnes de nettoyage de graffitis dans les escaliers du parking de la Possession.



Ponts, murs de soutènement et parkings

Passerelle de la Toffeyre

L'assainissement de la passerelle de la Toffeyre a porté sur les parties suivantes :

- ✚ Sous face des 2 volées d'escaliers en béton armé côté Lac.
- ✚ Appui de poutre en béton armé de la volée intermédiaire côté lac.
- ✚ Sous face de la volée d'escalier côté montagne.
- ✚ Remplacement des revêtements en enrobé sur la passerelle et sur les paliers par un revêtement.
- ✚ Remplacement des joints entre passerelle et volées d'escaliers.
- ✚ Sous face des 2 volées d'escaliers en béton armé côté Lac.



Parking de la Combe

Suite de l'assainissement du parking de la Combe au moyen d'un nouveau système de dalles en béton appelé LUNIX.

Avant-projets

Le service et ses mandataires ont réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Assainissement du parking de la Possession – Mise en place d'un concept d'assainissement, appel d'offres publics pour les prestations de service pour les phases projet et exécution.
- ✚ Aménagement d'un nouveau parking souterrain au Jardins du Château – Finalisation des études de stationnement, mise en place de l'avant-projet du parking et d'un concept pour la valorisation des surfaces des parkings à la place des Fêtes et du quai Vaudaire.

COURS D'EAU, RIVES DU LAC ET PORT

Lutrive

Embouchure

Afin de libérer l'entrée du cours d'eau au lac, l'embouchure de la Lutrive a été entièrement curée et les matériaux transportés à l'entrée de la plage de Curtinaux.

Ces travaux sont exécutés environ tous les 10 ans.

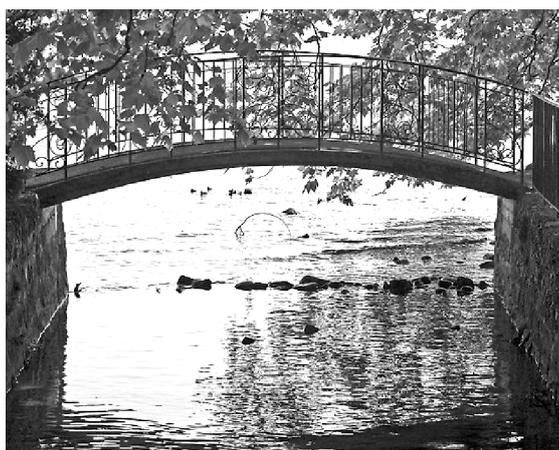
Réfection des berges

La Municipalité a adjugé les études afin de définir les travaux à réaliser pour l'assainissement des berges de la Lutrive

Le résultat de ces études montre que les berges de la Lutrive méritent des travaux d'assainissement sur 14 zones, dans le secteur situé entre le chemin des Pâles et le lac. Ces travaux vont du simple rhabillage au mortier, à la protection des murs voire à leur reprise en sous-œuvre. Tous ces travaux ont donc été engagés et ils ont été exécutés de mars à juillet 2013. A noter que ces études et travaux ont été subventionnés à 54 % par le canton.

Pont à l'embouchure de la Lutrive

Assainissement complet des barrières métalliques du pont.



Port de Lutry

Installations portuaires et rives du lac

Ne connaissant que très sommairement l'état des installations portuaires immergées, une inspection générale a été menée afin d'avoir une vision d'ensemble de nos infrastructures portuaires et pour évaluer l'état de nos enrochements.

L'entreprise Intrasub a établi un examen complet du système d'amarrage dans le port de Lutry, les amarrages visiteurs côté Vevey, les amarrages visiteurs du port du Vieux-Stand ainsi qu'un contrôle subaquatique des rives communales.

Ce rapport d'inspection a permis d'engager certains travaux de réfection qui devaient être entrepris sans tarder :

- ✦ 61 amarrages dans le Vieux-Port de Lutry
- ✦ 9 amarrages visiteurs dans le Vieux Port de Lutry
- ✦ 10 amarrages visiteurs au port du Vieux Stand.
- ✦ Et sur plusieurs endroits des rives communales.

La suite du renouvellement des infrastructures portuaires et les travaux d'assainissement des rives seront engagés en 2014.

Port du Vieux-Stand

La zone entourant les arbres a été soulevée par les racines rendant l'endroit dangereux pour les piétons. Une entreprise a été mandatée pour raboter le revêtement bitumineux afin d'aplanir cette surface.



Plongeoir

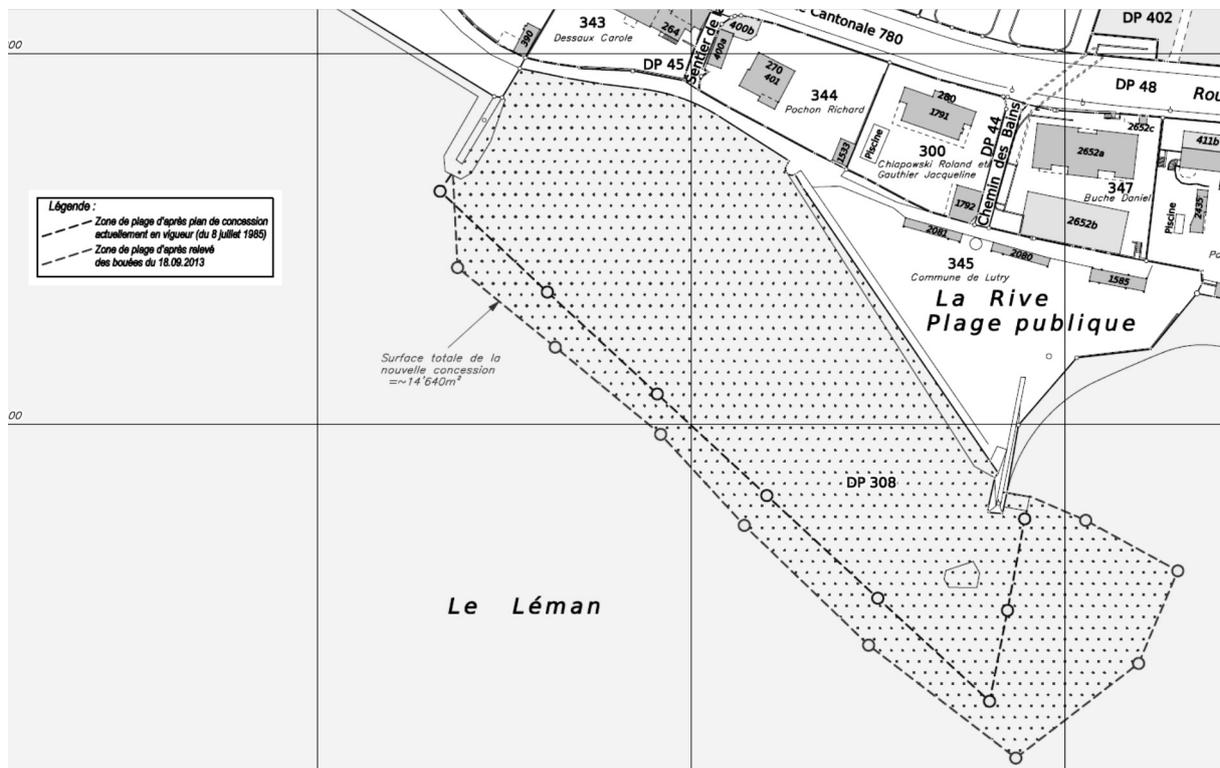
Des mesures d'assainissement de la dalle en béton du plongeoir ont été entreprises en début d'année afin de garantir la durabilité de cet ouvrage. Ils ont été complétés par la pose d'un revêtement en caoutchouc pour assurer l'utilisation de ce plongeoir en toute sécurité.

Zone de baignade

La concession en vigueur délimitant la plage communale de Lutry date de 1985.

Sur une trentaine d'années, les corps morts, servant d'amarrage aux bouées, ont dérivé au large par l'effet conjugué des vagues et des courants.

Cette dérive a petit à petit agrandi la surface de baignade d'une manière imperceptible. Aujourd'hui, l'écart en surface entre la concession de 1985 et la position actuelle est devenu trop important, raison pour laquelle nous avons décidé de régulariser la nouvelle surface délimitée par ses bouées jaunes, en mettant à l'enquête publique le nouveau périmètre de baignade.



SPORTS & LOISIRS

Patinoire foraine à la Place des fêtes

Pour la deuxième saison d'exploitation de la patinoire, qui a débuté le 1^{er} décembre 2012 et qui s'est terminée le 1^{er} mars 2013, nous avons pu mesurer que l'attractivité d'une telle installation auprès de la population n'est pas retombée.

Ce sont 600 adultes et 4'200 enfants qui ont loué des patins. A ces chiffres, viennent s'ajouter environ 60 heures d'utilisation par les écoles.

L'exploitation de la patinoire a été confiée à la Société de Développement de Lutry (SDL).



Terrain de football du Grand-Pont – panneau d'affichage des résultats



Dans l'impossibilité de réparer le panneau d'affichage des résultats du terrain de football du Grand-Pont, il a été remplacé par un nouveau modèle par la Société Mobatime.

L'élimination de l'ancien tableau et le montage du nouveau ont été assurés par notre Service de voirie.

Avant-projets

Le service a réalisé les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Place de sport du Grand-Pont – remise en état des clôtures et remplacement de la brosse pour l'entretien du terrain.

PARCS, PROMENADES, CIMETIERES, EDICULES PUBLICS

Parcs

Les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

- ✦ Réfection et entretien des terrains de football
- ✦ Lutte contre les chenilles processionnaires
- ✦ Contrôle du feu bactérien
- ✦ Entretien du compost de quartier de Burquenet
- ✦ Aide aux pionniers pour le fauchage des talus
- ✦ Engazonnement à la plage
- ✦ Réfection du sable jaune de la plage
- ✦ Remplacement des plaquettes de bois dans les fosses de jeux
- ✦ Aménagement d'une place de parc à vélo à la plage (photo)
- ✦ Nouvelle plantation pour le bâtiment des Champs.
- ✦ Engazonnement des places de parc du parking de la Combe.
- ✦ Réaménagement autour des Molock.
- ✦ Aide aux bûcherons pour la réfection du parcours Vita.
- ✦ Nettoyage, fauchage et entretien du jardin du bâtiment de la Balance à Savuit.
- ✦ Mise au profil du dallage à la plage.
- ✦ Remplacement de la haie à l'entrée de la plage (photo ci-dessous)



- ✦ Abattage et aménagement d'une plantation dans le parc de Burquenet



Cimetière de Flon de Vaux

Création d'une nouvelle terrasse pour le carré des enfants

Le cimetière de Flon-de-Vaux est structuré en plusieurs terrasses, dont une est réservée aux petits enfants. Ce secteur ne disposant plus que de 3 places, un nouvel aménagement a été construit à côté du carré existant permettant ainsi dix nouveaux emplacements.

Les matériaux de construction choisis ont permis la meilleure intégration possible dans le site.



Les tâches courantes suivantes ont également été réalisées :

- ✦ Entretien des fontaines
- ✦ pose de dalles sur les cheminements
- ✦ terrassement des sépultures
- ✦ vidange des corbeilles
- ✦ entretien de la végétation et plantations.

Fontaine de Corsy-Dessous

Afin de remettre en état le couvert et les abords des bassins (pavés descellés, chape fortement alternée) les employés du Service de voirie, en collaboration avec une entreprise de construction, ont entrepris la réfection du pourtour du bassin.



Avant-projets

Le service a réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✦ Remplacement de 9 bancs à la place des Fêtes.
- ✦ Entretien et réfection du revêtement fissuré au parc de Taillepied.
- ✦ Remplacement de la balançoire de la plage.
- ✦ Mise en place d'un revêtement synthétique sous le marronnier de la plage.
- ✦ Changement du revêtement sous la balançoire et de l'accès à la buvette.
- ✦ Installation d'un arrosage automatique sur la première partie de la plage.

RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION

Mise en régime séparatif et renouvellement du réseau de canalisations

Selon le programme fixé par le PGEE, l'équipement du réseau d'égouts en régime séparatif est en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire communal.

Les principaux travaux consistent à entreprendre les chantiers nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations existant.

Rue des Tanneurs – exutoire d'eaux claires

Dans le cadre du chantier pour la réintroduction du gaz dans le bourg, nous avons profité de ces travaux pour réaliser la mise en régime séparatif à l'extérieur de la vieille ville.

Lors de ces travaux, la canalisation d'eaux claires à la rue des Tanneurs a été raccordée au droit du Quai Doret sur les collecteurs des eaux usées qui se déversent à la STEP.

Les travaux ont consisté à poser un nouveau collecteur d'eaux claires en PVC Ø 315 mm, d'une longueur de 22 m' depuis la rue des Tanneurs en traversée de la chaussée du Quai Doret et de remplacer l'ancien tuyau en ciment qui est en mauvais état entre le Quai Doret et le lac.

Une nouvelle conduite a été posée en PVC Ø 400 mm et Ø 500 mm sur 44 m' pour achever l'évacuation des eaux claires directement au lac.

Chemin de Crêt de Plan - Remplacement d'un collecteur d'eaux claires

Sur ce chemin, les travaux ont permis de remplacer une conduite en béton en très mauvais état ainsi qu'une vieille coulisse en pierre au Chemin de Crêt-de-Plan situées entre l'Avenue William et le Chemin des Blanchettes par deux nouveaux collecteurs en PVC l'un de Ø 250 mm sur une longueur de 75 m' et l'autre de Ø 400 mm sur une longueur de 215 m'.



Chemin des Marionnettes – Remplacement d'un caniveau

Les grilles du caniveau situées au droit du débouché sur la route du Landar se sont affaissées rendant la circulation dangereuse dans ce secteur raison pour laquelle il a été urgent de remplacer ce caniveau.

Les travaux ont consisté à couper le revêtement bitumineux, évacuer le caniveau existant et à poser un nouveau caniveau sur 7 m' de longueur en travers de la chaussée des Marionnettes.

Route du Grand-Pont – Chemin de la Combe réparation du collecteur d’eaux claires

Il a été constaté, après un contrôle caméra dans le collecteur d’eaux claires du chemin de la Combe, qu’un élément en tuyau-ciment Ø 500 mm était complétement détruit en calotte et qu’il menaçait de s’effondrer dans le collecteur. Afin de réparer cette canalisation, il a été nécessaire de dégager le collecteur et de remplacer un élément d’un mètre de tuyau-ciment.

Enveloppe budgétaire 2013

Durant l’exercice 2013, l’enveloppe budgétaire de CHF 750'000.- accordée par le Conseil communal pour les travaux de mise en régime séparatif et de remplacement de canalisations a été utilisée de la façon suivante :

Chantiers	Montant CHF
Rue des Tanneurs - exutoire EC	96'000.00
Petite-Corniche Châtelard	40'000.00
Ch. de Crêt de Plan- remplacement collecteur EC	195'000.00
Rte des Monts-de-Lavaux 345 - évacuation EC	22'000.00
Ch. des Marionnettes, remplacement caniveau	12'000.00
Rte du Gd-Pont - Ch. de la Combe, réparation collecteur EC	10'000.00
Chemin des Champs remplacement conduite d'eau, pose d'une conduite de gaz, aménagement ralentisseurs.	102'000.00
Rte des Monts-de-Lavaux 422 - évacuation EC	10'000.00
Rte de Lavaux 62 - Maison Rose	5'000.00
Total	492'000.00

Station d'épuration

Contrôles analytiques

Les analyses effectuées par le responsable de la STEP ainsi que celles faites périodiquement par le Laboratoire cantonal montrent que les installations d'épuration fonctionnent bien. Les concentrations et les rendements satisfont à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées.

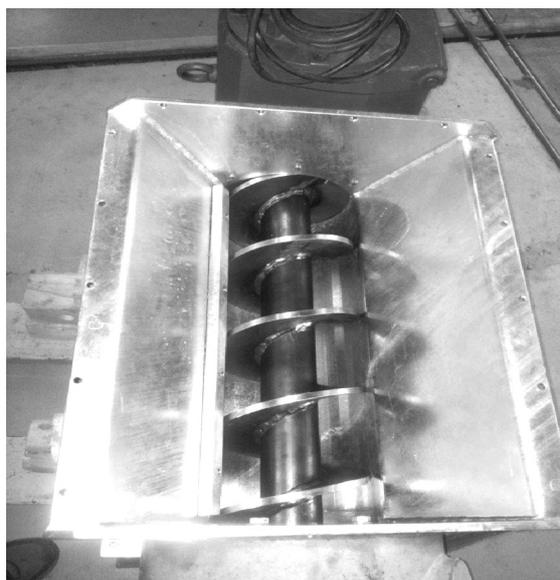
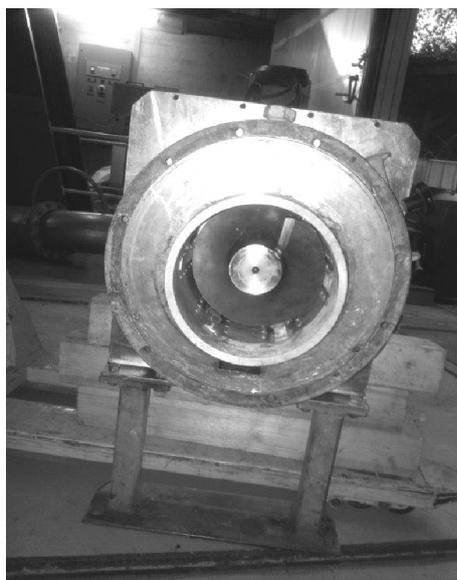
Exploitation

En plus des travaux d'entretien courant des machines, des bâtiments et des analyses, les employés de la STEP ont réalisé les travaux de révision sur les pièces et organes suivants :

- ✦ L'Aquabloc
- ✦ Le dégrilleur d'entrée
- ✦ Le dégrilleur fin
- ✦ Le bassin primaire
- ✦ Les bassins finaux 1 et 2
- ✦ L'épaississeur des boues mixtes GDE
- ✦ L'appareil à Flocculants
- ✦ Le compresseur d'air technique
- ✦ La cloche à Gaz
- ✦ Le digesteur
- ✦ Le groupe chaleur force et chaleur "Moteur à gaz Tedom"
- ✦ La désinfection de l'eau de sortie

Révision du compacteur du dégrilleur d'entrée

Ce compacteur, entièrement révisé en 2001, démontre que les matériaux utilisés ainsi que le travail ont été de bonne qualité. Tous les joints ont été remplacés, un nouveau bac galvanisé a été fabriqué, une nouvelle vis a été mise en place et les barres en métal dur du cône ont été remplacées



Station de relèvement de Villette/Lutry 18

Les barres de guidage usagées ont été remplacées



Remplacement des appareils de mesures de débit

Les appareils qui mesurent les débits d'entrée de la biologie et du déversoir de pluie comprennent trois sondes à ultrason et trois transmetteurs. Ils sont en service depuis plus de 20 ans et ne correspondent plus aux exigences actuelles de contrôle.

En effet, après la mise en place de la supervision dans le nouveau tableau électrique installé en 2011, l'étalonnage et la précision qui en découle devenaient de plus en plus difficiles à obtenir. Ces vieux appareils de mesure ont été changés.

Avenir de la STEP de Lutry

Trois paramètres peuvent influencer l'avenir de la STEP de Lutry, soit :

- ✦ l'état structurel de la STEP
- ✦ les nouvelles directives sur le traitement des eaux
- ✦ les éventuelles subventions cantonales ou fédérales d'incitation au regroupement de petites STEP dans de plus grandes installations de traitement.

Etat structurel de la STEP

Réalisée en 1974, la STEP de Lutry montre des signes de dégradation principalement par la présence de fissures dans certaines zones de l'ouvrage. Le 2 août 2012, le laboratoire TFB (Technik und Forschung im Betonbau) s'est vu confier le mandat d'étude et d'analyses du béton armé de la STEP.

Le but des investigations a été d'identifier et d'évaluer l'état de dégradation du béton, ainsi que d'estimer le comportement futur de l'ouvrage.

Les résultats d'essais et d'inspection confirment la présence d'un phénomène de dégradation interne du béton de la STEP de type réaction alcali-granulat (RAG).

Les résultats des essais indiquent que le béton continuera à gonfler (et donc à fissurer), mais à un taux modéré et similaire au passé. Il n'y a pas de risque d'une accélération subite de la dégradation.

Il reste à mentionner que les observations ont été faites sur un béton prélevé dans les zones les plus dégradées de l'ouvrage et ne reflètent donc pas l'état général du bâtiment qui semble bon. Quant à l'aptitude au service de la zone des bassins de la STEP (étanchéité des bassins, fonctionnement des équipements électromécaniques), elle n'est pas atteinte pour l'instant.

Néanmoins, le potentiel d'expansion et le gonflement futur du béton, même à une vitesse réduite, risquent de compromettre l'aptitude au service à long terme (> 15 ans).

Dans l'immédiat, aucune mesure de remise en état ou de prévention n'est nécessaire. Le laboratoire TFB nous recommande cependant de suivre l'évolution de la fissuration dans quelques zones caractéristiques à un intervalle de 3 à 5 ans.

Nouvelles directives sur le traitement des eaux

En 2011, un projet de modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux mentionnait que les installations d'une capacité minimum de 10'000 EH (équivalent habitant) auraient l'obligation de traiter les micropolluants. Ainsi, notre station d'épuration était directement touchée par ces nouvelles mesures de protection des eaux.

Entre-temps les études se sont affinées et seules les STEP avec plus de 24'000 EH et ne possédant pas de lac ou de cours d'eau à fort débit sont concernées par la stratégie nationale de lutte contre les micropolluants. Pour l'instant, nous ne sommes donc plus concernés par cette nouvelle Ordonnance fédérale.

Par mesure de précaution, et afin d'anticiper d'éventuelles demandes cantonales dans le futur, une étude de faisabilité sur le traitement des micropolluants sur le site de la STEP a été lancée. Ceci permettra d'avoir une vision globale de cette nouvelle exigence de traitement des eaux.

Une étude de raccordement à la Ville de Lausanne, contrainte de traiter les micropolluants, a été néanmoins menée. Un des facteurs déterminants est l'aspect financier. Le prix du traitement de nos eaux usées nous serait facturé par Lausanne à CHF 1.90 le m³ d'eau potable consommé. Cette taxation ne tient pas compte des énormes investissements communaux sur le système séparatif développé pratiquement sur tout le territoire communal, mais avantage par contre les villes qui n'ont pas fait le même effort d'assainissement. Les CHF 1.90 doivent aussi être mis en comparaison avec le coût actuel du traitement de nos eaux usées soit env. CHF 1.00 par m³ d'eau usée.

Deux variantes ont été évaluées :

1. Exploitation d'une durée de 30 ans avec un coût de fonctionnement majoré de 30 % et une STEP complètement reconstruite.
2. Raccordement sur Lausanne, une STEP démolie et remplacée par une station de pompage ainsi que des coûts d'exploitation également pris sur 30 ans.

L'analyse des deux variantes démontre qu'elles sont quasi équivalentes au niveau du coût. Toutefois, la première permet à la Commune de garder son autonomie et son contrôle sur le coût du traitement de ses eaux usées. Ce dernier élément est particulièrement important, car il représente, à lui tout seul les 3 quarts des coûts de la solution "lausannoise".

Subventions

Pour faciliter et accélérer la réalisation des mesures du Plan Cantonal Micropolluant y compris la régionalisation de l'épuration, le Conseil d'Etat s'est engagé à étudier la possibilité de réintroduire des subventions cantonales, qui compléteraient les aides fédérales. Les modifications légales nécessaires et le projet de décret seront proposés au Grand Conseil dans le courant de l'année 2015.

Conclusions

Aujourd'hui, la STEP de Lutry est apte à continuer son travail d'assainissement dans le cadre légal en vigueur. Le raccordement sur Lausanne, sans une importante aide cantonale et/ou fédérale, n'est pas justifié tant financièrement que légalement.

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères est effectué deux fois par semaine par une entreprise privée. Les ordures ont été transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire.

En 2013, **2535.5 tonnes** de déchets ménagers ont été collectées représentant **266 kg** par habitant y compris l'évacuation de **156.5 tonnes** de déchets provenant de la vidange des corbeilles publiques.

Nous aurions pu imaginer être envahis par les ordures ménagères des communes avoisinantes qui avaient introduit la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013. Or il n'en est rien et nous constatons qu'avec une centaine d'habitants supplémentaires, le tonnage des déchets ménagers n'a pas augmenté.

Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**102.38 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**378.84 tonnes**).

Papier

Le papier est ramassé une fois par mois représentant **553.64 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **65.90 tonnes** de cartons.

Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **363.33 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **105.54 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **468.87 tonnes**.

Un montant de **CHF 30'306.05** a été versé à la Commune par VetroSwiss à titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre.

Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m³. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2013 ce ne sont pas moins de **29.36 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2013, **14.56 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2013, **3'990 litres** d'huiles usées ont été récupérés.

Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **69.4 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **1080 kg** de piles qui sont récupérées annuellement.

Récupération de la matière organique

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2013, ce ne sont pas moins de **1'186 tonnes** de matières organiques qui ont été compostées au total.

Journée coup de balai

Notre traditionnelle journée coup de balai s'est déroulée le samedi **25 mai 2013** à la déchèterie de Flon de Vaux.

Afin de remercier les utilisateurs de la déchèterie de leur investissement et leur fidélité, un sac de compost et un sac de plaquettes de bois leur ont été offerts.

Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2013, **9.6 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

14.9 tonnes de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

Tableau comparatif de la collecte des déchets

Récupération	2010		2011		2012		2013	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
Ordures ménagères	2'508	269.6	2519	268.6	2510	266	2535.5	266
Gros déchets ménagers	276	29.7	282	30.1	340	36	378.84	40
Ferraille	134	14.4	123	13.1	92	9.7	102.38	10.75
Papier	550	59.1	575	61.3	560	59.4	553.64	58.10
Verre	445	47.8	474	50.5	460	48.8	468.87	49.20
PET	27	2.9	28	3.0	25	2.7	29.36	3.08
Boîtes métalliques	11	1.2	12	1.3	13	1.4	14.56	1.53
Déchets spéciaux ménages	7	0.7	8.2	0.9	7	0.7	9.6	1.01
Textiles	68	7.3	63	6.7	59	6.2	69.4	7.2
Piles	1	0.1	2.4	0.3	1.8	0.2	1.08	0.12
Matières organiques	1298	139.5	994	106	1240	131.6	1186	124.45
Capsules Nespresso	11	1.2	14	1.5	12.9	1.4	14.9	1.56
Total	5'336	573.5	5095	543.3	5320.7	564.1	5364.1	563

Récupération	2010		2011		2012		2013	
	Quantité litre	l/hab.						
Huiles usées	4960	0.5	5030	0.5	4600	0.5	3990	0.42
Nombre d'habitants	9'303		9379		9424		9530	

Taxe au sac

Le principe de causalité pour le financement de l'élimination des déchets urbains a été introduit le 1^{er} novembre 1997 dans la Loi fédérale de Protection de l'Environnement [LPE].

Depuis lors, de nombreux cantons ont légiféré en la matière et avalisé des lois et règlements cantonaux, le dernier en date étant celui de Neuchâtel. Au niveau helvétique, plus de 80% de la population s'acquitte de taxes conformes au principe de causalité. Le Canton de Vaud, à l'instar de celui du Valais et de Genève, ne possède pas de législation cantonale imposant une méthode de taxation.



La structure d'un financement respectueux du principe de causalité est définie par les directives de l'Office fédéral et a été précisée récemment dans un arrêt du Tribunal fédéral du 4 juillet 2011. Ce financement doit correspondre à une taxe mixte, soit une taxe proportionnelle (taxe au sac ou taxe au poids) couplée ou non à une taxe de base. Le Tribunal fédéral rappelle qu'il n'est plus admissible de financer la gestion des déchets par l'impôt.

Suite à cet arrêt du Tribunal fédéral et dans le but de mettre en application la législation fédérale, de nombreuses communes vaudoises, sous la houlette des périmètres de gestion (Gedrel, Valorsa et Sadec), ont décidé de s'unir afin d'introduire un concept harmonisé de financement. La Municipalité a décidé de proposer au Conseil communal d'adhérer à ce concept, mais en optant pour une introduction au 1^{er} janvier 2014.

Il paraissait en effet intéressant de tirer les enseignements des premiers bilans des communes ayant mis en œuvre la taxe au 1^{er} janvier 2013 et de pouvoir prendre le temps de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement adaptées.

Deux nouveaux règlements ont été adoptés par le Conseil communal soit :

- ✚ le règlement communal sur la gestion des déchets
- ✚ le règlement communal relatif au versement d'une subvention communale annuelle au profit des personnes physiques et des entreprises assujetties à la taxe de base pour le financement de l'élimination des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la taxe au sac est entrée en vigueur sur le territoire communal.

Déchèterie de Flon de Vaux – carte d'accès

Sur le panneau à l'entrée de la déchèterie, il est stipulé que son accès est réservé aux seuls habitants de Lutry. Or, aucun contrôle ne pouvait se faire faute de moyen. De plus, depuis l'introduction de la taxe au sac début janvier, nous voulions éviter qu'elle soit prise d'assaut par les habitants des communes avoisinantes pour y déposer leurs déchets (sacs à ordures ménagères, déchets encombrants, etc.)

Pour remédier à cette situation, nous avons fait parvenir une carte d'accès personnalisée aux habitants de notre Commune (y compris aux propriétaires de résidence secondaire), nous permettant ainsi de filtrer l'accès à notre déchèterie. Des contrôles d'accès sont entrepris épisodiquement une ou deux fois par semaine.

Prestations d'étude sur la gestion des déchets à la déchèterie de Flon-de-Vaux et aux écopoints

Cette étude inscrite dans le cadre de la taxe au sac a pour but d'analyser la performance de notre gestion des déchets et de nous proposer des pistes d'amélioration.

Les études comprennent les prestations suivantes :

- ✚ Etude de variantes pour la distribution des bennes et places de stockages
- ✚ Améliorations pour l'accès aux conteneurs
- ✚ Convention d'utilisation, mise en place et règlement d'utilisation (sécurité)
- ✚ Mise en conformité selon les règlements en vigueur / signalétique, incendie, pollution, traitement des matières, etc.

Un rapport détaillé sera transmis à la Municipalité dans le courant de l'été 2014.

Avant-projets

Le service a réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants:

- ✚ L'éclairage de la déchèterie.
- ✚ Le rafraîchissement de toute la signalétique de la déchèterie.
- ✚ Le remplacement des escabeaux en bois par des passerelles métalliques de la déchèterie.
- ✚ Le changement de portail d'entrée de la déchèterie
- ✚ Le réaménagement et la réfection de la surface en enrobé de la déchèterie.
- ✚ Le réaménagement de la compostière du parc Burquenet
- ✚ Mise en place d'un concept de ramassage des déchets végétaux crus et des restes de cuisine cuits en coordination avec la future usine de méthanisation de la Coulette.

Collecte des déchets ménagers – mise en place de 3 containers type Molok

En automne 2012, la Municipalité a déposé à l'enquête publique la pose de trois moloks type City (1 au quartier du Voisinand, 1 au point I et 1 quai Vaudaire).



Voisinand



Quai Vaudaire.

En juin 2013, l'implantation des trois moloks a été effectuée permettant ainsi aux habitants du bourg d'éviter la dépose des déchets sur le domaine public engendrant une importante pollution visuelle et des nuisances d'ordre sanitaire qui peuvent survenir lorsque les sacs ont été éventrés par des animaux.

SERVICE TECHNIQUE - VOIRIE

Remplacement de la remorque de vidange des corbeilles urbaines

Au vu de sa vétusté, la remorque de vidange des corbeilles urbaines a été changée. N'existant pas de modèle standard pour ce type de remorque à usage professionnel, elle a été construite sur mesures et selon nos besoins.



Ancienne remorque



Nouvelle remorque en cours de fabrication

Achat d'un véhicule utilitaire électrique

Le véhicule utilitaire du service de voirie datant de 1992 et ayant plus de 2700 heures d'utilisation a été remplacé cette année. En effet, sa faible autonomie ne permettait pas le transport des déchets directement à la déchèterie de Flon-de-Vaux occasionnant ainsi un stockage intermédiaire à la voirie et un transport par un privé.

Deux véhicules ont été testés plusieurs jours et le choix s'est porté sur le modèle Mega E-Worker en raison de sa meilleure finition, d'une meilleure autonomie électrique et d'une plus grande capacité de chargement entre autres.



Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

Pionniers et maçons

- ✚ Reflitage des chemins et routes du Bois de la Chaux, Coullènes, Grange-Rouge, Forge, William, Culturaz, Sermotier et le trottoir de la route des Monts de Lavaux.
- ✚ Travaux de surfacage en collaboration avec une entreprise au ch. de la Grange-Rouge partie supérieure.
- ✚ Collaboration avec l'APOL pour la pose de signalisation.
- ✚ Vidange de 1900 sacs de route en collaboration avec l'entreprise adjudicataire.
- ✚ Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regards).
- ✚ Contrôle, nettoyage et réfection d'accotements de rigoles et de ruisseaux.
- ✚ Réfection du pavage du Bourg.
- ✚ Campagne d'émondage de lisières et haies de bords de routes.
- ✚ Vidange du dépotoir de la Lutrive.
- ✚ Bétonnage et scellement d'enrochement le long du sentier du lac.
- ✚ Réfection du mur de la fontaine de Corsy-Dessous (photo 1)
- ✚ Construction d'une cunette le long du sentier de Châtalet (photo 2)
- ✚ Réfection de divers murs de vigne.
- ✚ Réfection de l'écoulement de la fontaine de Montagny.
- ✚ Réfection des box de la déchèterie (photo 3)
- ✚ Scellement de plusieurs regards et grilles de route.
- ✚ Construction d'une chambre de puits pour la fontaine du Grand-Jorat.
- ✚ Construction et mise en place de bases en béton pour l'éclairage de la déchèterie.
- ✚ Remplacement des containers à piles sur les Eco-Points.



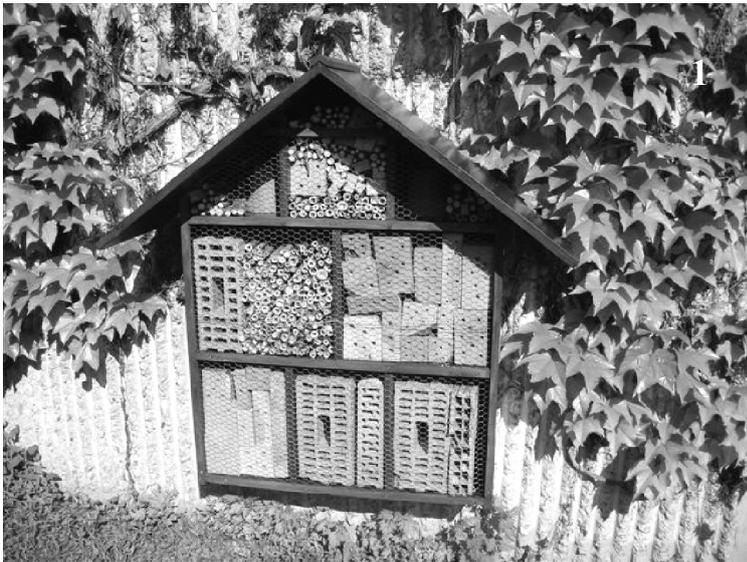
Mécanicien

- ✦ Révision des machines.
- ✦ Préparation du matériel de déneigement.
- ✦ Pose et réparation de signalisation pour l'APOL.
- ✦ Préparation de véhicules pour l'inspection.
- ✦ Réparation de supports à corbeilles.
- ✦ Réparation de barrières de sécurité le long des routes suite à des accidents.
- ✦ Façonnage de supports pour les sapins de Noël.
- ✦ Démontage et remplacement du panneau lumineux du terrain de football du Grand-Pont.
- ✦ Fabrication de deux coffrages pour les socles des nouvelles corbeilles.
- ✦ Installation de phares de recul sur la saleuse Mercedes.
- ✦ Installation d'une prise pour remorque sur le dernier Hilux.
- ✦ Fabrication et montage d'une rampe de feux pour les chars de la Fête des Vendanges.
- ✦ Réparation des palplanches du cimetière.
- ✦ Façonnage de pièces pour la fixation des bancs publics.
- ✦ Pose de serrures sur les containers des collègues
- ✦ Pose de protections aux poteaux d'amarrage de la grue à bateaux (photo).



Menuisier et peintre

- ✦ Réfection des bancs publics.
- ✦ Marquage routier en collaboration avec l'APOL.
- ✦ Divers travaux de menuiserie pour les collègues.
- ✦ Réparation et confection du mobilier communal.
- ✦ Réparation et contrôle des places de jeux.
- ✦ Divers travaux pour les bûcherons.
- ✦ Fabrication de cibles pour l'APOL.
- ✦ Réfection des cibles du stand de tir.
- ✦ Construction de quatre nichoirs à abeilles sauvages (photo 1)
- ✦ Démontage et évacuation de décors de la salle du Grand-Pont.
- ✦ Diverses réparations dans les refuges.
- ✦ Agencement de meubles pour l'APOL.
- ✦ Fabrication et pose d'une main courante pour le dépôt de la voirie.
- ✦ Pose d'une clôture à l'arrêt du bus du collège de La Croix.
- ✦ Changement de la décoration lumineuse sur le toit du Temple (photo 2)
- ✦ Installation d'une nouvelle décoration lumineuse à la Croix.



Fêtes et manifestations

- ✚ Pâques à Lutry
- ✚ Fête villageoise de Savuit.
- ✚ Foire de la brocante.
- ✚ Tournoi de tennis.
- ✚ Joutes sportives des écoles.
- ✚ Journée Déchèterie « Coup de Balai »
- ✚ Régates du Port de Lutry
- ✚ Visites de la déchèterie par les écoles.
- ✚ Soirée Entreprises
- ✚ Passeports vacances.
- ✚ Concerts d'été sur le Quai Doret.
- ✚ Fête du sauvetage. Fête Nationale du 1^{er} août.
- ✚ Course à travers Lutry.
- ✚ Tournoi de pétanque.
- ✚ Fête des Vendanges
- ✚ Pressée de l'Association du vieux pressoir.
- ✚ Marathon de Lausanne.
- ✚ Décorations de Noël.
- ✚ Loto des Aînés.
- ✚ Patinoire
- ✚ Journée information taxe au sac
- ✚ Souper du personnel.
- ✚ Marché de Noël.
- ✚ Ventes des sapins de Noël.

Divers

- ✚ Ramassage des sapins de Noël.
- ✚ Distribution des fournitures scolaires.
- ✚ Récolte des sarments et construction du radeau du 1^{er} août.
- ✚ Aide aux concierges des collèges.
- ✚ Aide à la STEP
- ✚ Pose d'affiches de sécurité routière.
- ✚ Nettoyage de tags.
- ✚ Transports pour la direction des écoles.
- ✚ Transports des bourbes pour les vignerons de la commune.
- ✚ Nettoyage haute pression de la piste de course du Signal de Bochat.
- ✚ Capture de 8 pigeons.
- ✚ Recherche d'indices dans les sacs-poubelle pour dénonciation.
- ✚ Etablissement de 11 rapports de dénonciation.
- ✚ Conception et suivi de chantier de la nouvelle place de jeux de la plage.
- ✚ Remplacement du véhicule électrique.
- ✚ 2184 heures pour le déneigement (hiver 2012-2013).
- ✚ 1215 heures pour les gardiens de la déchèterie.
- ✚ 719 heures pour la Fête des Vendanges.
- ✚ 209 heures de balayuse de trottoirs et parking.
- ✚ 769 heures de balayuse de route (426 h sect. I, 111 h sect. II, 110 h sect. III et 122 h. sect. IV).

Avant-projets

Le service a réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✦ Etude pour le remplacement des corbeilles des quais.
- ✦ Etude pour l'amélioration de la déchèterie (signalétique, accès aux bennes, gardiens)
- ✦ Conception et suivi de chantier d'une nouvelle terrasse au cimetière.
- ✦ Fixation d'un tapis antiglisse sur le plongeur.
- ✦ Etude et dessins de la nouvelle remorque des corbeilles.
- ✦ Remplacement des poubelles publiques situées à proximité des parkings et situées le long du quai Gustave Doret



Anciennes poubelles



Nouvelle poubelle

POLICE

L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif sécuritaire cantonal vaudois. En conformité avec la loi sur l'organisation policière vaudoise – LOPV, les collaborateurs ont repris le travail de base qui était précédemment effectué par la gendarmerie.

La structure de l'Association comprend quatre secteurs spécifiques :

- État-major
 - conduite et gestion opérationnelles,
 - conduite administrative,
 - application des bases légales,
 - formation continue,
 - gestion des budgets,
 - infrastructure et développement,
 - juriste et commission de police,
 - rédaction de courriers et notes,
 - représentation.
 -
- Services généraux
 - Intendance,
 - back office,
 - chancellerie,
 - desservance des guichets de réception,
 - informatique,
 - locaux,
 - concierges,
 - gestion des horaires et des vacances.
- Police-secours
 - 4 unités en tournus 24/24,
 - 1 unité de policiers de partenariat et proximité,
 - 1 chargé de prévention,
 - 1 radariste,
 - 1 conducteur de chien.
- Police administrative
 - office du stationnement,
 - gestion administrative du suivi des contraventions,
 - bureau du radar,
 - contentieux et conversions d'amendes en arrêts,
 - gestion des autorisations de parcage,
 - 1 unité de quatre assistants de sécurité publique,
 - gestion des équipements parcomatiques,
 - prélèvements et gestion des monnaies des appareils parcomatiques,
 - gestion de la signalisation verticale et horizontale,
 - 1 responsable de la police du commerce
 - délivrance de toutes les autorisations inhérentes aux manifestations,
 - gestion du programme Pocama pour les manifestations d'importance,
 - gestion du domaine public,

- gestion de l'affichage sur le domaine public,
- registre des entreprises,
- gestion des licences des établissements publics,
- gestion des patentes pour appareils à prépaiement,
- inspection et contrôles des prix dans les commerces,
- gestion des taxis,
- gestion des marchés hebdomadaires,
- gestion administrative des installations portuaires,
- gestion administrative du cimetière.

Les détails inhérents à l'ensemble de ces activités sont accessibles sur le site internet de l'organisation (www.apol.ch).

En conformité de la mise en place de l'organisation, le personnel de l'Association effectue au profit de la commune de Lutry un certain nombre de prestations mentionnées ci-après.

Police administrative

MANIFESTATIONS CONTROLEES

Notre personnel a délivré 433 (381 en 2012) autorisations de manifestations. La majorité d'entre elles ont été encadrées par des agents et des assistants de sécurité publique. L'ensemble de ces mandats a permis que la gestion des circulations, du stationnement et des dispositifs sécuritaires n'engendrent aucun débordement. Les traditionnelles grandes manifestations restent la Fête des Vendanges, le Lausanne Marathon, le 1^{er} Août, la Brocante de Lutry, les Concerts sur les quais, le Vide-grenier, le Marché de Noël, etc..

Autorisations pour manifestations :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ permis temporaires,	46	44	41
▪ tombolas,	9	8	8
▪ lotos.	4	5	7

ETABLISSEMENTS PUBLICS

- « Espace de JE » dès le 30.04.2013, fermeture,
- « Le Lustriacum », dès le 01.04.2013, licence L, service de boissons sans alcool + vin, bière et cidre,
- «Invinoveritas » : dès le 01.05.2013, licence D, café-bar, service boissons avec ou sans alcool,
- « Au Chalet d'Anne » : le 27.09.2013, annulation licence N, vente alcool à l'emporter, à la suite de la retraite de la gérante.

Permissions de café :

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 28 heures de prolongation d'ouverture (34 en 2012 et 22 en 2011).

▪ 23 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	115.-
▪ 1 permission à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	13.-
▪ 1 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	21.-
Total			CHF	149.-

DISTRIBUTEURS ET JEUX AUTOMATIQUES

Les autorisations étant valables cinq ans, aucune facturation n'a été effectuée en 2013.

Registre des entreprises :

	<u>2013*</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ nouvelles inscriptions,	212	48	57
▪ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc.)	294	50	37

* Ces chiffres, qui peuvent paraître surprenants, découlent d'une fusion des indications fédérales, cantonales et communales. Cela fait plusieurs années que nous sollicitons la mise en œuvre de passerelles entre les différentes instances nationales. Les démarches conduites cette année ont aussi été particulièrement utiles à l'introduction de la taxe poubelle sur le territoire lutrien.

Denrées alimentaires :

▪	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ contrôles effectués par le Laboratoire cantonal,	22	29	31
▪ avertissements,	1	0	1
▪ dénonciations.	0	0	0

Taxes cantonales et communales de séjour :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ encaissement taxes	33'895.90	35'896.90	38'649.40
▫ hôtels de Lutry	20'010.--	21'307.50	21'670.--
▫ résidences secondaires + locations			
▫ chambres d'hôtes	8'249.50	8'199.10	10'677.30
▫ camping du Portillon	5'636.40	6'390.30	6'302.10

Divers :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ bulletins d'hôtels	14'756	11'877	8'805
▪ chiens recensés	389	400	420

Notifications diverses :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
▪ commandements de payer	414*	754	816
▪ objets trouvés	219	212	206
▪ objets restitués	97	94	71
▪ mandats d'amener pour office des poursuites (nouveau LOPV)	7	19	0

* *Les offices postaux ont revu leur offre en matière de notifications et le personnel de la Régie fédérale effectue notablement plus de notifications que les années antérieures. Les éléments provenant des services indiquent cependant que le volume des commandements de payer reste identique.*

PORT

Trois places d'amarrage ont été attribuées à la suite du renoncement des bénéficiaires. De plus, quatre places de stationnement à terre ont été accordées, également à la suite du renoncement des navigateurs.

Situation des listes d'attente :

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	305
	domiciliés hors commune	94
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	21
	domiciliés hors commune	39

PLAGE

Les services de police estiment que les plages lutriennes ont accueilli, durant cette saison estivale, environ 50'000 personnes. En regard des expériences conduites, la Municipalité, dans sa séance du 18 mars 2013, a décidé de reconduire le mandat de surveillance de la plage par une société de surveillance entre 18 heures et 03 heures.

Confrontée à diverses remarques de riverains, conjuguées avec des habitudes différentes des estivants, la Municipalité a décidé d'accroître la zone de surveillance les vendredis et samedis soirs avec la présence d'un second vigile. Cette mise en œuvre, conjuguée avec un renforcement de la visibilité policière sur zones, a permis un déroulement particulièrement serein des problèmes habituellement rencontrés sur les aires de détente de Curtinaux, exception faite d'un malheureux accident.

Les vigiles ont exercé 1'105 heures de surveillance (1'078 en 2012 et 819 en 2011) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 54'483.90 (CHF 53'892.-- en 2012 et CHF 44'062.20.- en 2011). Les vigiles présents ont ainsi procédé au refoulement de 309 personnes (561 en 2012 et 1'051 en 2011) et ont demandé à 513 autres (321 en 2012 et 263 en 2011) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les policiers ont conduit, pendant l'été 2013, 79 interventions de police, délivré 51 avertissements, dénoncé 23 personnes et conduit 11 citoyens dans nos locaux pour des procédures découlant d'infractions diverses.

Conformément aux dispositions légales et à la requête du service cantonal, nous avons effectué 2 prélèvements pour analyse de la qualité hygiénique de l'eau des plages. Celle-ci n'a donné lieu à aucun commentaire.

PARKINGS

État de situation des locations

Possession	:	285	places	-	424	abonnements
Savuit	:	75	places	-	41	abonnements
Corsy	:	102	places	-	18	abonnements
Combe	:	117	places	-	73	abonnements
Croix	:	37	places	-	27	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	55	abonnements
Macarons B	:	42				
Macarons C	:	21				

CIMETIÈRE

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 150 décès. 131 personnes ont été incinérées alors que 19 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	1
Tombes à la ligne	4
Tombes cinéraires	11
Columbarium	7
Jardin du souvenir	16
Niches en concession	2
Concession de corps	2

Décès enregistrés :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Total décès enregistrés	150	148	117
▪ inhumations à Lutry	5	14	14
▪ incinérations	131	119	102
▪ dépôts d'urnes et de cendres à Lutry	38	31	17
▪ concessions de corps accordées à Lutry	0	2	0

RÉSEAU ROUTIER

CIRCULATION

La Municipalité, dans sa séance du 4 mars 2013, a décidé, pour la 26^e année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 7 juin au 29 septembre 2013 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 29 mars au 6 juin 2013 et du 30 septembre au 27 octobre 2013.

SIGNALISATION

Route d'Ouchy 3 x 4.18 OSR « passage à piétons » 1 cadre fuite après accident, usure ; Place des Halles, 1 x 4.34 de l'OSR « indicateurs gare » ; Rue du Voisinand, 1 x 4.34 de l'OSR « indicateurs gare » ; Grand'Rue 1, 1 support cadre, 1 signal 2.02 OSR « accès interdits » remplacement ; Chemin de Crêt-de-Plan, 1 miroir, acte de vandalisme ; Route de la Conversion/chemin des Pâles, 2 miroirs, usure ; Parking de la Combe, 1 signal 2.32 de l'OSR « sens obligatoire à droite », usure ; Collège de la Croix, 1 poteau 300 mm, acte de vandalisme ; Rte de la Petite Corniche, 1 tube, 1 signal 1.26 OSR « danger feux » 1 x 1.30 « autres dangers » 1 x 2.01 OSR « largeur maximale » ; Rte de Belmont 2 x plaques de rue suite à un vol ; Rte de Savigny, salle des Escherins, 1 poteau, 1 base, 1 signal 2.50 OSR avec plaques complémentaires « interdiction juge de paix » ; Rte des Monts-de-Lavaux, 2 x plaques 2.50 de l'OSR « interdiction de stationner sur toute la place » ; stock 4 rouleaux bandes de barrage, stock 2 tubes fondations, stock remplacement usure, 5 lampes flash ; Gare de la Conversion, 2 poteaux fuite après accident ; Ch. de la Sapelle, 1 signal 4.08 de l'OSR « sens unique » plaques complémentaires exceptée voirie, cadres et brides , 1 signal 2.02 OSR « accès interdit », plaque complémentaire exceptée voirie ; Rue des Terreaux – Grand'Rue, 1 support avec cadre, 1 cadre pour plaque de rue, 1 signal 2.04/06 de l'OSR « interdiction générale de circuler motos vélomoteur », 1 fondation tube ; Place du Temple 1 signal 4.09 de l'OSR « voie sans issue » 1 cadre et 2 brides, 1 signal 2.50 de l'OSR « stationnement interdit hors cases sur toute la place », 1 cadre et 2 brides, 1 signal 2.43 de l'OSR « interdiction de tourner à gauche », 1 cadre et 2 brides, 1 tube fondation, 6 feuilles jaunes et noires EG ; Rue du Temple, 1 signal combiné avec 1 x 4.08 de l'OSR « sens unique », 1 x 2.50 de l'OSR « stationnement interdit hors cases sur toute la place », 1 cadre, 2 brides, stock 24 craies de marquage blanche ; Chemin de la Combe, 1 signal 2.32 de l'OSR « sens obligatoire à droite », vol ; Place des Fêtes, 2 signaux 2.580 de l'OSR à volets « interdiction de stationner sur toute la place », 2 cadres, 2 tubes, 2 fondations en béton ; Carrefour du Voisinand, 1 signal 4.33 de l'OSR « indicateurs pour route secondaire POLICE », 1 cadre ; Grand'Rue – rue des Terreaux, 1 miroir, fuite après accident ; Signalisation nouvelle norme, 2 x 2.01 de l'OSR « interdiction générale de circuler », 3 x 2.34 de l'OSR « obstacle à contourner par la droite », 3 x 2.02 de l'OSR « accès interdit », 2 x signal 4.34 de l'OSR « indicateur de direction P » ; Giratoire de la Croix, 1 tube, fuite après accident ; Route de la Conversion, 1 signal avancé fond bleu avec indication Lausanne-Pully 9 droite, Vevey 9 gauche, Lutry – Bourg centre, nouvelle norme ; Carrefour du Voisinand, 1 x 4.34 de l'OSR « indicateur de direction gauche » par route principale Pully-Lausanne.

MARQUAGE

Ch de Plantaz, STOP, ligne de bordure, ligne d'arrêt, 4 h, 28 kg, 4km ; **Ch du Raccourci**, STOP, ligne d'arrêt, 1.30 h, 14kg, 4km ; **Ch. des Moines**, STOP, ligne d'arrêt, 3 h, 37 kg, 8 km ; **Ch. de Converney**, STOP, cédez le

passage, ligne d'arrêt, 3 h, 28kg, 4 km ; **Ch.de l'Arabie**, STOP, cédez le passage, ligne d'arrêt, 2 h28 kg, 4 km ; **Rue du Voisinand**, STOP, ligne d'arrêt, 2 h, 14 kg, 1 km ; **Rte de Lavaux 216**, Case de stationnement, 1.45 h, 14 kg, 1 km ; **Rte du Landar Corsy**, cédez le passage, ligne d'arrêt, passage à piétons, passage à piétons gare CFF, 23 h, 230 kg, 28 km ; **Rte d'Ouchy**, zone de stationnement, 3 h, 48 kg, 2 km ; **Rte de Taillepied**, zone de stationnement, 12.30 h, 372 kg, 12 km ; **Rue des Terreaux/Gd'Pont/Riettes**, 30 Km/h, 5 h, 7 kg, 2 km ; **Rte du Crochet**, zone de stationnement, 1 h, 7 kg, 2 km ; **Rue de l'Horloge**, cédez le passage, 2 h, 7 kg, 1 km ;

pour un total de **66 h.45 ; 834 kg de peinture 2 composants et 74 km.**

CHANTIERS

La Direction de police a procédé à la légalisation de 28 plans de signalisation de différents chantiers.

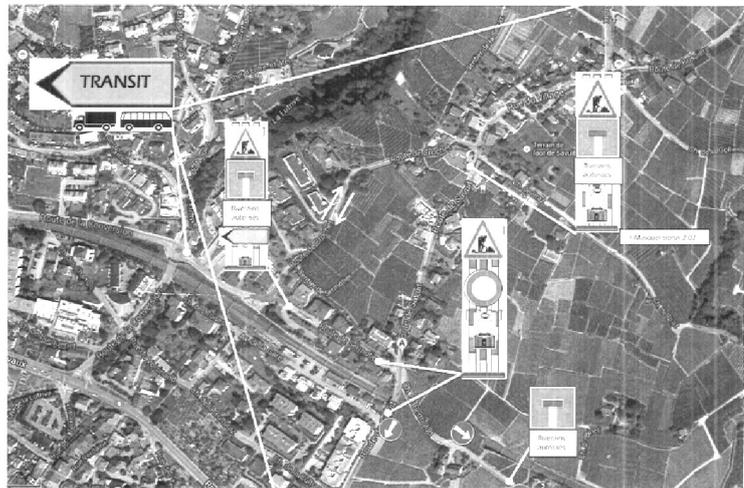
Notre organisation effectuée, au profit de la collectivité locale, nombre de mesures sur les routes communales, notamment la charge des véhicules et la vitesse au moyen d'appareils spécifiques. La réalisation de ce mandat permet à la collectivité un gain financier, nos relevés étant reconnus par les bureaux d'ingénieurs en trafic.



Lutry – routes de Savuit/Sermotier/Crochet

Etape 1 + A

La Croix/Lutry



Adj PUMC – 13.09.2013

Ces mêmes documents permettent également à l'autorité exécutive une analyse rationnelle lorsqu'elle reçoit des plaintes ou lettres-pétitions provenant d'habitants, de riverains, de commerces ou entreprises.

Vidéo-surveillance

Le bureau du préposé à la protection des données et à l'information a demandé à la Commune de Lutry de ne pas exploiter les installations de vidéosurveillance filmant à l'extérieur des collèges du Grand-Pont et des Pâles durant les heures de cours, considérant qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour que les élèves soient filmés dans le cadre scolaire. La Municipalité a fait recours auprès du Tribunal cantonal qui lui a donné raison en invoquant le principe de proportionnalité par l'arrêt du 1^{er} mars 2013.

SERVICE DU FEU

Effectif au 1^{er} janvier 2013

Etat-Major :

Commandant	Cap Olivier GAY
Adjudant, remplaçant du cdt	Plt Gilles LASSUEUR
Chef de l'instruction	Sgt Frédéric GENTON
Représentant DPS-DAP	Lt Patrick MARGUERAT
Chef matériel	Lt Robert VON BISMARCK
Quartier-Maître	Plt Philippe SANDOZ
Secrétaire	François WULLIEMIER

Etat-Major	6
Officiers	6
Sous-officiers	15
Appointés et sapeurs	43
Recrues	9
Total effectifs	79

Commission du feu

Sa composition pour 2013 a été la suivante :

- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Président, conseiller municipal de Lutry
- M. Gérald FONTANNAZ, conseiller municipal de Paudex
- Cdt Cap Olivier GAY
- Plt Gilles LASSUEUR
- M. Stéphane BRUNNER
- M. Jean-François FARINELLI
- M. Jacques FONTANA
- M. Lucien GRIVEL
- M. Jean-Jacques DEBONNEVILLE

La commission du feu s'est réunie à 3 reprises pour notamment:

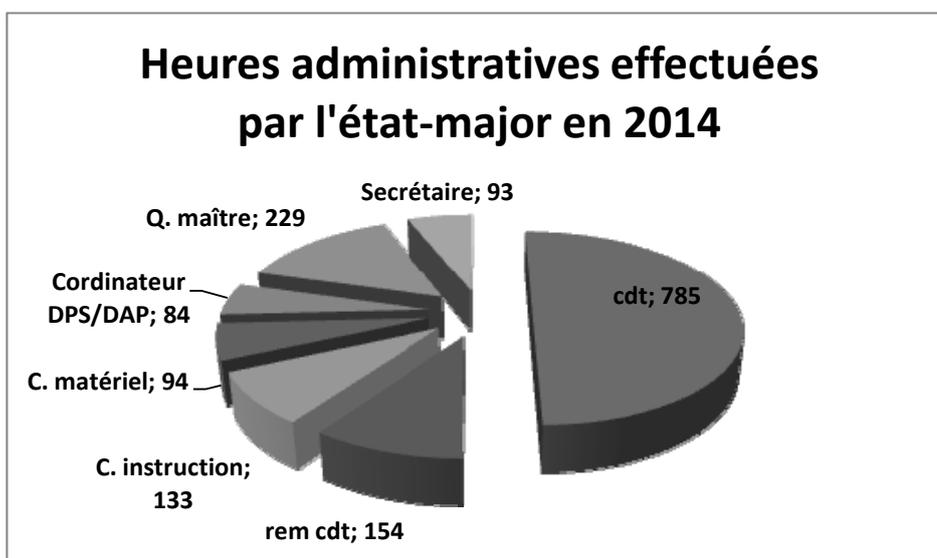
- Contrôler les comptes de l'année 2012
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Information sur la fusion des S.D.I.S

Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Assurer la direction et la gestion du corps.
- Préparer la fusion des S.D.I.S
- Etudier le renouvellement du matériel.
- Etablir le programme des exercices 2013.
- Représenter le SDIS Porte de Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, rapport du SDIS de la Paudèze, monument aux morts des sapeurs pompiers, rapport de la police intercommunal de Lutry, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA
- Assister aux diverses séances et exercices du DPS Est-Lausannois

Récapitulatif des heures:



Cela représente :

Commandant : 785h
Remplacant du cdt : 154h
Chef de l'instruction : 133h
Responsable DPS DAP : 84h

Chef matériel : 94h
Quartier maître : 229h
Secrétaire EM : 93h

Total état-major: 1572 h.

Il est à rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'interventions, mais qu'elles correspondent à du travail administratif, de gestion, organisation et représentation.

Exercices 2013

Récapitulatif des exercices et des heures

- 8 exercices de bataillon DAP
- 19 exercices mensuels DPS
- 5 cours de cadres et 1 journée technique
- 2 séances de coordination avec officiers et sous-officiers
- Ecole de conduite
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux.
- Cours techniques :
ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers

En plus des exercices :

- Service de piquet - 4 sapeurs par week-end du vendredi soir au lundi matin : 912 h.
- Entretien des véhicules – matériel – locaux et roulage : 500 h.

Instruction

Basée sur les programmes cantonaux de l'ECA, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Le programme des exercices pour le bataillon, le DPS et les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) a été préparé par le Sgt instructeur Frédéric Genton.

Durant l'année, cinq cours de cadres ont été organisés pour les officiers et les sous-officiers du bataillon afin de préparer les divers exercices. Les thèmes abordés étaient :

- ARI
- Echelles
- Sanitaire
- Exercice d'intervention avec le SDIS la Paudèze
- Sauvetage
- Feux d'habitation
- Détection incendie
- Motopompe

Le cours tactique, réservé aux officiers et sergents des SDIS des Communes de Belmont, Pully, Lutry Paudex s'est déroulé à Pully le 1^{er} juin.

En 2013, une formation continue a été organisée pour les chauffeurs TP 2000 afin que tous les chauffeurs C1 118 puissent être opérationnels en intervention. Cette formation a été donnée par le sergent Bernard Gabriel, pompier professionnel au SSI de Lausanne.

Rapport des officiers

Lors du rapport de janvier 2013, la commission du feu a pris connaissance du rapport d'activité 2012 présenté par le capitaine Olivier Gay.

Etaient également présents : M. Pierre-Alexandre Schlaeppli Conseiller municipal de Lutry, M. Gérald Fontannaz, Conseiller municipal de Paudex, MM Stéphane Brunner, Gianfranco Farinelli, Jacques Fontana, Lucien Grivel et Jean-Jacques Debonneville, membres de la Commission du feu, Cdt Eugène Chollet, Commandant de l'APOL, Maj Pascal Delessert,

Inspecteur régional à la division défense incendier de secours de l'ECA, Cap Roland Valet, Commandant à la DSI de Lausanne, Maj Bernard Emery, Commandant de l'ORPC du district de Lavaux, Lt Claude Valleliau, Adjoint à la DSI de Lausanne, Cap Yann Tornare, Commandant du SDIS de La Paudèze, Adj Dario Perroud, Adjudant du poste de gendarmerie de Paudex, M. François Wulliemier, secrétaire de l'EM, Mlle Carole Loeffen, secrétaire de la Commission du Feu, les officiers de l'Etat-Major et chefs de section du SDIS de Lutry.

En novembre, le rapport « B » a servi à :

- Faire le bilan de l'année 2012
- Préparer le rapport de janvier 2013
- Proposer les dates et les thèmes d'exercices 2013
- Établir le projet du programme des exercices

Recrutement

Le 7 novembre 2013, a été organisé, à la caserne des Champs, le recrutement pour le futur SDIS Ouest-Lavaux.

Ont été informés du recrutement les habitants des Communes de Lutry et Paudex nés entre 1973 et 1995. Environ 35 personnes étaient présentes. 21 d'entre elles ont été recrutées afin d'effectuer leur école de recrue. En plus, 5 nouveaux habitants de Lutry et Paudex, préalablement membres d'un autre SDIS, ont décidé d'intégrer le SDIS Ouest-Lavaux.

Cours de formation cantonal

En 2013, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 30 personnes*, ont suivi 104 jours de cours.

Journée technique des commandants du district de Lausanne

La journée technique a été organisée par l'ECA. Lors de cette journée, différents thèmes ont été abordés.

Rapport des commandants du district

Il a été organisé par la DSI de Lausanne. Les commandants de la région Lausannoise se sont réunis dans les locaux du Centre de la Protection civile à la Rama. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, le maj Pascal Delessert, et l'inspecteur S.D.I.S. le maj Christian Ménétrety nous ont informés des nouvelles directives de l'ECA, le projet de la nouvelle loi, l'information sur la taxation fiscale des soldes de l'Etat-Major et la nouvelle formation ouverte à distance.

Acquisition de matériel et équipement

Le SDIS a acquis en 2013:

- 1 radio Motorola GP 360
- Garniture radio
- Pantalons de feu pour le DAP
- 1 bâche pour remorque PCI
- Outillage
- 1 chargeur pour motopompe
- Lampes pour casque
- Lampes Gifas

- Extincteurs
- 1 machine à fumée

Plate forme intercommunale Belmont, Pully Paudex Lutry

Nous avons continué la formation de nos sections DPS en effectuant des exercices en commun. Lors d'interventions, nous appliquons les directives de la CTA. Les recrues des deux SDIS ont suivi 5 exercices en commun.

Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS de Genolier. Lors de cette journée, plusieurs concours ont été organisés.

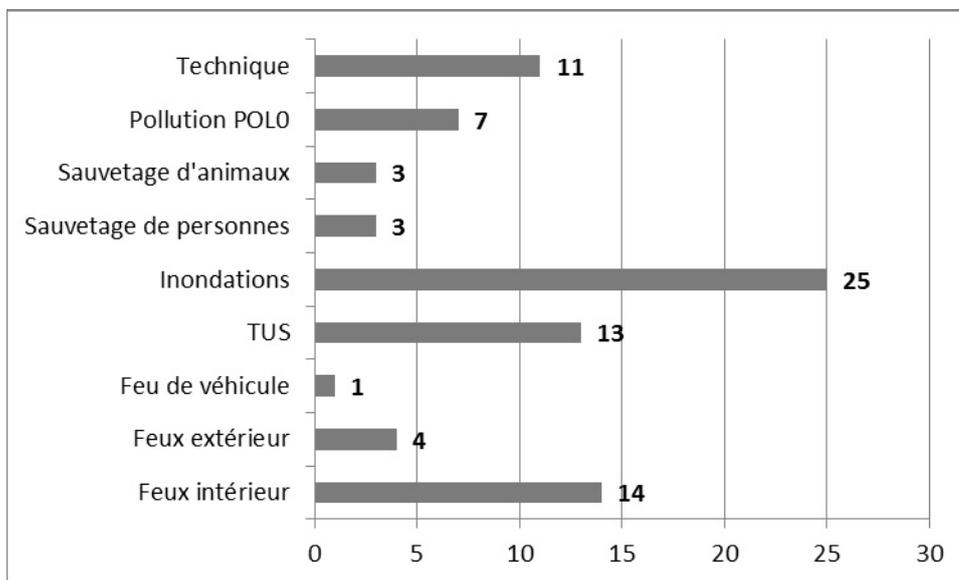
Démissions et départs

Plusieurs sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant eu une activité de SP durant 5 ans et plus seront invités lors de notre prochaine revue où un souvenir leur sera remis. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus recevront un diplôme de FVSP.

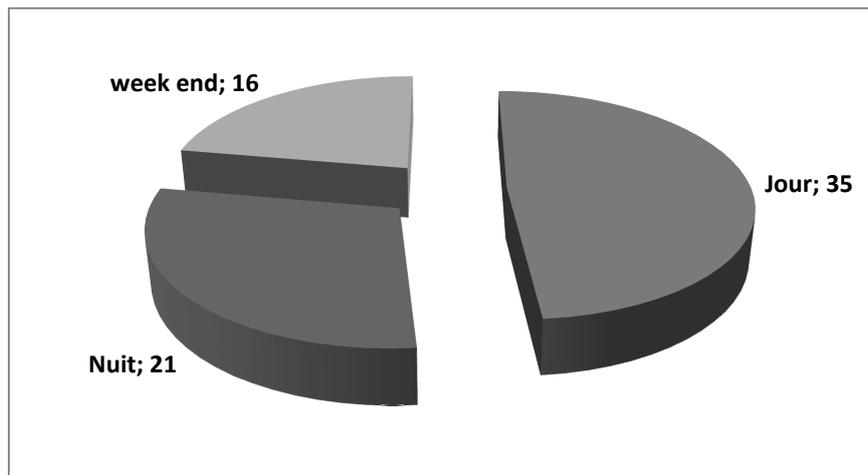
Interventions

En 2013 le SDIS Porte de Lavaux est intervenu à **72** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :

Répartition des interventions selon leur type :



Répartition des interventions dans le temps :



Cela représente : 35 jours semaine, 21 nuits semaine, 16 week-end

Mise en place de la fusion

Afin de respecter la LSDIS, les Municipalités des Communes de Pully, Belmont, Paudex et Lutry ont décidé mettre en place 2 groupes de travail. Le premier, un comité de pilotage composé des Municipaux du feu des 4 communes était chargé de préparer la convention et le règlement intercommunal du feu. Le second groupe, composé des membres des Etats-Majors des SDIS de la Paudèze et Porte de Lavaux, devait organiser l'opérationnel du nouveau SDIS. Le choix du nom du nouveau SDIS s'est porté sur « SDIS Ouest-Lavaux ». Le Copil a pu présenter le règlement, la convention ainsi que le préavis aux membres des conseils communaux au mois de juin. Ces derniers ont accepté la fusion. Le Copil a mis au concours le poste de commandant au mois de mai. M. Olivier Gay a été nommé fin juin. Les autres membres de l'Etat-major ont été nommés au mois de septembre.

Activités sportives

Le SDIS Porte de Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales de Lutry.

Autres activités

Service de piquet

Comme chaque année, un service de piquet a été assuré le soir du 1^{er} août pour les communes de Lutry et Paudex.

La section DPS a assuré un service de piquet tout au long de l'année. Ce service de piquet est imposé par l'ECA, soit 4 sapeurs du vendredi soir au lundi matin.

Fête des Vendanges

Le SDIS Porte de Lavaux a fonctionné, comme chaque année, aux entrées du cortège et a organisé un caveau.

Marathon de Lausanne

Lors du Marathon de Lausanne, afin de seconder la police municipale et cantonale, des membres du SDIS Porte de Lavaux ont été engagés à Lutry pour assurer la sécurité des participants du marathon.

Parcage

A plusieurs reprises le SDIS a été engagé afin d'effectuer un service de parcage.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

1. COÛTS DE FONCTIONNEMENT

1.1. PRINCIPES GENERAUX

Durant cette année civile, l'école a passé de la loi scolaire du 12 juin 1984 à la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Les compétences et responsabilités des communes et subséquemment les dispositions financières sont régies par les art.27 à 30 et l'art 132 (LEO).

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux, infrastructures et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école (n'est pas mentionné dans ce rapport).

Les activités culturelles et sportives ont pu être ajoutées au présent rapport grâce à la générosité de la commune.

1.2. AIRE DE RECRUTEMENT

Le lieu de scolarité et les dérogations à l'aire de recrutement sont régis par les articles 63 et 64 (LEO).

Actuellement et jusqu'en 2016, une partie des élèves domiciliés à Lutry (VSB et VP) se rendent à Pully, Cully et Puidoux.

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement 600.- par élève primaire et 1'000.- par élève secondaire. Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2013-14, 18 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Elèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont : 1 Puidoux : 1 Ecublens : 2 Cully : 2

Elèves scolarisés à Lutry, venant de :

Pully : 2 Paudex : 2 Belmont : 2 Villette : 1 Savigny : 2 Lausanne : 2 Montreux : 1

2. TRANSPORTS SCOLAIRES

2.1 REPARTITION DES ELEVES

La Commune de Lutry compte 1080 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

- 668 enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry
(+ 12 enfants provenant d'autres communes)
- 135 enfants inscrits à l'établissement secondaire de Pully/Paudex/Belmont
- 15 enfants inscrits à l'établissement secondaire de Cully
- 3 enfants inscrits à Puidoux-Chexbres
- 1 enfant inscrit dans une institution spécialisée
- 252 enfants inscrits dans des écoles privées
- 6 dérogations à l'extérieur (voir ci-dessus)

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully et bus spécial pour les élèves se rendant à Cully.

Au 31 décembre 2013, la répartition des 683 élèves de Lutry se présente comme suit :

- Grand-Pont	249	élèves (36.6%)	dont 130 élèves sont transportés	(52.2 %)
- Les Pâles (sec.)	95	élèves (14.0%)	dont 39 élèves sont transportés	(41 %)
- Corsy	137	élèves (20.2%)	dont 90 élèves sont transportés	(65.7 %)
- La Croix	158	élèves (23.2%)	dont 152 élèves sont transportés	(96.2 %)
- Savuit	41	élèves (06.0%)	dont 35 élèves sont transportés	(85.4 %)
soit au total	680	élèves (100%)	dont 446 élèves sont transportés	(65.6 %)

2.2 COUT DES TRANSPORTS

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires se rendant à Pully/Cully et Puidoux VSB-VSO	76'915.10	9.54 %
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires	311'691.55	41.49 %
- Bus scolaire Lutry : classes primaires	311'691.55	41.49 %
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine	50'001.15	6.66 %
- Elèves primaires et secondaires – animation	392.80	0.05 %
- Etat de Vaud - autorisation transport P+S	500.00	0.07 %
Total	<u>751'192.15</u>	

Le coût moyen des transports par élève se monte à 901.80 (895.75 en 2012, 793.90 en 2011 et 800.60 en 2010) par an.

3. ACTIVITES DIVERSES

3.1 DEVOIRS SURVEILLES

Selon l'Art 29 de la LEO, dès la rentrée 2013, les communes mettent à disposition les locaux et infrastructures nécessaires à la mise en place des devoirs surveillés qui sont proposés au moins 3 jours ouvrables durant la semaine.

Primaires

GRAND-PONT - de 15h30 à 16h30

Lundi - 1 groupe de 15 él. Mardi - 2 groupes de 10 él. Jeudi - 1 groupe de 13 él.

CORSY - de 15h30 à 16h30

Lundi - 1 groupe de 8 él. Jeudi - 1 groupe de 6 él.

LA CROIX - de 12h30 à 13h30

Lundi - 3 groupes de 15 él. Mardi - 3 groupes de 17 él. Jeudi - 3 groupes de 18 él.

Secondaires

LES PÂLES - de 15h30 à 16h30

Lundi - 1 groupe de 15 él. Mardi - 1 groupe de 11 él. Jeudi - 1 groupe de 18 él.

La participation demandée aux parents est de
CHF 70.- par année pour une fois par semaine,
CHF 140.- par année pour deux fois par semaine
CHF 210.- par année pour trois fois par semaine

3.2 CAMPS DE SKI

Du 14 janvier au 1er mars 2013, 17 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 3^{ème} année primaire à la 8^{ème} année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 6 semaines, on y a dénombré 288 élèves - 23 maîtres - 40 moniteurs ainsi qu'un cuisinier et une ou deux aides de cuisine.

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : **CHF 181.-** avec une réduction de CHF10.- par enfant pour famille nombreuse.

Participation moyenne des parents : CHF 170.-

Coût réel par élève (location comprise) : CHF 381.-

Participation communale : CHF 141.-

Participation de l'Etat : CHF 70.-

Le prix de revient est de CHF 381.- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de CHF 181.- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à CHF 170.- celle de l'Etat à CHF 69.- et celle de la Commune à CHF 141.-.

Historique :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de classes	22	21	21	20	21	19	17
Nombre d'élèves	433	410	399	386	383	363	288
Coût total par élève	249	310	324	324	326	357	381
Participation moyenne des parents	115	176	167	161	161	172	170
Participation communale	71	78	97	105	105	122	141
Participation de l'Etat	64	69	59	57	63	63	70
Coût nourriture par personne/jour	8.50	8.50	8.43	7.49	8.75	10.20	10.62

3.3. ECOLE A LA MONTAGNE (Printemps)

PARTICIPANTS

7 classes de primaires et enfantines ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du **21 mai au 28 juin 2013**

Durée des séjours :

1 camp CIN de 3 jours, 2 camps CYP1 de 4 jours, 2 camps CYP2 de 5 jours.

- 135 élèves
- 9 maîtres
- 15 personnes accompagnantes
- 1 aide de cuisine
- 1 cuisinier

INFORMATIONS SUR LES COÛTS

Prix demandé : **CHF 75.- pour les CIN, CHF 90.- pour les CYP1 et 110.- pour les CYP2** avec une réduction de CHF10.- par enfant pour famille nombreuse.

Participation moyenne des parents CIN : CHF 68.83 et CYP : 92.41

Coût réel par élève (location comprise) : CHF 285.36

Participation communale : CHF 196.10

Participation de l'Etat : CHF 0.-

RECAPITULATIF CYP

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	CYP	CYP 8VSO	CYP	CYP	CYP	CYP	CYP 1 - 2
Participation des parents	104.29	104.69	102.30	107.37	100.48	88.31	92.41
Coût réel par élève	229.99	312.65	251.20	240.85	258.77	216.61	285.36
Participation communale	125.71	207.95	148.90	133.50	158.29	138.41	196.10
Nombre d'enfants	177	52	161	38	176	65	117
Nombre de participants total	207	63	190	47	204	75	150

RECAPITULATIF CIN

	2006	2008	2010	2012	2013
	CIN	CIN	CIN	CIN	CIN
Participation des parents	71.37	72.37	71.65	73.39	68.83
Coût réel par élève	142.75	155.95	207.10	216.61	285.36
Participation communale	71.39	83.58	135.45	138.41	196.10
Nombre d'enfants	139	131	106	137	18
Nombre de participants total	178	158	135	170	23

3.4 EDUCATION ROUTIERE

L'objectif des ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude et les bonnes pratiques à adopter aux abords de la route et en société. L'APOL délègue un collaborateur qui effectue des passages en 1/2P, 3/4P et 11 VSG.

3.5 SERVICE DENTAIRE

En avril et mai 2013, le médecin dentiste, Mme Karin Kathau a examiné 638 élèves sur 667 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries, ni obturations 493 élèves (77.3 %)
- sans caries, avec obturations 26 élèves (4.1 %)
- avec caries 119 élèves (18.7 %)
- traitements d'orthodontie proposés 101 élèves (15.8 %)
- négligés 5 élèves (0.8 %)
- absents 29 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

En % d'élèves	2009	2010	2011	2012	2013
Sans caries, ni obturations	70	69	72	77	77
Sans caries, avec obturations	14	16	13	9	4
Avec caries	16	15	15	14	19
Traitements d'orthodontie proposés	22	23	23	20	16

3.6 PROPHYLAXIE DENTAIRE

Dans le but de sensibiliser les enfants à une bonne hygiène dentaire, 13 classes de CIN et CYP1 et 2 ont bénéficié d'une séance de prophylaxie dentaire dans leur salle de classe.

3.7 SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2013, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

Mardi 4 juin Toutes les classes CYP 2 et les classes CYP 1 et CIN de Savuit ont assisté à Cully au spectacle créé par des classes de Cully. 1 représentation soit 1'200.-
Les classes (180 élèves) ont été transportées par les bus scolaires.

Mardi 12 novembre : toutes les classes 7-8P (158 élèves) ont assisté au concert de l'OCL Orchestre de Chambre de Lausanne « Pierre et le Loup » au théâtre Métropole à Lausanne soit 1201.-

Participation des élèves : 316.-

Les classes ont été transportées par les bus scolaires.

Jeudi 28 novembre et mardi 10 décembre toutes les classes 1-2P (131 élèves) ont assisté au Grand-Pont et à Corsy au spectacle « Les Zanimots » donné par Mme Rossel Chollet de Grandvaux soit 3 représentations soit CHF 650.-

Participation des élèves : CHF 262.-

La classe de Savuit a été transportée.

Lundi 16 décembre toutes les classes 9-10-11 (96 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle « Le mentaliste » de Gabriel Tornay 1 représentation soit 1500.-

Participation des élèves : CHF 192.-.-

Jeudi 19 décembre toutes les classes 3-4-5-6 P (284 élèves) ont assisté au Grand-Pont au spectacle « Bœuf et Ane » de la compagnie Théâtre de la Grenouille, 3 représentations soit CHF 3'200.-

Participation des élèves : CHF 568.-

Les classes de Corsy et Savuit ont été transportées.

Vendredi 20 décembre : toutes les classes 7-8P (158 élèves) ont assisté à la projection du film « Sur le chemin de l'école » de Bernard Plisson au cinéma City-Club de Pully soit CHF 1500.-

Les classes ont été transportées par les bus scolaires.

La participation demandée aux parents est de CHF 2.- par élève et par spectacle.

3.6 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition : Mme Dresse Karin Bille, médecin scolaire

Mme Catherine Peter, infirmière scolaire

Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé

Mme Corinne Marx-Jara, médiatrice scolaire -> juillet 2013

M. Fabien Marguerat, médiateur scolaire -> juillet 2013

Médecin scolaire

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé.

Il effectue les vaccinations pour les élèves du CYP1 et des 7^{ème} années.

Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)

Poste à 50% pour la Commune de Lutry

Mission

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés au bien être et à la santé physique, psychique et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

Activités en 2012-2013

- CIN 1 Prise en compte des besoins particuliers des élèves concernant leur santé.
13 entretiens parents/enfants
- CIN 2 67 tests de vue et d'ouïe, tests de Lang et Ishihara
50 entretiens parents/enfants
- CYP 1 Vaccinations : 13 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite)
3 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
- CYT 5 Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin
traitant.
Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les
ressources à disposition de Lutry.
- 7^{ème} Vaccinations : 19 DiTé (diphtérie, tétanos)
2 DiTé-IPV (diphtérie, tétanos, poliomyélite)
2 DiTepa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite)
28 Hépatite B (2 injections par élève)
13 HPV (cancer du col de l'utérus – 2 injections par élève)
2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
- 9^{ème} Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin
traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

4. CANTINE SCOLAIRE "CORSY-CROQUE ET CROC MIDI"

4.1 PREAMBULE

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités maximales d'accueil en 2013.

4.2 ENCADREMENT

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de régénérer et de distribuer les repas ainsi que d'encadrer les enfants. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

Cantine de Corsy

- Mme Michèle Pernet	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Sofia Gay	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Corinne Lassueur	lundi, jeudi
- Mme Daniela Antille	mardi, vendredi
- Mme Sylvie Bridel	mardi, jeudi
- Mme Séverine Berthet	lundi, vendredi

Cantine de la Croix

- Mme Gorett Woodtli	lundi, mardi, jeudi, vendredi (lundi, mardi par tournus avec Mme Duruz)
- Mme Christine Dumas	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Brigitte Arcoria	lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Séverine Berthet	mardi, jeudi
- Mme Christiane Duruz	lundi, mardi (par tournus avec Mme Woodtli)

Par ailleurs, des parents d'élèves viennent bénévolement appuyer le personnel communal.

4.3 FOURNITURE DES REPAS

Les deux cantines sont équipées de Combisteamer permettant la régénération des repas complet livrés en liaison froide. Les prestations sont toujours assurées par l'entreprise de restauration « Concordance SA » à Puidoux.

4.4 INSCRIPTION DES ELEVES / PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes enfantines au 11^e degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire :

- régulièrement (jours fixes)
- irrégulièrement
- exceptionnellement (une inscription est acceptée le jour même avant 9h00)

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2^e, 3^e, 4^e enfant : 1^{er} enfant : plein tarif; 2^e enfant : -10%; 3^e enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2013 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	15'001.-	à	illimité	=	19.50
de	7'001.-	à	9'000.-	=	10.50	Irrégulier	à			=	17.50

Participation moyenne des parents pour 2013

Pour 2013, la participation moyenne des parents est de CHF 14.65 par repas. Elle est de 0.67 inférieure à celle de 2012.

<u>Inscriptions</u> (minimum - maximum)	Cantine de Cosy	Cantine La Croix
- lundis	45 - 50	45 - 50
- mardis	50 - 55	55 - 60
- jeudis	50 - 55	55 - 60
- vendredis	45 - 50	35 - 40

Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2013	Participation moyenne	
	2012	2013		2012	2013
Janvier	1091	1165	17997.15	15.40	15.45
Février	764	834	12692.95	15.25	15.20
Mars	1216	1258	19200.65	15.10	15.25
Avril	842	987	14834.80	15.15	15.00
Mai	1036	1115	16706.65	14.85	15.00
Juin/Juillet	1334	1414	21264.75	15.00	15.00
Septembre	1447	1691	26031.35	15.70	15.40
Octobre	846	1020	15722.15	15.80	15.40
Novembre	1187	1448	22292.20	15.55	15.40
Décembre	948	1199	10937.90	15.35	9.10

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2013 sont compris :

- 425 repas à CHF 10.- pour MATAS à Escherins.
- 400 repas à CHF 9.10 pour les enseignants.

4.5 TRANSPORT CANTINE

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison du lieu de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'Établissement s'est réuni à 5 reprises en 2013.

Deux commissions de travail se sont réunies : transports et bâtiments

Transports: les réponses au sondage envoyé aux parents d'élèves sur les transports sont analysées (600 réponses) et ont permis de concevoir un formulaire d'inscription au transport scolaire plus efficient. Par ailleurs, les réponses au questionnaire ont été transmises à Monsieur Dumas, ainsi qu'à l'entreprise spécialisée mandatée pour la planification et l'organisation des transports scolaires.

Bâtiments : le CET est informé sur l'évolution des projets. Un enseignant, membre du CET, participe à la commission de consultation sur ce dossier.

Un nouveau groupe de travail est constitué : « gestion du deuil en milieu scolaire ».

Communication: un membre du CET est délégué pour assurer le suivi du site internet:
<http://conseildetablissement.lutry.ch>

SERVICES INDUSTRIELS

PREAMBULE

Durant l'exercice 2013, les Services industriels ont assuré de manière autonome toutes les tâches d'exploitation et d'administration nécessaires à la distribution des énergies. Cette année a été marquée par la reprise du service par un nouveau chef de service.

L'ensemble du personnel administratif et technique a pu couvrir la globalité des travaux de secrétariat et d'exploitation ; ces deux départements travaillent en étroite collaboration. La taille du service impose une polyvalence de la part de ses employés, polyvalence qui permet de garantir les enjeux de la distribution multi-énergies. Le fonctionnement du service s'appuie sur une structure précise où chaque employé joue un rôle qui est décrit dans le système de management de la qualité ISO.

Cette année, le service a renouvelé avec succès sa certification ISO. L'audit de renouvellement a lieu tous les trois ans et a pu aboutir grâce à la motivation et à l'implication de tout le personnel et à l'aide de notre consultant externe et de notre responsable administrative en charge de la qualité.

En 2013, les Services industriels ont ouvert plusieurs chantiers importants pour garantir la modernisation des réseaux. Ces chantiers viennent compléter les nombreux travaux de maintenance qui sont réalisés par les équipes d'eau, d'électricité et de gaz. Pour chacun de ces domaines, le service peut, au travers du partenariat avec Lausanne, répondre aux différents besoins de développements du service. C'est aussi grâce à ce partenariat, en vendant des prestations à Lausanne dans le domaine de l'éclairage public, que nous pouvons garantir les postes de travail actuellement en place.

Dans une volonté de garantir un service de proximité, les Services industriels ont participé, dans le cadre du partenariat avec Lausanne, à deux manifestations, à savoir : la semaine de la mobilité et le marché de Noël de Lutry. Ces événements nous permettent de garder un contact privilégié avec notre clientèle qui est de plus en plus réceptive aux nouvelles technologies et développements dans le domaine des économies d'énergie et celles des énergies renouvelables.

L'évolution du marché de l'électricité et de la politique énergétique impose au service de rester à l'écoute des futures contraintes et démarches nécessaires à la gestion des différents réseaux de distribution. La Municipalité a mandaté les Services industriels de s'occuper de l'audit énergétique sur l'ensemble du territoire, qui devra déboucher sur une planification énergétique.

ADMINISTRATION

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par cinq collaboratrices ; elles couvrent l'ensemble des tâches de réception, de facturation, du contentieux et du secrétariat général nécessaires au bon fonctionnement du service. Début mai, Mme Josiane Macherel, nouvelle collaboratrice, nous a rejoints en remplacement de Mme Del Rizzo qui est partie en retraite bien méritée.

L'ensemble du secrétariat est géré par la responsable administrative ; cette collaboratrice occupe une fonction de cadre au sein des Services industriels. Elle assure également le poste de responsable qualité en bénéficiant d'un appui externe indispensable pour évoluer dans l'environnement des normes ISO qui doivent être appliquées. Elle coopère au calcul des tarifs de l'électricité avec notre consultant d'Electrosuisse pour appuyer la direction opérationnelle dans les décisions et propositions qu'elle doit présenter à la Municipalité.

Notre réception fonctionne selon un mode usuel de présence téléphonique et au guichet ; bien que l'utilisation de la sélection directe soit souvent utilisée, de nombreux appels de la clientèle ou d'hommes de métier passent par la secrétaire de réception. Ce service personnalisé est une carte de visite pour notre clientèle. A côté de ce travail de base, notre collaboratrice assure l'enregistrement et le suivi de tous les documents liés aux installations intérieures. Ce poste de secrétaire polyvalente comprend également l'établissement des factures des prestations réalisées par le personnel de l'exploitation, ainsi que le suivi administratif du stock.

Pour l'établissement des factures des différentes énergies (eau, électricité, gaz), nous devons bénéficier de l'appui de deux secrétaires de facturation formées spécifiquement pour ces tâches. De cette manière, nous pouvons garantir l'établissement de l'ensemble des acomptes bimestriels et des décomptes annuels. C'est grâce à cette organisation que nous pouvons couvrir les absences dues aux vacances, à la maladie, voire au changement de personnel.

La secrétaire qui s'occupe du contentieux est également chargée de l'enregistrement des avis d'installation et rapports de sécurité ainsi que du suivi des contrôles périodiques. Cette démarche exige que les propriétaires concernés mandatent à leur charge un contrôleur concessionnaire. Ces contrôles obligatoires (OIBT) font partie des tâches d'un gestionnaire de réseau (GRD).

La direction des Services industriels est favorable à la formation des jeunes et elle a la responsabilité de former une apprentie employée de commerce en section maturité. Actuellement en troisième année, l'apprentie suit normalement les cours et obtient de bons résultats.

Facturation

- Facturation de l'énergie, des chantiers et des prestations diverses fournies à notre clientèle
- paiement des factures fournisseurs
- gestion des encaissements
- gestion du contentieux

Dossiers techniques

- Gestion des compteurs à prépaiement
- gestion des appareils de comptage et des télécommandes électriques
- gestion des compteurs d'eau
- gestion du stock de matériel pour les réseaux électriques, d'eau et d'éclairage public
- gestion des contrôles périodiques des installations intérieures
- traitement des documents de nos installations pour l'Inspection Fédérale
- enregistrement des demandes de concessions d'électriciens et d'appareilleurs
- participation à l'établissement des documents techniques pour l'exploitation

Divers

- Tenue à jour des procédures ISO et du Manuel Qualité
- formation de l'apprentie
- traitement des rapports hebdomadaires des ouvriers
- suivi des feuilles d'absences
- travaux de dactylographie de documents internes et correspondance
- dactylographie des notes municipales
- réception des clients au guichet
- permanence téléphonique et radio
- tenue à jour des procès-verbaux et plans de travail

Factures de consommations – Contentieux

En octobre 2013, nous avons émis 5'800 factures de décompte annuel, ce qui représente environ 2.5 mios de chiffre d'affaires annuel pour les ventes d'eau et 7.6 mios pour les ventes d'électricité. Les ventes de gaz sont en progression et représentent un montant d'environ CHF 700'000.-. Durant l'année 2013, notre secrétariat a émis 4'012 rappels, effectué 3 coupures. Le suivi attentif du contentieux, en étant en étroit contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes.

Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et à des prestations vendues à Lausanne pour l'Eclairage public et pour Eauservice. En 2013, c'est un montant global de CHF 630'000.- qui a été facturé.

Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subventions pour un montant de CHF 316'981.-. Les chantiers subventionnés en 2013 ont été les suivants :

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| ➤ Carrefour Sermotier - Crochet | CHF 5'140.- |
| ➤ Plantaz – Petite-Corniche | CHF 47'200.- |
| ➤ Marionnettes | CHF 28'358.- |
| ➤ Meillerin | CHF 21'450.- |
| ➤ Tiolles – Bras-de-Fer | CHF 56'628.- |

➤ Bossières – La Croix – Mâcheret	CHF 121'535.-
➤ Chambre de la Combe	CHF 10'050.-
➤ Genevroz – Clair-Joly	CHF 26'620.-

Contrôle des installations OIBT

En 2013, la campagne pour les contrôles périodiques a suivi son cours, 70 nouvelles demandes ont été effectuées, portant à 210 les demandes enregistrées à ce jour, dont 11 sont des 1^{er} rappels et 22 des 2^{ème} rappels. Aucune dénonciation à l'Inspection Fédérale (ESTI) n'a été effectuée.

Ces démarches consistent à demander à tous les propriétaires, dont la périodicité du contrôle est échue, de faire vérifier leurs installations électriques selon l'OIBT. Grâce à un module spécifique de SAP, nous déclenchons des campagnes de demandes de contrôle. Nous devons nous assurer que les rapports de sécurité et protocoles de mesures sont correctement remplis et établis par des personnes habilitées ; ce contrôle interne fait, l'installation est validée pour une nouvelle période.

Lors de modifications ou de construction de nouvelles installations électriques intérieures (locaux, bâtiments, etc.) ou extérieures sur le réseau électrique de la commune, notre service doit également suivre les avis d'installations établis par les concessionnaires et, si nécessaire, réclamer les rapports de sécurité certifiant l'exécution des travaux selon les normes en vigueur et respectant les échéances données. Il est important pour le service de savoir que par rapport à la loi, le propriétaire est seul responsable de ses installations et l'installateur est responsable de son travail.

BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux extérieurs pour les projets et les travaux usuels de la distribution, mais nous avons recours à notre partenaire lausannois pour des cas particuliers.

Bureau de projets

Compte tenu de l'arrivée du nouveau chef de service en début d'année, il a été nécessaire tout d'abord de prendre connaissance des dossiers proposés par l'ancienne direction opérationnelle pour pouvoir ainsi fixer les priorités.

Notre service a néanmoins préparé le projet d'extension du réseau de gaz sur Savuit, de même que les renforcements des réseaux d'eau et d'électricité. Le chantier doit démarrer à la fin de l'hiver 2014.

Pour le chantier du complexe « le Marronnier », une étude pour l'introduction du gaz a été effectuée et sa réalisation s'est terminée en fin d'année.

Nous avons démarré l'étude d'un nouveau plan directeur de la distribution des eaux (PDDE). Ce dernier va nous permettre de planifier la mise à jour de nos infrastructures réseau, de garantir la distribution pour les 10 à 15 prochaines années, d'établir un plan financier et de remplir les directives et recommandations demandées par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA).

Dans le but de réaliser deux bouclages assurant une sécurité d’approvisionnement en eau, une étude a été lancée pour la traversée sous l’autoroute.

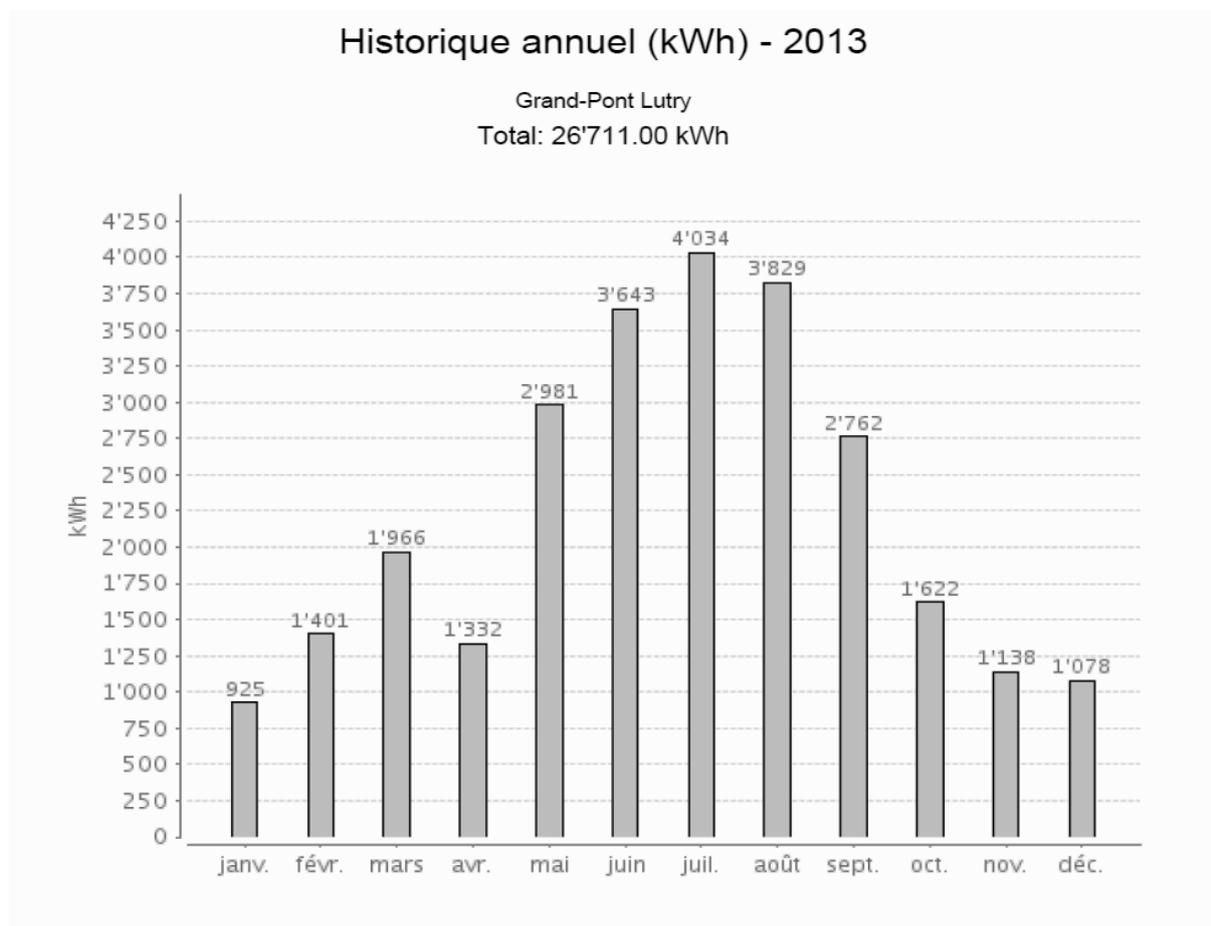
Plusieurs réflexions et essais ont été réalisés dans le cadre du préavis 1183/2012 sur l’éclairage public.

Le réseau moyenne tension a également fait l’objet d’une étude d’analyse de risques et en cas de catastrophe majeure. Ces démarches sont encore en cours d’étude et devraient aboutir en 2014.

Installation photovoltaïque du Grand-Pont

L’installation de panneaux photovoltaïques du Grand-Pont a été acceptée au mois juillet 2013 par Swissgrid. Dès lors, nous transmettons les quantités de production à Swissgrid qui établit les garanties d’origine et rétribue la commune en fonction des kWh produits. Pour la période de juillet à septembre 2013, ce ne sont pas moins de 10'953 kWh qui ont été rétribués, soit un montant de Fr. 4'523.60 versés à la Commune.

Pour mémoire, la production pour la première période de 1 à 2 ans avait été évaluée à 51'500 kWh, soit en moyenne à 25'750 kWh/an. Le relevé annuel pour 2013 de l’installation montre une production de 26'711 kWh, ce qui est tout à fait encourageant, sachant que l’année 2013 a été assez moyenne en terme d’ensoleillement.



Pour information, la production solaire totale sur la Commune s’est montée à 336'816 kWh en 2013.

Bureau d'infographie

Le bureau d'infographie est géré par 2 personnes polyvalentes qui aident également aux relevés de compteurs, service de piquet, gestion de matériel informatique spécifique au service.

En 2013, nous avons introduit un équipement de relevé cadastral par GPS. Cet outil offre dans de bonnes conditions une précision de mesure de l'ordre de 10 à 15 centimètres ; de plus, il est complètement compatible avec notre logiciel de cartographie ArcGIS. Les relevés du terrain peuvent ainsi être transférés directement par le releveur lors du retour au bureau et mémorisés dans notre système d'infographie.

Ce département s'occupe également de préparer les dossiers ECA, qui nous permettent d'obtenir des subventions lors de modifications, extensions et rénovations sur le réseau de distribution d'eau.

Une campagne de marquage et de contrôle a été réalisée sur toutes nos lignes aériennes MT / BT.

Dans le cadre d'une harmonisation cantonale de mise à disposition de plans pour les infrastructures telles que réseau d'eau, réseau électrique, gaz, etc. (géo-données), nous collaborons avec l'ASIT-VD (Association pour le Système d'Information du Territoire vaudois). Le but de cette collaboration est de permettre à tous les architectes, ingénieurs civil entre autres, de créer une demande de plans sur tout le territoire cantonal. Par la suite, chaque fournisseur reçoit la demande de plans et dépose les documents demandés sur le site de l'ASIT.

EXPLOITATION

Personnel d'exploitation

Dans le département d'exploitation des SI, nous distinguons deux équipes qui effectuent différents travaux sur les réseaux d'eau et d'électricité. Ils réalisent leurs tâches avec l'appui d'un chef d'équipe. Le responsable d'exploitation a pour mission de faire exécuter le travail organisé et planifié par lui-même et le chef de service.

La coopération avec les SI de Lausanne nous a permis de facturer 1'330 heures pour des prestations réalisées sur le réseau de l'éclairage public de Lausanne. Nous avons également mis à disposition d'Eauservice un monteur eau pour les échanges de compteurs pendant 3 mois.

Réseaux électriques MT, BT et EP

L'équipe d'électriciens est composée de cinq ouvriers qualifiés. Ce personnel travaille aussi bien sur le réseau basse tension que sur celui de la moyenne tension. Il opère également sur le réseau de l'éclairage public qui fait partie du patrimoine de la Commune.

Les Services industriels sont garants de l'entretien et de la construction de ce réseau. C'est au travers des connaissances acquises durant de nombreuses années que nous avons pu offrir à notre partenaire lausannois des prestations dans le domaine de l'éclairage public. Ce point est appréciable puisqu'il nous permet de rentabiliser notre camion nacelle.

Réseaux d'eau et de gaz

Quatre ouvriers qualifiés composent l'équipe de l'eau, qui peut réaliser l'ensemble des travaux sur le réseau d'eau et sur le réseau de gaz. Le responsable d'exploitation est la seule personne qui a la compétence de fontainier ; de par là, c'est lui le responsable de cette équipe.

Ce personnel est suffisamment nombreux pour réaliser l'ensemble des chantiers planifiés chaque année et détaillés dans le tableau de bord annuel qui est préparé par la direction opérationnelle.

Service de piquet

Tous les employés de l'exploitation participent à tour de rôle au service de piquet. Compte tenu des différences de compétences, les interventions sur le réseau électrique ne peuvent être faites que par les électriciens ou par une personne qui a été reconnue apte par la direction opérationnelle.

Jusqu'à maintenant, le nombre d'interventions annuelles en dehors des horaires reste limité et nos employés peuvent assurer toutes les interventions sur les différents réseaux de distribution.

Pannes

Les pannes sont de nature différente sur les réseaux d'eau, d'électricité basse tension, moyenne tension, voire de gaz. Le nombre d'interventions en 2013 a été tout à fait gérable par notre petit service, et toutes ont pu être traitées simplement.

Interventions en 2013 :

Réseau d'eau :	17
Réseaux électriques MT/BT:	11
Eclairage public EP :	2
Divers :	<u>2</u>
Total :	32

Véhicules

Le parc des véhicules des Services industriels comprend sept véhicules qui sont nécessaires aux deux équipes de terrain. Les véhicules sont fortement sollicités et de nombreux services d'entretien sont nécessaires. On constate que des véhicules avec peu de kilomètres peuvent arriver en fin de vie après une dizaine d'années d'utilisation.

Actuellement, le parc est en bon état. Le véhicule provisoire VW Krafster doit être remplacé en 2014. Ce véhicule a été acheté d'occasion en 2012 pour dépanner le service suite à la destruction du Mercedes 4/4 diesel lors d'un accident (aucune personne blessée). Le VW Caddy du releveur doit également être remplacé en 2014.

Parc actuel :

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
Camion nacelle	2008	18'496	14.10.2013	Bon
VW T5 double cabine	2009	48'302	21.07.2009	Bon
VW Caddy	2003	166'950	20.06.2013	Mauvais
VW Caddy blanc	2012	22'232	08.02.2012	Bon
VW Transporter	2012	6676	25.04.2012	Bon
Subaru Legacy	2003	67'212	26.09.2011	Bon
VW Krafster + grue	2000	163'800	28.09.2012	Bon

CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :
RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Réseau d'eau

Chantiers effectués et en cours

Ch. de Beau-Pré	Remplacement de conduite (70 m.), reprise des bordiers.
Ch. des Terrasses	Remplacement de conduite (80 m.), reprise des bordiers.
Ch. des Champs	Remplacement de conduite (150 m.), reprise des bordiers.
Sources du Jorat	Entretien des sentiers et ouvrages.

Entretien du réseau

- ✓ 18 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations (+ 6).
- ✓ Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- ✓ Manœuvres et entretien des vannes de réseaux (mise à niveau, dégagement, etc.) sur réseau (P4 et P5).
- ✓ Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- ✓ Purges de maintenance.
- ✓ Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- ✓ Recherches de fuites chez des clients : 4.
- ✓ Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- ✓ Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ 8 nouveaux raccordements de divers diamètres pour de nouvelles constructions.
- ✓ Compteurs de chantier : pose et dépose de 24 pièces.
- ✓ Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- ✓ Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- ✓ Arrêts d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.
- ✓ Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- ✓ Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 7.
- ✓ Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- ✓ Poses de conduites pour alimentation provisoire : 4.

Divers

- ✓ Séances d'informations diverses.
- ✓ Echanges périodiques de compteurs : env. 80.
- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés pour déménagements et divers.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- ✓ Sorties de matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- ✓ Mise à jour des informations sur la qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- ✓ Echanges de compteurs d'eau pour eauservice Lausanne : 1 monteur, 14 semaines.

Réseau de gaz

Chantiers effectués et en cours

Ch. des Champs	Extension du réseau : 140 m.
Plantaz – Petite-Corniche	Traversée de la Rte de Lavaux : 15 m.
Rte de Lavaux 20, Friporte 3, Bourg-Neuf 4b, Champs 22 Gd-Rue 37 et 39	6 nouvelles prises.

Réseau d'électricité

Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)

Bourg de Lutry	Pose de 2 nouvelles bornes escamotables BT.
Blanchettes – Ponfilet	Echange câble MT.
Ponfilet – Genevroz	Echange câble MT.

Entretien des sous-stations et armoires de distribution

- ✓ Transformations de 3 postes de distribution.
- ✓ Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- ✓ Nettoyage et entretien de postes de distribution.
- ✓ Manœuvres diverses sur réseau MT.
- ✓ Etiquetage des stations et PD.
- ✓ Contrôle et remplissage du niveau de gaz SF6 dans cellules ABB.

Travaux divers pour des tiers

- ✓ Nouvelles introductions : 5
- ✓ Transformations introductions : 16.
- ✓ Montage et démontage des fêtes du 1^{er} Août et Sauvetage.
- ✓ Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- ✓ Montage et démontage de la fête des commerçants.
- ✓ Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 30.
- ✓ Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes.
- ✓ Echanges de compteurs électriques : 140.

Divers

- ✓ Séances informations diverses.
- ✓ Relevés mensuels, annuels des compteurs.
- ✓ Relevés des compteurs de chantiers.
- ✓ Relevés des compteurs production photovoltaïque.
- ✓ Sorties matériel pour facturation.
- ✓ Inventaire.
- ✓ Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- ✓ Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- ✓ Echanges périodiques de compteurs : 93.
- ✓ Coupures et remises de courant (contentieux).
- ✓ Tests des détecteurs de c/c.
- ✓ Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 17 semaines.

Eclairage public (EP)

Conformément au préavis municipal 1183/2012, nous avons poursuivi le remplacement des luminaires trop gourmands en énergie et avons atteint le 45 % du nombre d'échanges prévus. Nous prévoyons de terminer ces améliorations à fin juillet 2014.

Chantiers effectués et en cours – EP

Divers endroits	Pose de luminaires tests.
Rte du Bras-de-Fer	Remplacement de 9 lanternes.
Rte des Monts-de-Lavaux	Remplacement de 33 lanternes.
Rte de Lavaux Est	Remplacement de 30 lanternes.

Rte de la Petite-Corniche	Remplacement de 3 lanternes.
Rte de la Conversion	Remplacement de 39 lanternes.
Rte du Landar	Remplacement de 43 appareillages.
Ch. de Fénix	Pose de 7 nouveaux mâts.
Ch. de Champ-Maffrey	Pose de 2 nouvelles bornes d'éclairage

Entretien de l'éclairage public

Divers endroits	Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres. Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.
Divers endroits	Réparations suite à des actes de vandalisme.
Décorations de Noël	Dépannage et remplacement de guirlandes défectueuses.
Tout le territoire	Contrôle du fonctionnement des lampes par secteur, toutes les deux semaines.

Divers

Pose et alimentation d'un nouvel éclairage (5 pièces) à la déchetterie de Flon-de-Vaux (sur mandat TFV).

Télécommande et téléaction

Entretien et divers

Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.

Voisinand 2, système Lynx : contrôle de fonctionnement, formation de nouveaux utilisateurs, tests de configurations (alarmes présence de personnes).

CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE

Achat d'énergie électrique (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : **42 GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2013 s'est élevé à : **9'024kW**.

Achat d'eau (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2013 s'élève à 960'710 **m³**.

Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une stabilité des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une légère diminution par rapport à l'année dernière.

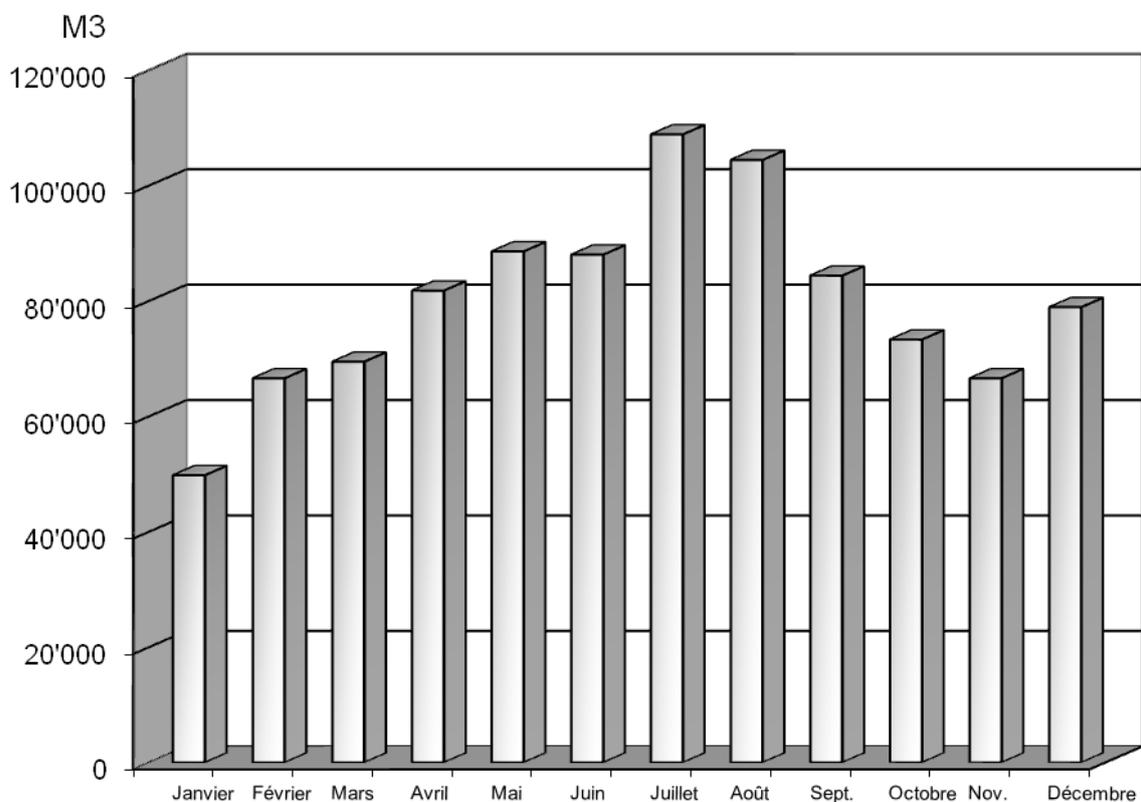
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, les comptes ne nous sont pas encore connus mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

CONSOMMATION D'EAU

Achat d'eau (graphique ci-dessous)

Année 2013	Achat (m ³)
Janvier	49'786
Février	66'587
Mars	69'461
Avril	81'782
Mai	88'574
Juin	88'015
Juillet	108'861
Août	104'435
Septembre	84'388
Octobre	73'307
Novembre	66'595
Décembre	78'919
Achat annuel total d'eau en m³	960'710

ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2013

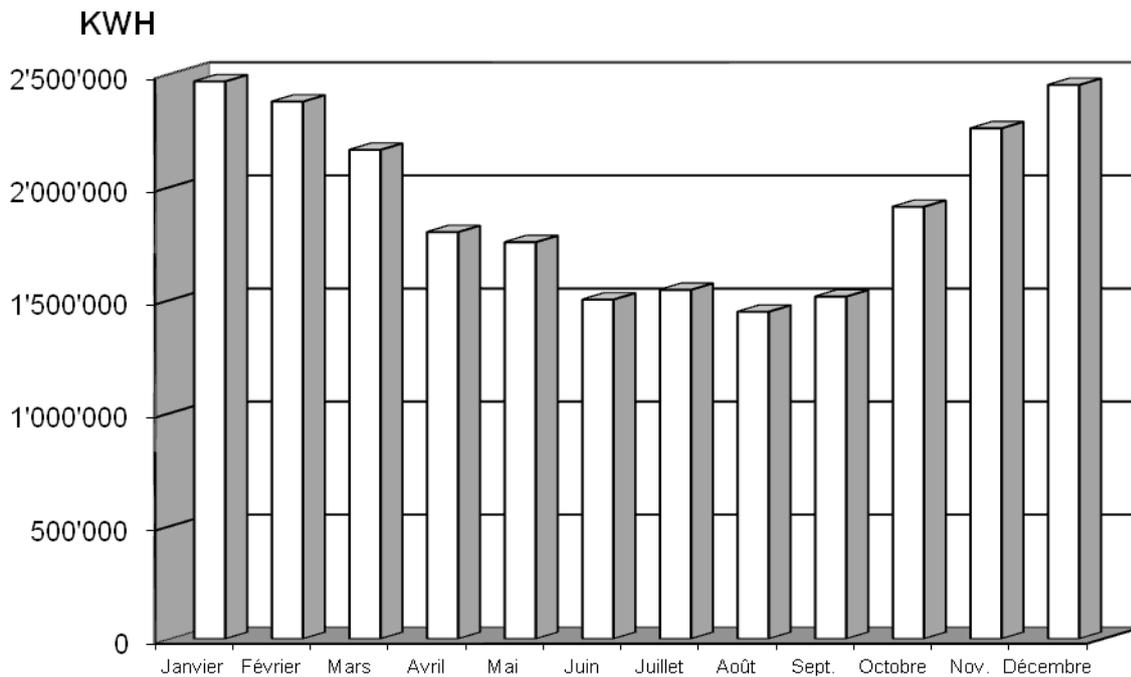


CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Achat d'énergie électrique Haut Tarif

Année 2013	kWh haut tarif
Janvier	2'465'655
Février	2'376'413
Mars	2'163'121
Avril	1'799'377
Mai	1'754'842
Juin	1'500'975
Juillet	1'544'040
Août	1'446'931
Septembre	1'514'257
Octobre	1'911'344
Novembre	2'258'221
Décembre	2'450'000
Energie haut tarif totale achetée	23'203'176

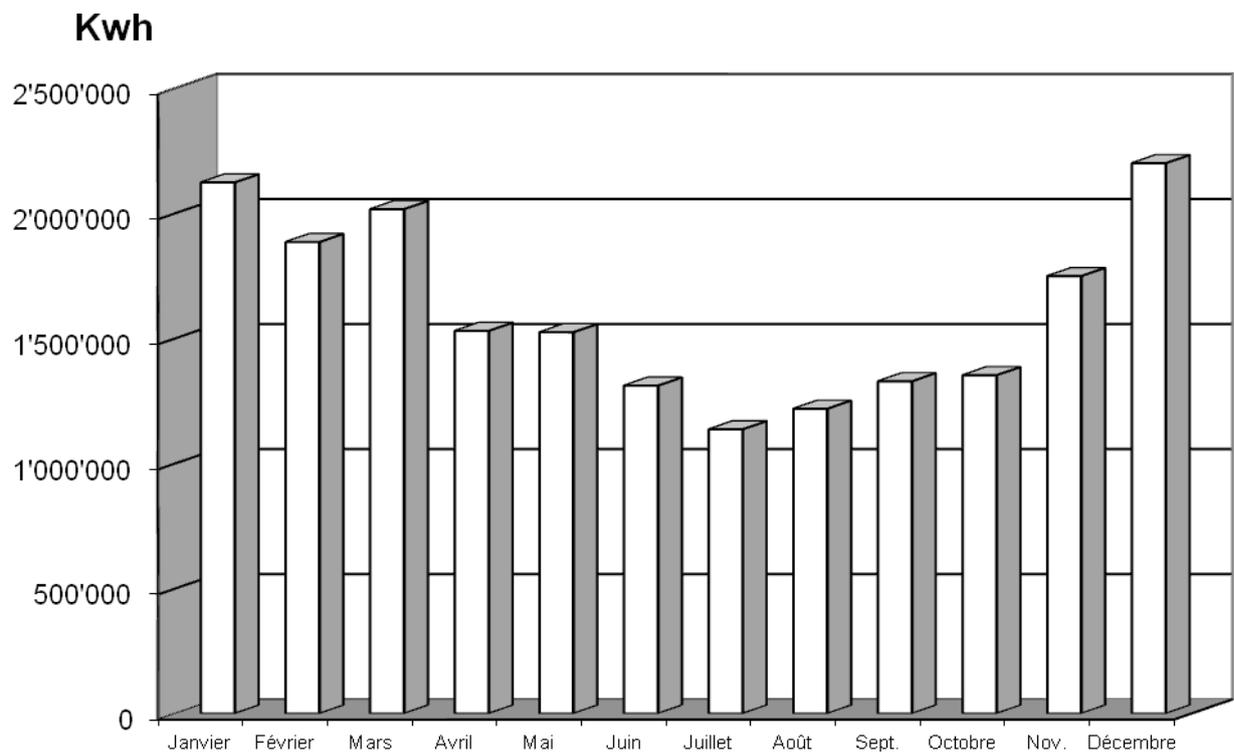
ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2013 HAUT TARIF



Achat d'énergie électrique Bas Tarif

Année 2013	kWh bas tarif
Janvier	2'122'813
Février	1'884'496
Mars	2'015'997
Avril	1'529'338
Mai	1'524'017
Juin	1'310'688
Juillet	1'136'036
Août	1'218'226
Septembre	1'328'120
Octobre	1'352'360
Novembre	1'748'539
Décembre	2'200'000
Energie bas tarif totale achetée	19'370'630

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2013
BAS TARIF**

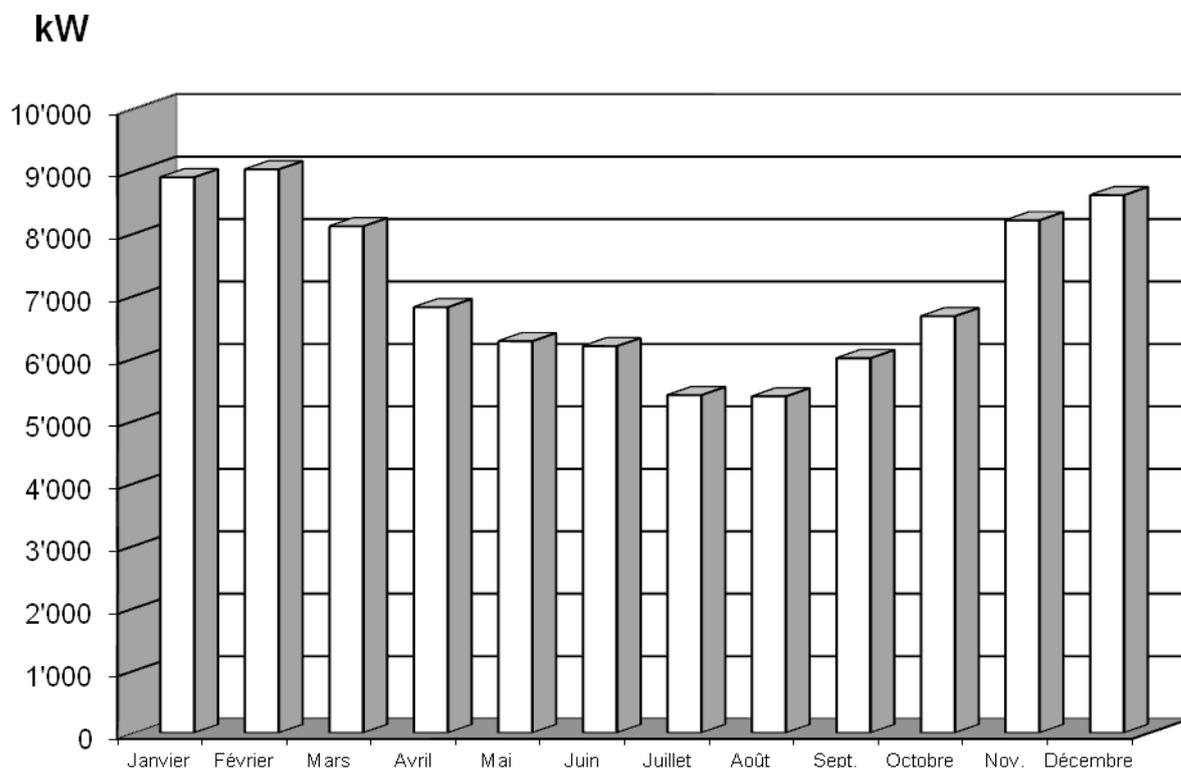


Appel en puissance (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tente à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

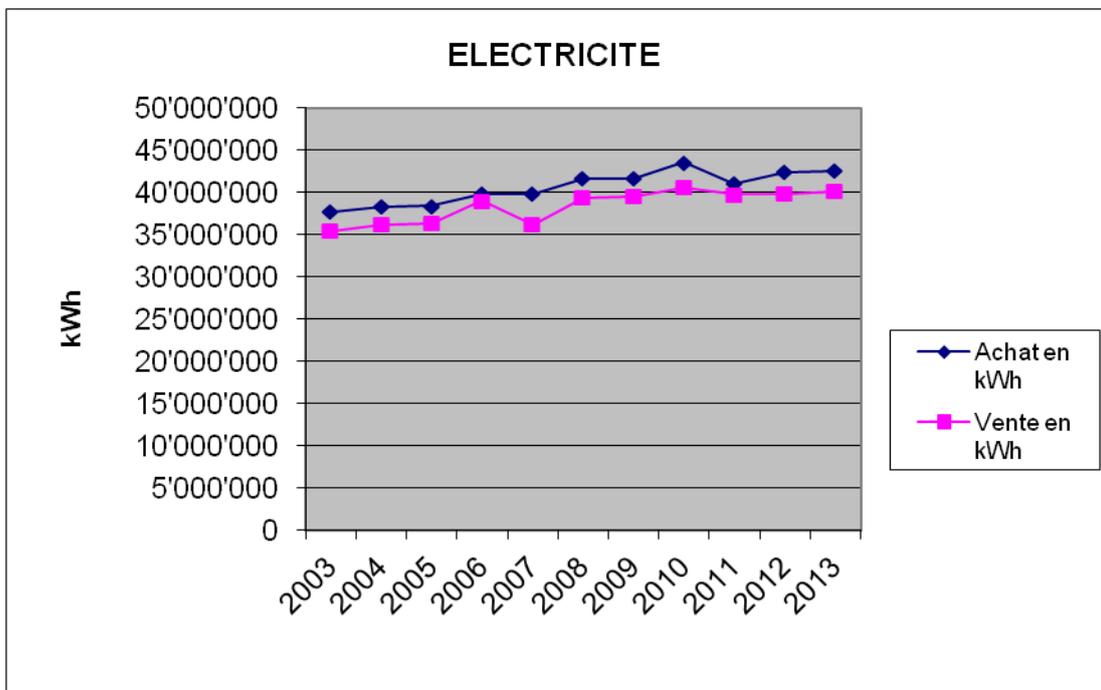
Année 2013	Puissance (kW)
Janvier	8'896
Février	9'024
Mars	8'112
Avril	6'816
Mai	6'272
Juin	6'192
Juillet	5'408
Août	5'388
Septembre	6'000
Octobre	6'672
Novembre	8'208
Décembre	8'610
Puissance annuelle totale mesurée	85'598

APPEL EN PUISSANCE EN 2013



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2003-2013

Années	Achat en kWh	Vente en kWh
2003	37'660'432	35'495'174
2004	38'354'636	36'240'125
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'438	39'768'639
2012	42'379'003	39'889'963
2013	42'555'803	40'100'000 (estimé)



COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2003-2013

Années	Achat en M3	Vente en M3
2003	1'049'642	936'589
2004	1'018'878	900'000
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'930	855'756
2012	979'247	852'503
2013	960'710	840'000 (estimé)

